

**MÉTÉOROLOGIE**  
ENSOLEILLÉ  
TRES FROID  
- 5 + 10  
Gracieuseté de  
**SHEARER LUMBER CO. LTD**  
MONTREAL

**FÊTE DU JOUR**  
S. PIERRE DAMIEN  
RADIO - SACRÉ - COEUR  
Emission sur 38 postes  
Du lundi au samedi

**10¢**

## Québec décide: droit de vote à 18 ans pour associer la jeunesse à l'essor du Québec!

### Le Dr Brault: la Fédération vivra sa vie!

Par Marcel THIVIERGE

Le président sortant de la Fédération libérale provinciale a dénoncé hier soir en termes voilés les libéraux qui ne voient dans cet organisme qu'un embarras ou qui ne voudraient l'utiliser qu'à des fins électorales.

"Qu'on me permette de dire à ceux-là que la Fédération est là pour vivre et qu'elle vivra sa vie et jouera son rôle", a ajouté le Dr Roger Brault, en rendant compte de son mandat lors de la séance inaugurale du congrès annuel de la Fédération.

On se rappelle que l'an dernier, le Dr Brault avait vivement dénoncé "les patrons" qui tentaient de se servir de la Fédération pour obtenir des faveurs du gouvernement.

"Ce ne sont pas nos ennemis, avait-il dit à cette époque, qui nous causent les plus grandes difficultés, mais ce sont nos propres libéraux".

Cette déclaration avait fait la joie de l'Union nationale et créé un certain malaise chez les libéraux; mais sa franchise même dénotait une situation qui avait exaspéré le président de la Fédération. D'ailleurs, quelques membres du

Voir page 2: Le Dr Brault



Sous l'oeil du premier ministre, M. Paul Gérin-Lajoie s'entretient avec des membres de la Fédération libérale du Québec. (Photo La Devoir)

Le gouvernement provincial veut accorder dès la présente session législative le droit de vote à l'âge de 18 ans. Le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré au déjeuner du congrès de la Fédération des étudiants libéraux, hier midi, que "lorsque le comité de l'Assemblée législative chargé d'étudier la nouvelle loi électorale siègera, d'ici une dizaine de jours, le gouvernement proposera d'accorder le droit de vote aux citoyens du Québec dès l'âge de 18 ans".

Il a précisé que c'est là le message dont l'avait spécifiquement chargé le premier ministre Jean Lesage, qui a, à diverses reprises, avec le procureur général, M. Georges-E. Lapalme, promis le droit de vote à 18 ans.

### ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

#### Ottawa doit se retirer des plans conjoints

Par Réal PELLETIER

Les jeunes libéraux du Québec ont demandé hier que le gouvernement du Québec exige du fédéral qu'il se retire de tous les plans conjoints qui touchent les domaines purement provinciaux et que l'on tienne compte dans un nouveau partage fiscal de l'accroissement de responsabilité qui en résultera pour le Québec.

La résolution a été adoptée après un vigoureux échange de propos entre les délégués de langue française et ceux de langue anglaise, au congrès de la Fédération des étudiants libéraux du Québec. Au moment même où les étudiants libéraux discutaient, en plénière, les résolutions à adopter, le congrès de la Fédération libérale du Québec s'ouvrait dans une autre salle du Reine-Elisabeth, par un grand caucus des principaux dirigeants de la Fédération.

### FISCALITE

Selon les universitaires libéraux, le partage de la fiscalité devrait être proportionnel aux responsabilités imposées à chaque gouvernement par ses champs de compétence qui lui sont confiés.

Ils ajoutent que le gouvernement provincial devra tout mettre en oeuvre afin que ce partage proportionnel soit réalisé et plus spécifiquement il devra faire valoir des droits prioritaires en matière de taxes directes de façon à ce qu'il puisse de fait occuper les champs de compétence qui lui sont confiés par l'Acte de l'Amérique du Nord.

### EDUCATION

Au sujet du ministère de l'éducation, les étudiants libéraux du Québec estiment que ce ministère devra être assisté par un comité français et un comité anglais, tous deux divisés en sous-comités catholiques, protestants et neutres. Ces comités devront être composés de pédagogues, d'administrateurs employés à plein temps qui conseilleront le ministre à titre d'employés du ministère.

Les étudiants croient en outre à l'opportunité de créer un secteur public complet dans tous

Voir page 2: Ottawa doit

Cette nouvelle a été accueillie par des applaudissements nourris des quelque 75 étudiants délégués au congrès. En prenant cette initiative, M. Gérin-Lajoie dit que le gouvernement "compte susciter chez nos jeunes un intérêt accru pour la chose publique, développer davantage leur sens civique, les associer de plus près à l'essor de notre province".

Le ministre avait d'abord noté "qu'il n'y a pas de règle absolue pour guider la décision d'un gouvernement" à ce sujet. "Tout dépend de la mentalité avec laquelle on envisage la question. Avec une prudence conservatrice ou avec optimisme et confiance", dit-il.

Il dit que le gouvernement a choisi "la solution de l'optimisme et de la confiance". Il reconnaît que les jeunes ouvriers fournissent déjà un apport appréciable à l'économie du pays et à la société et paient des impôts. Quant aux étudiants, leur intégration à la société est peut-être, à première vue, moins évidente que celle des jeunes ouvriers. Mais il ne fait pas de doute qu'ils font partie des cadres de la population active.

Il dit que le gouvernement a choisi "la solution de l'optimisme et de la confiance". Il reconnaît que les jeunes ouvriers fournissent déjà un apport appréciable à l'économie du pays et à la société et paient des impôts. Quant aux étudiants, leur intégration à la société est peut-être, à première vue, moins évidente que celle des jeunes ouvriers. Mais il ne fait pas de doute qu'ils font partie des cadres de la population active.

### Nos éditoriaux

• André Laurendeau s'inquiète, à l'éditorial, de certaines réactions antisémite faisant suite à un récent article sur la question juive.

• Au bloc-notes, Claude Ryan commente la venue de la mission économique belge au Canada.



M. Pearson a été accueilli hier soir, à la gare Centrale, par une foule de libéraux; le chef du parti libéral fédéral s'est immédiatement retiré dans sa chambre à l'hôtel Reine-Elisabeth.

### M. LESAGE: Bâtir pour l'avenir

Tout en rattrapant les retards, il ne faut pas oublier de bâtir pour l'avenir, a rappelé hier soir le premier ministre Jean Lesage à la Fédération libérale du Québec, qui tient son congrès dans la métropole.

Parmi les gestes à poser dans un avenir rapproché, l'orateur a mentionné "des changements importants" à la distribution des sièges électoraux.

C'est en fonction de l'avenir qu'il nous faut travailler et non pas seulement en fonction des négligences d'un régime déchu, a affirmé le député de Québec-Ouest en précisant que l'oublier "pourrait nous faire tomber tous ensemble dans une illusion qui serait désastreuse pour toute la province".

Commentant les élections du 14 novembre, M. Lesage a vu "une victoire décisive de l'avenir sur le passé". "Il n'y a que les quelques survivants du vieux régime qui ne s'en sont pas encore rendu compte", selon le premier ministre, "qui continuant de limiter leurs horizons à un sombre passé". Au sujet de l'urgence de la révision de la carte électorale, Voir page 2: M. Lesage

## LA NATIONALISATION DE LA SHAWINIGAN Monsanto Chemicals détient une option sur Shawinigan Resins

### Les noms des experts sont communiqués

QUÉBEC, (DNC). — En réponse à une question du chef de l'opposition, le premier ministre a communiqué hier les noms et occupations des experts qui ont suggéré au cabinet provincial de faire, au nom de l'Hydro-Québec, une offre s'élevant à \$604,000,000 pour la nationalisation de huit des onze compagnies d'électricité en cause.

Ce sont: MM. Louis-Philippe Pigeon, Claude Ducharme et Roger Lévesque, avocat, M. Michel Bélanger, économiste, M. Lucien-P. Bélaïr, comptable, et M. Douglas H. Fullerton, conseiller financier.

### LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

## L'OFFRE DE L'HYDRO-QUEBEC EST VALABLE JUSQU'AU 19 AVRIL

QUÉBEC, (DNC). — Les actionnaires des compagnies d'électricité dont la nationalisation a été décidée devront aviser l'Hydro-Québec s'ils acceptent ou non son offre avant le 19 avril prochain. Le gouvernement se réserve cependant le droit de prolonger le délai au besoin.

C'est ce que le premier ministre a déclaré à la Chambre hier, en communiquant le texte des offres de l'Hydro aux quelque 40.000 actionnaires de huit des onze compagnies dont elle prendra possession. M. Lesage avait rendu publique les conditions de ces offres au cours d'une conférence de presse tenue le 23 décembre,

QUÉBEC, (DNC). — Le premier ministre du Québec a révélé hier un fait nouveau relatif aux engagements pris par la Shawinigan au nom de sa filiale Shawinigan Chemicals, un fait que les conseillers juridiques eux-mêmes de la compagnie-mère n'ont appris qu'à la fin du mois dernier. En vertu d'une entente conclue dès 1954, la moitié des actions de Shawinigan Resins, détenue par S h a w i n i g a n Chemicals, étaient susceptibles d'être vendues à Monsanto Chemicals, à un prix qui devait être établi par arbitrage.

C'est en communiquant à la Chambre les termes de l'offre faite par l'Hydro-Québec aux actionnaires des compagnies d'électricité que M. Lesage a révélé ce fait.

Comme le premier ministre l'avait annoncé à sa conférence de presse du 23 décembre, l'offre aux détenteurs d'actions ordinaires classe "A" de la Shawinigan comprend une clause spéciale permettant à ceux-ci d'acquiescer, s'ils le dési-

rent, autant d'actions, au prix de cinq dollars chacune, d'une compagnie à être formée sous le nom des "Industries Shawinigan" qu'ils détenaient auparavant d'actions de la compagnie d'électricité.

Les "Industries Shawinigan" doivent regrouper toutes les filiales de la Shawinigan, soit Shawinigan Buildings Limited, Shawinigan Engineering et Shawinigan Chemicals.

Le 8 janvier dernier, la compagnie Shawinigan faisait savoir qu'en vertu d'engagements pré-existants, elle vendait 41% pour cent des actions de la Shawinigan Chemicals à la British American Oil Company, au prix de \$25,219,897.

Le gouvernement du Québec a néanmoins maintenu son offre aux actionnaires classe "A", alléguant que cette vente ne faisait pas partie des démarches d'administration courante, les seules que devaient se permettre les compagnies entre le moment de la première conférence de presse de M. Lesage, le 23 décembre, et le moment où l'Hydro-Québec prendrait possession des compagnies.

Le premier ministre a déclaré hier qu'il ignorait encore si la B. A. à la lumière de l'entente avec Monsanto, déciderait de se délier de son engagement envers la Shawinigan, ou si une entente satisfaisante pourrait être conclue avec Monsanto.

### Hier à la Législature

QUÉBEC (DNC) — L'Assemblée législative a pris connaissance hier matin des termes de l'offre de l'Hydro-Québec aux actionnaires des compagnies d'électricité, la séance a ensuite été ajournée, et reprendra mardi à 2 h. 30.

En fin de matinée, le comité de la carte électorale s'est réuni pour la première fois depuis l'ouverture de la présente session. M. Lucien Cléche en a été élu président. Pour accélérer le travail, un comité directeur restreint de dix membres (six libéraux et quatre Union nationale) a été nommé et fera rapport au comité de 46 membres à une date qui n'a pas été déterminée.

### Journée du DEVOIR, dans un mois

C'est samedi le 23 mars — et non pas aujourd'hui, 23 février — qu'aura lieu, en l'hôtel Windsor, une journée consacrée au "DEVOIR". D'abord pour rendre hommage à l'homme qui a assuré la direction de la maison durant plus de quinze années. Puis pour rencontrer les lecteurs du journal qui ne se sont pas rassemblés à Montréal depuis trois ans.

Voici l'horaire prévu pour cette journée: 10h.30: assemblée générale des actionnaires. 12h.30: déjeuner (libre). 2h.30: réunion des Amis du "Devoir". Entrée libre. 7h.30: banquet en l'honneur de M. Gérard Filion. (Prix du couvert: \$6).

On peut retenir immédiatement son billet pour le banquet en adressant son chèque au "DEVOIR", boîte postale 6033, Montréal (3e) — en indiquant sur l'enveloppe "Banquet Filion" — ou en téléphonant entre 9h. et 5h., à V.I. 4-3361.

## Johnson accorde un congé à André Lagarde

Daniel Johnson a accordé un congé à l'organisateur en chef de l'Union nationale pour le district de Montréal, André Lagarde, "afin qu'il puisse consacrer tout son temps à démasquer les auteurs et les inspirateurs d'une machination sans précédent dans l'histoire politique de Québec".

Dans un communiqué qu'il a remis hier à la presse, à Québec, le chef de l'opposition a en outre posé un certain nombre de questions au procureur général en marge de l'affaire des faux certificats.

M. Johnson, qui n'a pas voulu affronter les journalistes dans une conférence de presse, et avoir à parler d'une affaire qui est "sub judice", a en outre remis une photocopie d'un article de journal, publié le 3 novembre, intitulé: "Lapalme l'a prédit...". Voici le texte du communiqué de M. Johnson:

A cause des développements récents dans l'affaire des faux certificats, j'ai décidé, en toute déférence pour les tribu-

naux, de m'abstenir de donner une conférence de presse. Je me contente pour le moment de déclarer ce qui suit:

1—A sa demande, j'ai accordé un congé à M. André Lagarde pour qu'il puisse consacrer tout son temps à démasquer les auteurs et les inspirateurs d'une machination sans précédent dans l'histoire politique de Québec.

2—Je regrette que M. Lagarde soit obligé de rechercher lui-même des preuves que le procureur général aurait dû exiger avant de permettre des arrestations, dont celle de l'organisateur en chef du district de Montréal.

3—Le procureur général devra, un jour ou l'autre, répondre à mes questions.

VOIR PAGE 2: BOISJOLY ET SAUVÉ ONT

### LES FAUX: ATTENDANT LEUR COMPARUTION, CE MATIN,

## Boisjoli et Sauvé ont passé la nuit dans les cellules

Par Mario CARDINAL

Le juge Marc-André Blain a émis hier des mandats d'arrêt contre Jean-Paul Boisjoli et Marcel Sauvé. Les deux hommes se sont présentés devant le juge T.-A. Fontaine vers 5h.30, soit après la fermeture du greffe et avec 3 heures de retard. Le juge, n'étant plus en possession des dossiers, a remis la comparution à ce matin. Entre temps, Boisjoli et Sauvé ont été envoyés aux cellules pour y passer la nuit.

le 3 novembre, intitulé: "Lapalme l'a prédit...". Voici le texte du communiqué de M. Johnson:

A cause des développements récents dans l'affaire des faux certificats, j'ai décidé, en toute déférence pour les tribu-

naux, de m'abstenir de donner une conférence de presse. Je me contente pour le moment de déclarer ce qui suit:

1—A sa demande, j'ai accordé un congé à M. André Lagarde pour qu'il puisse consacrer tout son temps à démasquer les auteurs et les inspirateurs d'une machination sans précédent dans l'histoire politique de Québec.

2—Je regrette que M. Lagarde soit obligé de rechercher lui-même des preuves que le procureur général aurait dû exiger avant de permettre des arrestations, dont celle de l'organisateur en chef du district de Montréal.

3—Le procureur général devra, un jour ou l'autre, répondre à mes questions.

VOIR PAGE 2: BOISJOLY ET SAUVÉ ONT

## CAMPAGNE POUR L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES FAMILIALES — I

# Une initiative de la CSN bouscule tout le monde...

Par Evelyn GAGNON

ARVIDA. — Le Saguenay-Lac-St-Jean est en effervescence. Une initiative de la CSN bouscule tout le monde, de l'épicier du coin au barreau régional. Les plus bousculés de tous, ce sont les compagnies de finance et, avec elles, tous les prêteurs qui imposent des taux d'intérêt excessifs.

Pourtant, le mouvement amorcé par la Confédération des syndicats nationaux ne consiste qu'accessoirement à dénoncer leur pratique excessive. "Campagne pour l'assainissement des finances familiales" — c'est le nom officiel du projet en cause — apporte surtout aux salariés les moyens concrets de se passer des services de ces compagnies. Maintenant et pour toujours.

Il s'agit d'une série de cours, largement diffusés, qui d'une part donnent des informations précises sur les diverses formes de crédit et leurs embûches, de même que sur les droits légaux de l'emprunteur et, d'autre part, expliquent comment équilibrer un budget familial.

Les salariés de la région ont compris, eux, de quoi il retournait. Le syndicalisme leur apparaît désormais non comme un simple moyen de hausser leurs salaires, mais comme un véritable instrument collectif apte à régler leurs problèmes économiques communs.

C'est ce qui a poussé la vingtaine d'employés d'un magasin de détail de Jonquière à exécuter un coup de force: ayant décidé d'adhérer en bloc à la CSN, à la suite de la campagne collective avec eux dans les 48 heures, sans qu'ils feraient la grève. L'employeur, n'osant affronter la vague de sympathie que la campagne a suscitée dans la région à l'endroit de la CSN, obtempère sans réserves.

Le remous créé dans le Saguenay-Lac-St-Jean par la campagne de la CSN n'a d'égal que celui qu'y a causé auparavant le Crédit social. A plusieurs points de vue, d'ailleurs, l'impact est le même: les émissions télévisées de la CSN, l'un des principaux moyens de diffusion de la campagne, ont une cote d'écoute égale et même supérieure aux émissions les plus prisées; elles atteignent par moments la popularité d'émissions spéciales, tels les débats Caouette-Marchand et Johnson-Lesage. En outre, les réunions d'information sur la campagne ont attiré des auditoires de plus de mille personnes. Le Saguenay-Lac-St-Jean offre sans doute un terrain propice à l'expérimentation d'idées nouvelles: sa réputation n'est plus à faire comme région pionnière. Mais le Crédit social et la présente campagne de la CSN ont en commun quel-

que à partir de perspectives fort différentes, une préoccupation à laquelle les gens de la région sont particulièrement sensibles: le problème des familles à faibles revenus dans une société qui incite à une forte consommation.

En effet, selon de récentes statistiques, la région jouit d'un des plus hauts revenus par capita de tout le Canada. Ces statistiques ne tiennent compte cependant que des entreprises qui ont plus de dix employés. Or il y a là-bas, également, un des plus hauts coefficients de chômage.

Les gens de la région dépendent beaucoup, mais sont très souvent forcés de recourir au crédit pour payer ces dépenses. Même outre-frontières, selon le gérant de l'Union régionale des caisses populaires, les Saguenéens ont la réputation d'être une proie de choix pour les prêteurs. Avec des résultats comme celui qu'on a pu constater, récemment, dans la seule localité de Mistassini, où 28 maisons ont été saisies, sur une courte période de temps, en paiement de dettes non remboursées. La campagne n'est pas limitée au Saguenay-Lac-St-Jean. Ses méthodes ont été mises à l'épreuve à Québec d'abord, et appliquées ensuite à Shawinigan. La CSN compte de plus l'étendre, dès que possible, aux autres régions où elle est implantée. Mais c'est d'Arvida que, pour la première fois, la campagne a pris d'assaut une région tout entière. Nous verrons comment elle s'est articulée là-bas. (à suivre)

LORS DE SON VOYAGE A LONDRES

Diefenbaker proposera d'activer les échanges dans le Commonwealth

LONDRES. — M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, est arrivé aujourd'hui à Londres. Il y discutera avec M. Harold Macmillan et d'autres dirigeants britanniques.

Officiellement, M. Diefenbaker se rend dans la capitale britannique pour y recevoir "The freedom of the city of London", honneur déjà accordé à sept anciens premiers ministres du Canada.

désireux de voir ces possibilités exploitées à fond, surtout en ce qui concerne les affaires canado-anglaises. Après la rupture des négociations de Bruxelles, le premier ministre Diefenbaker avait déclaré à Ottawa que la Grande-Bretagne avait fait un choix entre le Commonwealth et l'Europe et qu'elle avait opté pour le Commonwealth.

que l'expansion commerciale du Commonwealth est possible, d'où les ministres britanniques écouteront avec beaucoup d'intérêt les propositions de M. Diefenbaker sur cette question. Les Anglais accueilleraient avec joie toute proposition des membres de la communauté britannique visant à abaisser les tarifs douaniers sur les marchandises en provenance du Royaume-Uni.

A OTTAWA :

Un déficit de \$110 millions pour les 10 premiers mois de 1962

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a enregistré un déficit budgétaire de \$110,800,000 au cours des dix premiers mois de l'exercice financier de 1962-63. Ce chiffre comprend un déficit de \$220,400,000 pour les dix premiers mois de l'exercice précédent.

Le 22 octobre dernier, le ministre des finances, M. Nowlan, avait prédit un déficit de l'ordre de \$370,000,000 pour l'année fiscale courante. Parce que les dépenses gouvernementales ne sont pas réparties également dans l'année, les rapports mensuels ne signifient pas grand-chose. Les revenus en provenance des impôts sur le revenu et les taxes des sociétés a diminué au cours de l'exercice financier. Par contre, les revenus provenant de la taxe de vente et des droits d'accise ont augmenté.

Les chiffres de janvier démontrent une baisse des dépenses gouvernementales de quelque \$9 millions pour le ministère de la défense et de quelque \$5 millions pour le ministère de l'agriculture. La plupart des autres ministères ont dépensé plus en janvier 1962 qu'en janvier 1961. Le fonds de sécurité de vieillissement a enregistré un déficit accumulé de \$35,100,000. L'an dernier, ce fonds possédait un surplus accumulé de \$30,400,000.

Ces derniers discuteront pour leur part avec les conseillers canadiens de la défense et du commerce, dans la capitale britannique. Ils rencontreront lundi M. Reginald Maudling, chancelier de l'Échiquier et M. Peter Thorneycroft, ministre de la défense de Grande-Bretagne.

MM. Diefenbaker et Macmillan s'entrevoient ensemble ce soir à l'Ambassade avec leurs conseillers. Ils discuteront de certains problèmes. M. Diefenbaker sera accompagné de MM. McCutcheon et Churchill, ainsi que de M. George Drew, haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne. Selon des porte-parole du gouvernement britannique, cette réunion portera sur les grands problèmes politiques d'intérêt mutuel et sur les relations commerciales entre la Grande-Bretagne et le Canada. On croit savoir qu'aucun communiqué ne sera publié à l'issue de cette réunion.

Le Marché commun

Il s'agira de la première rencontre de M. Macmillan avec un premier ministre du Commonwealth depuis que la France a rejoint la Grande-Bretagne du Marché commun, le 29 janvier. M. Diefenbaker a toujours considéré avec beaucoup de circonspection l'entrée de la Grande-Bretagne dans la petite Europe. En septembre, lors de la réunion, à Londres, des premiers ministres du Commonwealth, M. Diefenbaker s'était inquiété des intérêts du Commonwealth au sujet de l'éventuelle appartenance de la Grande-Bretagne au groupement européen.

La rupture des négociations de Bruxelles a ouvert de nouvelles perspectives au point de vue commerce avec le Commonwealth, et on croit savoir que M. Diefenbaker est très

Offawa doit...

(Suite de la première page)

les domaines de l'éducation, y compris le niveau universitaire. Il désire également que le ministre de l'éducation ait un droit de regard sur l'administration financière des collèges et des universités privées.

ECONOMIQUE

La résolution des étudiants libéraux sur le partage de la fiscalité était contenue dans une sorte de manifeste intitulé "La responsabilité du gouvernement vis-à-vis le développement économique du Québec". Le document débute ainsi: "Le développement harmonieux de l'économie du Québec ne doit pas être laissé au hasard des décisions du secteur privé, mais est plutôt, dans les conditions actuelles de l'économie moderne, une responsabilité de l'Etat."

Les étudiants ajoutent que, pour assumer cette responsabilité, l'Etat pourra se servir de tous les moyens à sa disposition, y compris la planification indicative, le dirigisme économique et une politique de nationalisation, suivant l'efficacité des moyens et la nature des besoins.

DIRIGISME ECONOMIQUE

Quand la planification indicative, poursuivie par les étudiants libéraux, ne sera pas suffisante pour organiser un secteur vital de l'économie, tel que le secteur agricole, l'Etat du Québec devra adopter une politique de dirigisme économique, en déterminant les conditions de la production ou de la mise en marché des produits, ou les deux à la fois.

Quant à la politique d'étatisation des entreprises privées, elle devrait être appliquée seulement dans les cas d'entreprises limitant les buts de la planification; en fonction des critères de bien public; ainsi qu'en fonction de la rentabilité économique d'une telle politique.

A l'issue du congrès, M. Eugene Lapalme a été élu nouveau président de la Fédération des étudiants libéraux du Québec.

Des hausses de salaire moindres pour les échevins de Québec

QUEBEC. — Le Conseil municipal a décidé hier, de modifier sa demande originale en faveur d'une hausse de traitement pour le maire et les échevins.

Dans un avant-projet de loi qu'il soumettra incessamment à la Législature du Québec, le conseil demandera que le traitement annuel du maire soit porté de \$18,000 à \$18,500 et celui des échevins de \$4,500 à \$6,000.

Le conseil municipal, la semaine dernière, avait décidé de demander que ces traitements soient portés à \$20,000 pour le maire, et à \$7,000 pour les échevins. La demande avait soulevé de vives protestations parmi plusieurs organismes de la ville qui avaient déclaré que la hausse demandée était trop forte.

C'est par un vote de 8 contre 6 que le conseil s'est prononcé en faveur de la hausse.

Le Dr Brauil...

(Suite de la première page)

caucus des députés, des ministres et des représentants des associations de comités ont amèrement reproché ces propositions au président sortant.

On s'attendait qu'il reprenne le même thème avec la même vigueur dans son discours d'adieu, mais le Dr Brauil a adopté un ton plus modéré et a évité les allusions.

Il tenait sans doute compte des reproches qu'il avait reçus et de l'avertissement qu'il a donné lui-même à la fin de son discours: "Puis-je vous rappeler, a-t-il dit, que notre parti a ses ennemis au dehors, et ce n'est pas normal. Faisons en sorte qu'il ne s'en trouve jamais à l'intérieur. Il est sain que nous ayons des opinions différentes à l'égard de ce qui est le bien public, mais que ce congrès ne soit pas cause de division mais plutôt cause d'unité, comme le furent les sept précédents."

Le président sortant aurait souhaité mettre sur pied un programme d'éducation politique, un système de renseignements, de formation de cliniques, que tout ce qui coûte cher "et que le financement honnête, sans attache, n'est pas facile à obtenir", a-t-il précisé.

Le Dr Brauil a souligné qu'avant même la réunion du lac à l'Épave, en septembre dernier, la commission politique de la Fédération libérale provinciale avait soumis au conseil des ministres ses études et ses recommandations en faveur de la nationalisation de l'électricité.

Il a annoncé que des sous-comités de la commission politique seront formés pour étudier différents problèmes de législation sociale, du travail, de la santé, de l'éducation, des affaires économiques et autres. "Ces comités, a-t-il dit, pourront avantager et démocratiquement aider les responsables des différents ministères."

Des quelque 150 résolutions qui seront soumises et étudiées aujourd'hui dans les divers comités de la Fédération libérale, une seule concerne la politique nucléaire du Canada. Il s'agit d'une résolution présentée par l'association de la Beauce, proposant que la "Fédération appuie fortement le parti libéral fédéral dans sa politique de défense nucléaire et que le Canada fasse honneur à ses engagements."

Rares sont les résolutions qui offrent un intérêt capital. Quelques-unes réclament l'abolition du Conseil législatif. D'autres demandent que le traitement des ministres et des députés soit plus élevé. On se plaint des lenteurs administratives dans la distribution des prêts agricoles et on exige la mise à pied des responsables, même s'il s'agit de hauts fonctionnaires.

Certaines associations réclament l'institution de l'assurance-santé, une loterie provinciale et un département des loisirs. Dans le domaine syndical, une résolution exige que le gouvernement accorde le plein droit d'association et de négociations aux fonctionnaires provinciaux.

L'Association des Français libéraux du Québec réclame que le congrès réaffirme le droit de faire éduquer ses enfants dans les écoles de son choix, et prie le ministère de la jeunesse de faire en sorte que les protestants français ne soient pas considérés comme des frères inférieurs aux agnostiques et que des subventions leur soient accordées selon la règle établie dans cette province.

A RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Mouvement favorable à l'annexion à Montréal; opposition à Montréal-Nord

L'Association civique progressive de Rivière-des-Prairies a fait parvenir deux télégrammes, l'un au premier ministre Jean Lesage, l'autre à M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales. Ces télégrammes font partie de l'opposition de l'Association à une clause du bill de Montréal-Nord qui prévoit l'annexion d'un secteur de Rivière-des-Prairies, de Mont-Providence à la 13e Avenue incluse. L'Association fait part également de son appui au projet d'annexion de Rivière-des-Prairies à la Cité de Montréal.

Voici le texte des télégrammes rédigés de façon identique: "Nous de l'Association civique progressive de Rivière-des-Prairies avons pris position définitive lors de notre dernière assemblée sur la présentation du bill de Montréal-Nord, à Québec. Nous sommes en totalité contre l'annexion d'une partie de Rivière-des-Prairies à Montréal-Nord. Une délégation sera présentée à Québec lors de la présentation de ce bill, afin de s'opposer fermement à ce projet."

A l'unanimité, nous sommes en faveur de l'annexion de notre ville à Montréal. La même délégation sera présentée à Québec afin d'approuver cette partie du bill de Montréal.

Sincèrement vôtre, L'Association civique progressive de Rivière-des-Prairies, Jean-Guy Frenette, président."

Johnson accorde...

(Suite de la première page)

dre aux questions que l'opposition et toute la population se posent quant à son rôle dans cette affaire:

a) Comment M. Georges-Emile Lapalme, avec une de ces crises en scène auxquelles il nous a habitués, pouvait-il parler de cette "bombe" lors d'une assemblée à Ville-Brosard le vendredi, 2 novembre 1962, veille de l'arrestation de M. Lagarde?

b) Pourquoi M. Lapalme, qui a la responsabilité et de la police provinciale et des poursuites judiciaires, a-t-il autorisé des procédures qui ont empêché les accusés de se faire juger avant les élections?

c) Qui avait intérêt à empêcher que la lumière se fasse avant la tenue du scrutin?

d) Qui a profité des effets d'une machination de nature à causer des préjudices incalculables à l'Union nationale et à ses dirigeants au moment où nous mettions tout en oeuvre pour maintenir la lutte sur le terrain de la plus scrupuleuse honnêteté et de la confrontation sereine des principes et des programmes, comme il convient entre membres de la grande communauté québécoise?

La maladie d'un...

(Suite de la page 3)

Quimet décidera s'il doit libérer ce juré.

Il est permis dans le cadre de la loi de poursuivre un procès pour meurtre devant 11 jurés seulement. A condition que les deux parties au litige soient consentantes et fassent connaître leur acquiescement par un écrit versé au procès-verbal.

Me Yves Mayrand procureur de Marcotte, a déclaré au représentant du journal "Le Devoir" qu'il refusera un procès devant 11 jurés.

S'il maintient cette décision, le procès de Marcotte prendra fin immédiatement. Les jurés seront libérés et le procès sera reporté à un autre terme des assises criminelles de la Cour du banc de la reine.

Au cours de la fin de semaine, les autres jurés iront en excursion à l'extérieur de Montréal. Et ils meubleront leurs (autres) loisirs par des séances de cinéma autorisées par la Cour.

AVIS DE DÉCÈS

LAMARRE. — A Montréal, le 21 février 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé, Monsieur S. Emile Lamarre, ex-membre du quatuor Alouette, époux de Adrienne Beaudry, demeurant au 6603 Fabre, Les funérailles auront lieu lundi, le 25 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.-Paul Marchand, No 4228 rue Papineau, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEUF. — A Salaberry de Valleyfield, le 22 février 1963 à l'âge de 59 ans, est décédé, subitement M. le chanoine né Gaëtan Lebeuf, curé de la paroisse du Sacré-Coeur et fils de Donat Lebeuf et de Mathilda Deault, décédés, il est le frère de Monseigneur Paul Lebeuf, curé de la paroisse St-Pie X de Valleyfield. La dépouille mortelle est exposée au presbytère du Sacré-Coeur. La translation des restes aura lieu dimanche après-midi à 3 heures pour l'église paroissiale, où le service sera chanté lundi à 10 h. L'inhumation dans la crypte de la cathédrale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL. — A Montréal, le 21 février 1963, à l'âge de 89 ans, est décédé, Louis Trudel, époux de feu Marie Filatrault et père de Jeanne (Mme Gérard Favreau) et laisse un petit-fils Jean-Louis Favreau. Les funérailles auront lieu lundi, le 25 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.R. Deslauriers-Lévesque, No 5650 ch. Côte-des-Neiges, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Germain-Ourémont, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIU. — A Outremont, le 22 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé, Alice Plamondon, épouse de feu Charles Théodore Viu, mère de Charles, Paul, Marcel, S.J., Louise (Mme Alfred Versailles). Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.R. Deslauriers-Lévesque, No 5650 ch. Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain-Ourémont, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIU. — A Outremont, le 22 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé, Alice Plamondon, épouse de feu Charles Théodore Viu, mère de Charles, Paul, Marcel, S.J., Louise (Mme Alfred Versailles). Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.R. Deslauriers-Lévesque, No 5650 ch. Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain-Ourémont, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIU. — A Outremont, le 22 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé, Alice Plamondon, épouse de feu Charles Théodore Viu, mère de Charles, Paul, Marcel, S.J., Louise (Mme Alfred Versailles). Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.R. Deslauriers-Lévesque, No 5650 ch. Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain-Ourémont, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIU. — A Outremont, le 22 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé, Alice Plamondon, épouse de feu Charles Théodore Viu, mère de Charles, Paul, Marcel, S.J., Louise (Mme Alfred Versailles). Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.R. Deslauriers-Lévesque, No 5650 ch. Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain-Ourémont, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIU. — A Outremont, le 22 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé, Alice Plamondon, épouse de feu Charles Théodore Viu, mère de Charles, Paul, Marcel, S.J., Louise (Mme Alfred Versailles). Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.R. Deslauriers-Lévesque, No 5650 ch. Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain-Ourémont, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

65 bourses...

(Suite de la page 19)

de Montréal), pour étudier la sociologie à l'université de Montréal.

Rosaire Marcel Gilbert, Notre-Dame d'Hébertville (univ. Laval), pour étudier les relations internationales à l'université Laval.

Jacques Albert Godbout, 329 Cadieux, Sorel (univ. Laval), pour étudier la sociologie à l'université Laval.

Anne Elizabeth Thompson, 612, rue Green, St-Lambert, univ. Bishop's, pour étudier la psychologie à l'université McGill.

Rodrigue Tremblay, 18, rue Thibault, Matane (univ. Laval), pour étudier les sciences économiques à l'univ. de Montréal.

Jocelyne Valois, 1140, rue Marguerite-Bourgeois (univ. Laval), pour étudier la sociologie à l'univ. de Montréal.

Serge Vincelette, 549, rue Douville, Granby (univ. de Montréal), pour étudier les sciences économiques à l'univ. de Montréal.

Beaux-arts: Claire Gagnon, 5510, rue Stirling, Montréal (univ. de Montréal), pour étudier l'histoire de l'art à l'université Columbia.

Peter Wilson Mellen, 57, Stratford Road, Montréal (univ. McGill), pour étudier l'histoire de l'art à l'université de Londres.

PHARMACIE A VENDRE

Pharmacie Grignon, à St-Jovite, située entre des affaires locales, très moderne, chiffre d'affaires alléchant. Conditions avantageuses à acheteur sérieux.

Informations: S. GRIGNON, gérant. Tél.: 425-3503 ou 425-3111

TITULAIRES DEMANDES

La Commission des Ecoles Catholiques de Granby demande: Instituteurs pour école irlandaise (cours primaire). Instituteurs pour le cours secondaire.

1 bibliothécaire. 1 professeur d'éducation physique. Excellentes conditions de travail et de salaire.

S'adresser, dès maintenant, à: M. Lucien LAMBERT, Directeur général des écoles, 385, Principale — C.P. 325, Granby, Qué. Tél.: FR. 8-3985

REDACTEUR en CHEF POUR "L'ÉPICIER"

Cette situation offre l'opportunité d'un carrière pour un homme qui possède plusieurs années d'expérience dans le journalisme.

Il sera chargé du planning et mise au point de la politique de rédaction. Un programme complet de bénéfices pour les employés sera mis à sa disposition. Veuillez envoyer tout résumé à:

Directeur du Personnel Les Editions Maclean-Hunter Limitée 2055, rue Peel Montréal 2, Qué.

Un PREPOSE à l'ANALYSE et aux PROCEDURES

pour travailler dans une entreprise d'assurance-vie canadienne-française, laquelle poursuit des objectifs économiques et sociaux.

FUNCTIONS: a) analyser les procédures existantes pour les critiquer et les améliorer; b) élaborer de nouvelles procédures; c) écrire les procédures mises au point.

QUALIFICATIONS: a) instruction: études supérieures (licence en sciences commerciales détentable); b) expérience: avoir 3 à 5 ans d'expérience de bureau, avoir travaillé dans l'analyse du travail et les procédures, enfin avoir connu les ressources d'un ordinateur électronique; c) caractère: contact facile, esprit d'analyse et de synthèse, de la méthode, de l'initiative et de l'imagination; capacité d'écrire correctement et facilement en français.

Discretion absolue assurée à ceux qui écriront à: CASE POSTALE 1504, Place d'Armes, Montréal, Qué.

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ EN STRUCTURE

Un ingénieur en structure, de langue française, avec de bonnes connaissances de l'anglais et un intérêt spécial en béton de structure, est demandé immédiatement comme ingénieur en charge d'un important contrat pour une usine de béton préfabriquée, située aux environs de Montréal. Par la suite, son travail le conduira à suivre la production de l'usine ou suivant son habileté comme ingénieur des ventes.

Ecrire ou téléphoner à: SCHOKBETON QUEBEC INC. Boîte 278, St-Eustache, 161. 627-4727

AVANT LES ÉLECTIONS DU 8 AVRIL

L'Office du blé versera ses derniers paiements

(Suite de la première page)

res qui auront respecté la date limite du 19 avril recevront leur paiement le 30 du même mois.

Les actions pour lesquelles l'offre deviendra effective viendront la propriété de l'Hydro-Québec. Les paiements, mais non avant. En outre, l'Hydro ne prendra possession de chaque compagnie que lorsque 51 pour cent de leurs actionnaires respectifs auront accepté l'offre.

Les lettres officielles, datées du 22 février, sont en voie d'expédition aux détenteurs d'actions de la compagnie d'électricité Shawinigan, compagnie Québec Power, Southern Canada Power Limited, compagnie d'électricité Gatineau, la compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, la compagnie électrique du Saguenay et Northern Québec Power.

En ce qui concerne St-Maurice Power, une seule lettre a été adressée à la direction de la Shawinigan, qui possède toutes les actions. Une procédure semblable a été adoptée dans le cas de la compagnie électrique du Saguenay, propriété de l'Alcan.

Aucune offre n'a encore été faite aux actionnaires de trois petites compagnies: Electricité de Mont-Laurier-Lévesque, Electricité de Ferme-Neuve Liée et la compagnie électrique de La Sarre.

À la conférence de presse du 28 décembre, le premier ministre avait évalué à environ un million la valeur totale de ces compagnies. Cependant, comme elles ne sont pas inscrites à la bourse, le gouvernement a dû faire faire une enquête comptable pour établir leur valeur exacte, le rapport de cette enquête n'a pas encore été soumis.

Les examens se passeront par écrit, en deux sessions, les 29 avril et 1er mai 1963. A ceux qui les subiront avec succès, l'école accordera son certificat de compétence, le seul qui donne droit au permis de guide de la Cité de Montréal.

DANS SAINT-LÉONARD

Les rues Lacordaire et Viou seront prolongées

Le maire Paul-Emile Petit, de Saint-Léonard, a annoncé que des travaux de prolongement des rues Viou et Lacordaire commenceront l'été prochain et que ces deux artères seront éventuellement ouvertes jusqu'à Montréal-Nord.

Les travaux seront terminés, la rue Viou traversera du nord au sud toute l'île de Montréal. Quant au boulevard Lacordaire, qui aura une largeur de 100 pieds et deux voies séparées par un terre de verdure à Saint-Léonard, il se termine au sud à l'avenue Soufflard, dans les limites de la ville de Montréal et au nord, au sanatorium de Rosemont encore dans les limites de Montréal.

Boisjoly et Sauvé ont...

(Suite de la première page)

Les mandats d'arrêt avaient été demandés pour incitation au meurtre par André Lagarde, par la bouche de son procureur Me Claude Danté.

Entre temps, la prévenance du juge Blain s'est poursuivie hier matin. Plusieurs témoins ont été entendus. L'un d'eux est un imprimeur du nom de Pietro Citti, propriétaire d'Artistic Press, rue Papineau. On sait que la police n'a jamais identifié l'imprimeur qui a fait le travail des faux. Or, il semble, selon certains informateurs, que M. Citti n'a pas tremé du tout dans l'affaire. M. Citti est bien le beau-frère de Marcel Joly, mais on croit savoir que les deux hommes n'étaient pas très proches de deux ans lorsque Joly, un autre imprimeur, a été arrêté et condamné pour fabrication de cartes de hockey.

Il arrive aussi que M. Citti est le beau-père de Me Bruno J. Pateras, procureur adjoint de la Couronne dans l'affaire des faux.

Hier, "LE DEVOIR" a mentionné ce fait dans un article intitulé: "Johnson commentera les faux, aujourd'hui". Il l'a mentionné comme un simple fait et une coïncidence. Ce n'était pas du tout son intention, ni de l'auteur de l'article d'ailleurs, de laisser planer quelque doute que ce soit sur l'intégrité de Me Pateras. Si le lecteur a mal interprété ce paragraphe, "LE DEVOIR" s'en excuse. Me Pateras jouit d'une excellente réputation auprès du public en général et de ses confrères de la Couronne et du Barreau en particulier. La prévenance reprendra mardi prochain.

1 FILM GRATIS Pour votre CAMERA ou KODAK. Un rouleau de film VP (noir et blanc) ou en couleurs Kodacolor donné gratuitement avec chaque rouleau de film développé et imprimé double grandeur aux prix suivants: Service de Première Qualité, très RAPIDE, à prix spéciaux, par la poste. Économisez 50% sur films noir et blanc 25% sur films en couleurs.

Photo LUCHAR Enrg. Case Postale 1119, Montréal, P.Q. Veuillez m'envoyer des enveloppes spéciales GRATUITES pour rouleaux de films.

Perspectives d'avenir exceptionnelles chez Johnson & Johnson. Johnson & Johnson, les plus grands fabricants au monde de pansements chirurgicaux, produits pour bébés et produits d'hygiène féminine, recherchent six jeunes gens capables et ambitieux désirant se créer des carrières intéressantes avec revenu supérieur à la moyenne, et se préparer un avenir à la mesure de leurs aptitudes.

DANS SAINT-LÉONARD Les rues Lacordaire et Viou seront prolongées. Le maire Paul-Emile Petit, de Saint-Léonard, a annoncé que des travaux de prolongement des rues Viou et Lacordaire commenceront l'été prochain et que ces deux artères seront éventuellement ouvertes jusqu'à Montréal-Nord.

Boisjoly et Sauvé ont... Les mandats d'arrêt avaient été demandés pour incitation au meurtre par André Lagarde, par la bouche de son procureur Me Claude Danté. Entre temps, la prévenance du juge Blain s'est poursuivie hier matin.

AVIS DE DÉCÈS LAMARRE. — A Montréal, le 21 février 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé, Monsieur S. Emile Lamarre, ex-membre du quatuor Alouette, époux de Adrienne Beaudry, demeurant au 6603 Fabre, Les funérailles auront lieu lundi, le 25 courant.

REDACTEUR en CHEF POUR "L'ÉPICIER" Cette situation offre l'opportunité d'un carrière pour un homme qui possède plusieurs années d'expérience dans le journalisme. Un programme complet de bénéfices pour les employés sera mis à sa disposition.

# Trajan Constantin intente une poursuite de \$100,000 contre le juge Ouimet et Wagner

Par Marcel VLEMINCKX

Me Trajan Constantin, procureur-conseil de Georges Marcotte, a entamé, vendredi, les préliminaires d'une poursuite de \$100,000 contre le juge Roger Ouimet, contre Me Claude Wagner, substitut du procureur général, contre Jean-Paul Fournel, témoin-clé de la Couronne contre Georges Marcotte.

Le motif de sa poursuite: des "injuries personnelles" qui découleraient d'événements qui se sont produits, au cours de la semaine, durant le procès de Georges Marcotte.

Vendredi matin, Me Constantin s'est présenté à la Cour avec une heure de retard. Il a avisé les chroniqueurs judiciaires de son intention bien arrêtée d'intenter des procédures contre les trois personnes ci-haut désignées.

A 2 heures, vendredi après-midi, il inscrivait un "fiat" en Cour supérieure. Un "fiat" (jargon juridique pour les profanes) est une demande faite par un citoyen, à la Cour supérieure, en vue d'obtenir un bref d'assignation.

Dans ce bref qui complèterait, selon Me Constantin, 32 allégués, le demandeur, représenté par lui-même, associerait étroitement Me Claude Wagner, un des substituts du procureur général à Montréal, à Jean-Paul Fournel, dans une "conscription pour déshonorer" Me Constantin.

Dans son "fiat" d'inscription qui porte le no 596-649 du pluriel de la Cour supérieure, dont il a montré une copie aux chroniqueurs judiciaires, Me Constantin décrit Fournel "comme voleur de banques".

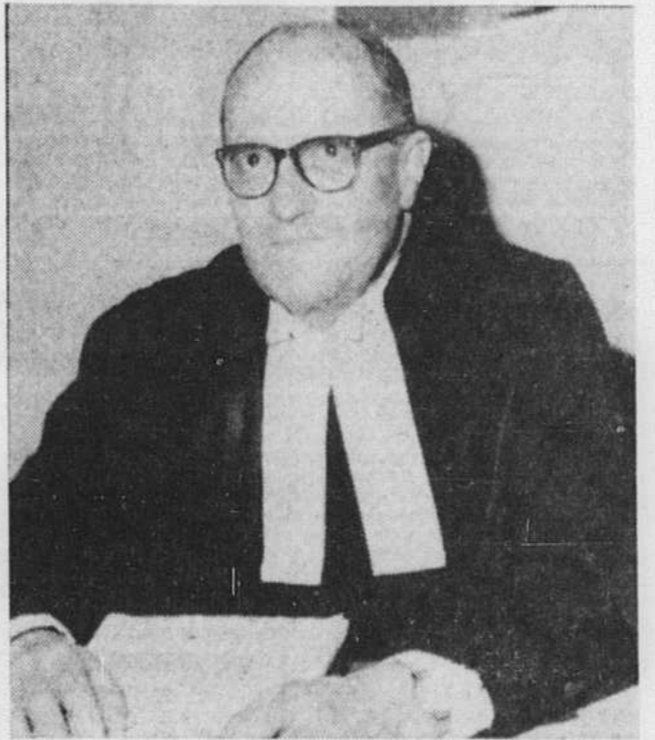
Me Constantin poursuit Fournel parce que celui-ci, durant sa longue déposition devant la Cour, contre Marcotte, a déclaré que ce plaideur, né en Roumanie et admis au Barreau de la province de Québec grâce à un bill privé adopté en 1959,

aurait été "l'instigateur d'un hold-up" de banque perpétré en septembre dernier.

Fournel a précisé: "J'ai commis ce hold-up à la succursale de la Banque canadienne impériale de commerce de la Côte-de-Liesse en septembre. J'avais commis un hold-up à cette banque à la fin de mai ou au début de juin. Puis, il y a eu le hold-up du 14 décembre, toujours à cette même banque".

L'avocat Constantin poursuit Me Claude Wagner qui, prétend-il, aurait tramé cette déclaration-choque avec Fournel et l'y aurait amené par ses questions devant les jurés.

Enfin, il poursuit le juge Roger Ouimet parce que ce dernier, à titre de président du tribunal des assises, a permis que les propos de Fournel soient formulés dans le cadre de la preuve faite contre l'accusé Marcotte.



Le juge Roger Ouimet

## LE MÉTRO

### Une séance spéciale du Conseil pour voter des expropriations

Le Conseil municipal sera convoqué en séance extraordinaire, probablement d'ici une douzaine de jours, dans le but de décréter des expropriations devant permettre la construction de certaines stations de métro.

Le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier a dit hier que le temps presse et qu'il n'y a aucune minute à perdre si l'on veut que le métro soit en opération en mars 1966.

M. Saulnier a aussi révélé que dès la semaine prochaine la ville entrera en pourparlers avec les autorités des Chemins de fer nationaux du Canada pour discuter de la possibilité d'utiliser la voie qui part de la gare Centrale et qui passe sous le mont Royal, pour fins de métro.

Dans le cas des stations, l'administration voudrait adjudger sans délai les contrats pour la construction des stations comprises dans les contrats de creusement du tunnel déjà donnés, soit dans la partie nord de la ligne nord-sud et dans la partie ouest du circuit est-ouest.

Les expropriations permettront l'aménagement des stations et en surface des emplacements où s'effectuera la jonction du métro avec le service d'autobus.

Au cours de cette séance spéciale, le conseil serait appelé à décréter cinq ou six expropriations à cette fin.

Quant au métro de surface qui emprunterait la voie du Canadien National, M. Saulnier a dit que la ville a fait préparer des plans préliminaires qui seront soumis la semaine prochaine aux autorités de la compagnie de chemin de fer pour voir si ces voies peuvent être utilisées pour fins de métro.

Depuis longtemps on parle de l'utilisation de ces voies. L'an dernier la ville de Montréal a obtenu les pouvoirs nécessaires de la Législature lui permettant de négocier avec les Chemins de fer nationaux du Canada et si le projet est réalisable d'aménager un circuit de métro en surface partant de la gare Windsor et se rendant d'une part à Cartierville et d'autre part à l'intersection Papineau et Sauvé, dans le nord est.

Depuis ce temps les ingénieurs de la ville et des ingénieurs-conseil ont fait des études. Les plans préliminaires sont prêts et l'on en est rendu au stade des négociations avec la compagnie de chemin de fer.

### PIERRE DE BELLEFUEILLE À TORONTO

## Jamais le fossé racial n'a été aussi large!

TORONTO. — Le fossé qui divise aujourd'hui les Canadiens de langue française et leurs compatriotes de langue anglaise est le plus large qui se soit vu dans toute l'histoire du Canada en temps de paix. C'est ce qu'a soutenu mercredi soir à l'université de Toronto le rédacteur en chef de "Le magazine Maclean", M. Pierre de Bellefeuille.

C'est là l'une des deux crises que traverse actuellement le Canada. De l'avis de M. de Bellefeuille, la seconde crise réside dans le fait que "le Canada n'est pas gouverné".

"La façon dont Ottawa a disposé de la crise cubaine n'est qu'un exemple qui démontre que le gouvernement actuel n'est pas apte à gouverner et qu'il ne fait que sembler."

"Le cabinet fédéral a mis plus de 48 heures à répondre au président Kennedy pour lui faire savoir s'il approuvait l'intervention de Washington à Cuba."

Abordant le problème du séparatisme, le rédacteur de l'édition française du Magazine Maclean a avoué qu'au tout début, il s'imaginait lui-même qu'il s'agissait d'un simple feu de paille.

"Mais il me faut avouer que tel n'est pas le cas. Le séparatisme prend de plus en plus d'ampleur, se gagnant chaque jour de nouveaux partisans. Pour combler le fossé qui divise le Canada français et le Canada anglais, M. de Bellefeuille a recommandé aux Canadiens de langue anglaise de faire au Québec trois concessions.

"D'abord, nous réclamons un 'new deal' au sein du fonctionarisme fédéral. Puis, nous voulons également avoir notre part dans la gestion des entreprises qui sont exploitées au Québec.

"Enfin, une réforme fiscale s'impose, y compris un examen détaillé des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces", a conclu le conférencier.

### 49 maires veulent l'Expo de 1967 dans l'Est de Montréal

49 maires de municipalités le long du St-Laurent et de l'île de Montréal ont accordé leur appui à la campagne en vue de favoriser l'Est de Montréal comme site de l'Exposition universelle qui aura lieu à Montréal en 1967.

Ils ont répondu à l'invitation de huit associations d'hommes d'affaires, dont le Centre commercial de Montréal Inc., la Société des hommes d'affaires de l'Est Inc., l'Association des hommes d'affaires du Nord; l'Association des hommes d'affaires du quartier Frontenac; l'Association des hommes d'affaires du Plateau Mont-Royal; le Quartier français de Montréal Inc.; l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic; l'Association des hommes d'affaires de Pointe-aux-Trembles, qui leur ont demandé d'accorder leur adhésion à cette campagne.

Les maires ont signé une résolution priant les autorités compétentes de choisir l'Est de Montréal comme site de l'Expo. Ils estiment que la croissance de la population dans l'est et l'équilibre économique de la cité de Montréal à rétablir justifient le choix de l'est de la ville comme site de l'Expo.

Avant l'ajournement, vendredi après-midi, le juge Roger Ouimet a accueilli une demande de Me Constantin. Celui-ci a requis la permission de "voir son client Marcotte entre 3 heures et 8 heures, samedi après-midi, au quartier général de la Sûreté provinciale".

A Me Constantin qui se plaignait de la besogne écrasante qui l'accable depuis une semaine, le juge a rétorqué: "Votre tâche vous laisse le temps. Maître, d'entamer des procédures civiles marginales à ce procès".

"Il s'agit d'une autre chose, Votre Seigneurie". "Nous verrons bien s'il s'agit d'autre chose". Puis, le juge Ouimet a poursuivi: "Je vous ai invité, Maître, à vous retirer du dossier, hier."

"Ceux qui me connaissent savent que je ne renonce jamais", de répliquer le plaideur.

"Il ne s'agit pas de renoncer, il s'agit d'avoir le sens de certaines choses", a tranché le président en martelant bien ces mots.

M. le juge Ouimet a refusé de commenter les procédures préliminaires entamées par Me Trajan Constantin au civil.

Me Claude Wagner, les yeux pétillants et percants, a souri. Il s'est contenté de dire: "Le jour n'est pas venu ou quelqu'un viendra dire à la Couronne quoi faire dans une cause. Cela n'empêchera pas la Couronne de présenter toute sa preuve, comme la loi l'y autorise".

Me Yves Mayrand, co-procureur de Marcotte a dit: "Je désapprouve entièrement la décision et les actes posés par Me Constantin. Lundi j'aviserai sur l'attitude que j'adopterai en face de ce développement que je réprovoque".

Me Claude Wagner a appris avec tout autant de sérénité souriante que Me Constantin aurait porté plainte contre lui auprès du Barreau de Montréal.



Me TRAJAN CONSTANTIN

## La maladie d'un juré force le juge à suspendre le procès de Marcotte

La maladie d'un juré a forcé le juge Roger Ouimet à suspendre le procès de Georges Marcotte, aux assises criminelles de la Cour du banc de la reine, vendredi après-midi. L'instruction en reprendra lundi matin, à 10 heures.

Cet incident vient compliquer un procès engagé difficilement depuis lundi dernier. Ajoutons à ce nouvel incident, la décision avouée de Me Trajan Constantin, procureur-conseil de la défense de poursuivre conjointement le juge Roger Ouimet, le porte-parole de la Couronne, Me Claude Wagner, et le témoin-étoile de ce dernier, Jean-Paul Fournel, pour "injuries personnelles". La conclusion s'impose d'elle-même: on s'éloigne rapidement du but de ce procès qui est d'établir la culpabilité ou l'innocence de Marcotte.

Un rappel bref. Georges Marcotte est accusé du meurtre (qualifié) du policier Claude Maréchal, mort sous les balles de bandits qui venaient de commettre un hold-up à la succursale de la Banque canadienne impériale de Commerce, le 14 décembre dernier.

Ses deux présumés complices, Jean-Paul Fournel et Jules Reeves, subiront leur procès (individuel) en mars, accusés également de meurtre qualifié.

Deux témoins seulement ont pu déposer, au cours de l'audience de vendredi, avant qu'on apprenne la maladie du juré Gaudreault.

M. Jeffery Wiessler, vendeur à l'emploi de la compagnie International Firearms, a déposé que le 14 décembre 1962, il avait vendu à un inconnu une carabine FN Browning.

Il a reconnu qu'il avait vendu une arme similaire à un inconnu le 14 décembre également. En ces deux occasions, il avait également vendu à l'acheteur des balles de calibre .308.

Ce serait l'avis de la Couronne que ces deux armes, dont une aurait servi au hold-up de St-Laurent, auraient été achetées par un membre du trio de bandits assassins.

Mais le vendeur n'a pu identifier en Georges Marcotte cet acheteur. D'ailleurs, ce client avait donné à chaque reprise un faux nom et une fausse adresse — que le vendeur n'était pas tenu d'il de vérifier quand il s'agit de carabines et de fusils et quand l'achat est fait au comptant.

Le policier Roland Aubuchon a déposé quant à son enquête auprès de l'entreprise ci-haut mentionnée.

Ces deux dépositions ont été les seules qui ont été entendues, vendredi. Au cours d'un

bref ajournement, le juge Roger Ouimet a été saisi d'un problème nouveau: le juré No 11, M. Paul-A. Gaudreault, de LaSalle, était indisposé. Il souffrait, disait-il, d'un "engourdissement dans toute la partie gauche" de son corps.

Ce juré, chauffeur de camion, réclamait son médecin.

Le code prévoit la maladie d'un juré. Il autorise le juge à mander un médecin qui, sous la foi de son serment, entre en contact avec le juré malade pour lui prodiguer les soins requis par son état.

Un gendarme provincial, attaché à la surveillance des jurés, a téléphoné à ce médecin. Ce dernier s'est refusé.

Il a précisé que M. Gaudreault lui était presque inconnu, qu'il l'avait reçu deux fois à son bureau seulement, la seconde visite de M. Gaudreault ayant pour but de se procurer un certificat médical, attestant que son état de santé l'empêchait... de servir comme juré s'il était choisi.

Le président de la Cour a mandé le Dr Jacques Baillargeon, de Montréal, auprès du malade. Son état ne serait pas grave et serait imputable à une extrême nervosité avivée par les événements dont ce citoyen est maintenant témoin depuis cinq jours.

Ce juré profitera donc d'un repos sous surveillance médicale durant la fin de semaine.

Lundi matin, sur la foi des bulletins médicaux, le juge

(Suite à la page 2)

### Lapsus

Vendredi matin, dans la relation du procès de Georges Marcotte, le journaliste a écrit, à la première ligne du paragraphe, un nom: "Me Trajan Constantin" au lieu de "Me Trajan Constantin".

Ces deux lapsus ont été corrigés, vendredi. Au cours d'un

DEMANDES

ARCHITECTE: pour faire des études de composition. 5 ans d'expérience.  
INGENIEUR: ayant 5 ans d'expérience en construction.  
DESSINATEUR EN ARCHITECTURE: pour faire mise en plan et études. 3 ans d'expérience.  
Salaires à discuter. VI. 5-4161 - L. 377

## GRANDE DANSE

au profit du Club de Bailon-Balais des CHEVALIERS DE COLOMB

Conseil Notre-Dame des Victoires, No 3480

Sous la présidence de André Sansegret et Noël Lamoureux

A LA SALLE DOM POLSKI, 1956, rue Frontenac

SAMEDI, le 23 FEVRIER 1963, à 7h30 p.m.

Artistes invités — Vedettes de T.V. et Radio

20 prix de présence gratuits

Rafraichissements Orchestre populaire

ADMISSION: \$1.00 par personne

## ARRÊTEZ D'AVOIR PEUR!

et croyez au succès!

Jean-Guy Leboeuf affirme

"Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère!"

Commandez votre exemplaire aujourd'hui chez votre libraire ou dépositaire de journaux ou postes ce coupon

Jean-Guy Leboeuf I. D. Suite 222, 1600 Berri, Montréal 24 - V. 2-8186

Veuillez me faire parvenir par livraison (C.O.D.) ma copie du livre "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!"

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE .....

## 49 maires veulent l'Expo de 1967 dans l'Est de Montréal

49 maires de municipalités le long du St-Laurent et de l'île de Montréal ont accordé leur appui à la campagne en vue de favoriser l'Est de Montréal comme site de l'Exposition universelle qui aura lieu à Montréal en 1967.

Ils ont répondu à l'invitation de huit associations d'hommes d'affaires, dont le Centre commercial de Montréal Inc., la Société des hommes d'affaires de l'Est Inc., l'Association des hommes d'affaires du Nord; l'Association des hommes d'affaires du quartier Frontenac; l'Association des hommes d'affaires du Plateau Mont-Royal; le Quartier français de Montréal Inc.; l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic; l'Association des hommes d'affaires de Pointe-aux-Trembles, qui leur ont demandé d'accorder leur adhésion à cette campagne.

Les maires ont signé une résolution priant les autorités compétentes de choisir l'Est de Montréal comme site de l'Expo. Ils estiment que la croissance de la population dans l'est et l'équilibre économique de la cité de Montréal à rétablir justifient le choix de l'est de la ville comme site de l'Expo.



Me CLAUDE WAGNER

## LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI, 23 FEVRIER 1963

### UN: le chômage est un problème plus important que la carte électorale...

QUÉBEC. — L'Union nationale est d'avis que le chômage est un problème plus urgent que celui de la carte électorale. Elle s'est opposée hier à une motion d'ajournement présentée par les ministériels afin "de permettre à un comité spécial de la carte électorale de se réunir". Le vote de 46 contre 18 a donné raison au gouvernement.

Le chef de l'opposition a fait remarquer qu'une motion sur le chômage, présentée par Maurice Bellemare, est à l'ordre du jour depuis deux semaines. Le premier ministre Lesage a répliqué que la journée du vendredi était celle du gouvernement, non celle des députés et qu'en conséquence, il ne pouvait accepter la suggestion de M. Johnson.

"Nous croyons aussi que le chômage est un problème important, a-t-il dit, mais ce n'est pas une heure ou deux de discussion qui va le résoudre."

Le comité spécial de la carte électorale, formé de 46 membres, s'est donc réuni sous la présidence de M. Lucien Cliche, ministre des terres et forêts.

Le ministre du travail, René Hamel, leader du gouvernement au comité, a dit que le problème majeur venait de Montréal qui ne jouit pas d'une représentation suffisante à la Législature. Il a dit qu'il n'était pas possible de fixer un nombre exact d'électeurs pour chaque circonscription.

Des facteurs tels que l'économie régionale, les groupes ethniques et le type de population devaient être considérés.

Advenant une modification de la carte électorale, il faudrait peut-être compter avec 17 et non 12 ou 13 comités aux limites protégées par la constitution, a déclaré M. Daniel Johnson, à la première séance du comité.

M. Johnson a ajouté qu'une étude "très fouillée" qu'il a confiée à des conseillers juridiques conclut à l'extension des garanties constitutionnelles aux subdivisions pratiquées à même ces circonscriptions depuis la Confédération, mais qui n'en ont pas changé les limites.

Dans une annexe de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, 12 comités du Québec ne peuvent voir leurs limites changées sans le consentement de la majorité de leurs représentants. Il s'agit d'Argenteuil (UN), Brome (UN), Compton (UN), Huntingdon

(UN), Mégantic (L), Missisquoi (UN), Pontiac-Ottawa (UN), Richmond (L), Shefford (UN), Sherbrooke (L), et Stanstead (L). Généralement, on parle de "13 intouchables", remplaçant le comté de Hull (L), à la place du comté disparu d'Ottawa et acceptant Wolfe comme une subdivision presque immédiate de Richmond.

L'Union Nationale possède sept de ces treize sièges, ayant gagné Wolfe au dernier scrutin.

Avantages

A l'intérieur des limites originales, le député de Bagot ajoute Frontenac (UN), formé à partir de Compton, Gatineau (L), détaché de Hull, Labelle (UN), pris dans Pontiac, Papineau (UN), émanant de Pontiac et Temiscoumingue (L), né de Pontiac. L'UN se retrouverait alors avec un avantage de 10 à 7.

M. Hamel avait ouvert la séance en parlant du principe fondamental de la démocratie, s'arrêtant particulièrement à la situation de comités montréalais de plus de 75,000 électeurs alors que le maximum en province se situe dans les 45,000, certains comités jouant autour des 10,000. Le rétablissement de la situation, selon le ministre du Travail, n'imposera pas de divisions arbitraires, mais tiendra compte des circonstances particulières.

M. Johnson devait réaffirmer les vues exposées l'an dernier au nom de son parti; aucune objection à l'addition de circonscriptions dans la région métropolitaine et dans quelques secteurs, mais respect intégral des limites des comités ruraux et non seulement de ceux qui sont protégés par la constitution.

Comme preuve de la bonne volonté de son groupe, le chef de l'UN a admis l'opportunité de corrections à l'intérieur des limites des comités existants. Ainsi, une partie du comté de Gatineau, comprenant un secteur de la ville de Hull, gagnerait à passer au comté de Hull.

La démocratie, a soutenu M. Johnson, n'est pas une simple

question de nombre. Autrement n'aurait qu'à apprendre le chinois aux Russes pour former un bloc solide d'un milliard de personnes.

Comme l'an dernier, le représentant de Bagot a insisté sur la vie caractérisée de nos comtés aux points de vue civil, religieux, économique et social, caractères continuellement en contact avec la juridiction provinciale, sinon avec la fédérale.

L'histoire du Québec, selon M. Johnson, témoigne de subdivisions nombreuses, mais rarement de chambardements.

Avant d'aller siéger en comité, le chef de l'opposition a essayé un vote de 46-18 contre sa motion demandant d'ajourner la Chambre plus tôt pour étudier le problème du chômage.

Le comité s'est donné comme président M. Lucien Cliche, ministre des Terres et Forêts. M. Cliche fera aussi partie du comité directeur de dix membres chargé de faciliter les travaux du comité général.

L'Union Nationale a délégué, outre M. Johnson, MM. Maurice Bellemare (Champlain), Jean-Jacques Bertrand (Missisquoi) et Paul Dorais (Montréal-St-Jacques). Les libéraux y ont délégué cinq de leurs six membres. Ce sont, outre MM. Hamel et Cliche, Mme Claire Kirkland-Casgrain (Jacques-Cartier), M. Gérard Hervey (Jonquière-Kénogami) et Gérard Dallaire (Kamouraska).

Le comité directeur doit se réunir la semaine prochaine, en principe jeudi.

### La planification de l'île échoue à la cité de Montréal

La Corporation de Montréal Métropolitain a confié "officiellement" hier au service d'urbanisme de Montréal la planification du territoire de l'île de Montréal comprenant:

a) l'inventaire économique, démographique et topographique de l'île de Montréal;

b) un plan général des principales artères dans toute l'île de Montréal.

Quelques membres de la Corporation ont émis des inquiétudes quant au coût d'une telle planification, mais tous se sont ralliés à la résolution après que le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier leur eût expliqué que Montréal ne pouvait, en vertu de la présente loi, soumettre un compte pour ce travail.

Le président Saulnier a dit que le service d'urbanisme de la métropole travaillera conjointement avec les municipalités et utilisera les renseignements que les villes de banlieue possèdent déjà.

Dans le cas où une ville n'aurait aucun plan d'urbanisme ni aucune information à donner, alors Montréal tentera de conclure une entente particulière avec telle ville afin de pouvoir poursuivre le travail de planification sur son territoire.

"Si au cours de ces études nous en arrivons à la conclusion que les villes de banlieue devraient participer financièrement à l'entreprise, a dit M. Saulnier, il est évident qu'alors nous reviendrions devant vous pour discuter".

Tout au cours de cette étude, le service d'urbanisme continuera la publication de ces "Cahiers" afin de renseigner les dirigeants des municipalités sur le progrès du travail.

## CENTRE MÉDICAL ST-URBAIN

3875 ST-URBAIN, à proximité des hôpitaux Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc, Notre-Dame, etc.

### DANS UN CENTRE MODERNE EXCLUSIVEMENT MEDICAL

- Bureaux à louer le 1er mai pour: médecins, dentistes, opticiens, radiologie, laboratoire
- Un restaurant
- Un vaste stationnement
- CONSTRUCTION à l'épreuve de feu, insonorisée
- Air climatisé central.
- Deux ascenseurs.

OCCUPATION 1er MAI, 1963

Pour informations: RE. 7-6755

Les superstitieux

On ne croit plus beaucoup que "siffler appelle le diable". Je l'ai pourtant entendu dire dans ma jeunesse. Apparemment on y croyait. On croyait d'ailleurs encore, à cette époque qui n'est tout de même pas si lointaine, à un tas de choses plus ou moins illogiques. Il en reste des traces. Renverser une salière annonçait la chienne, faire des croix était de mauvais augure. Au début de la colonie, il en coûtait cher à celui qui traitait son voisin de "sorcier" ou de "vieux loup". On était porté à croire l'accusation. Le pauvre voisin risquait le bâcher ou l'étranglement, ou quelque chose du genre, si l'accusation était prise un peu au sérieux, et l'accusateur à peu près la même chose si ce qu'il avait dit n'était pas vrai. Car enfin, quoi de plus dangereux, quoi de pire qu'un sorcier ou un vieux loup?

C'était l'horloge qu'on n'avait pas remontée depuis des années qui, comme ça, un soir, à minuit, bien entendu, sonnait les coups exacts. C'était le vase en cristal, posé sur la table autour de laquelle on teillait dans la grande salle, qui se brisait tout à coup en miettes. C'était les pas du grand Philippe, le beau jeune homme mort, tragiquement, que l'on entendait, venant du jardin. Avertissements. Demandes de prières. Toujours à minuit. Jeunes, nous étions amis de ces histoires et nous nous rendions souvent chez ma grand-mère maternelle qui ne se faisait jamais prier pour nous les raconter avec tant d'autres, mystérieuses et fascinantes. On se rappelle le fameux voyage par air, en canot, le diable lui-même dirigeant l'expédition, en raquettes, marchant, les mains derrière le dos, à côté de l'embarcation qui emmenait les larons du chantier de la région de Hull vers Lanoraie où ils avaient décidé, au jour de l'an, d'aller voir leurs blondes. J'ai toujours pensé qu'ayant pris un verre de trop, les copains s'étaient aventurés dehors, au grand froid. Certains y étaient restés. Plus chanceux, le cuisinier s'était réveillé dans la neige, avait rejoint son poêle, et une fois réchauffé, cette fois pas avec du p'tit blanc, avait raconté l'histoire de la randonnée et du chavirement...

Les soirées d'hiver étaient longues jadis, bien que je doute qu'on ait été encore debout à minuit... pour entendre les fameux douze coups de l'horloge. Les imaginations étaient fertiles. On se faisait peur avec des histoires. On passait le temps. Les grands-parents de nos premiers ancêtres ou pays sortaient tout juste de la nuit du moyen-âge dominé par la peur. Deux nous vient notre riche et merveilleux folklore. Le lundi gras, 5 février 1663 (1), on s'amusa ferme dans la colonie. C'était le carnaval. On chantait, on trinquait, on dansait. Contre les abus, les pères jésuites tonnaient, excommuniaient, mais rien ne semblait y faire. Or vers cinq heures et demie de l'après-midi, ce jour-là, des grondements sinistres se firent entendre des entrailles de la terre qui trembla, s'ébranla, faisant crouler les murs, sonner les cloches, semant la panique. Les secousses furent particulièrement violentes dans la région de Québec. La glace du fleuve se brisa dans un bruit terrible, se forma en montagnes d'aspect effrayant. Ce déchaînement d'éléments était accompagné d'éclairs et de tonnerre. Nos gens crurent la fin du monde arrivée, abandonnèrent filles, bouteilles, danses, et s'en furent à l'église. Du coup, dit-on, quatre cents confessions à Sainte-Anne, ce qui était presque le total de la population de la Côte de Beaupré à l'époque. Catherine de Saint-Augustin avait naturellement prévu les événements. Marie de l'Incarnation écrit (2) que: "Un peu devant que le tremblement arrivât (elle aurait) aperçut quatre Demons furieux et enragés aux quatre coins de Québec qui ébranloient la terre avec tant de violence, qu'ils témoignaient vouloir tout renverser".

Les habitants de Québec voyaient alors toutes sortes de choses dans leur ciel: globes de feu, démons, êtres étranges. Ce tremblement de terre n'était pourtant pas le premier. On en avait connu d'autres. Et l'on voit que "durant l'hiver 1660-1661 (le) conseil de Québec refuse d'attribuer à des interventions diaboliques les tremblements de terre qui secouent la colonie" (3).

En plein régime anglais (1776), la Gazette de Québec rapporte le plus sérieusement du monde les méfaits du loup-garou et met les habitants en garde contre cette bête immonde: "L'on apprend de Saint-Roch, près du Cap Maursac, qu'il y a un loup-garou qui court sur la côte sous la forme d'un mendiant, qui, avec le talent de persuader, et en promettant ce qu'il ne peut tenir, a celui d'obtenir ce qu'il demande. On dit que cet animal, avec le secours de ses douze pieds de derrière, arriva à Québec le 17 dernier, et qu'il repartit le 18 suivant, dans le dessein de suivre sa mission jusqu'à Montréal. Cette bête est, dit-on, dans son espèce aussi dangereuse que celle qui parut l'année dernière dans Gévauchan, c'est pourquoi s'en exhorte le public de s'en méfier comme d'un loup ravissant" (4).

Rien dépendant de plus fantastique que l'histoire de ce laboureur qui décida du sort de la monarchie française en 1830 (5). Il s'appelait Martin, vivait à Gallardon, à quelques milles de Rambouillet où se trouvait, au mois d'août, Charles X. Il avait reçu, à ce qu'on disait, la visite de l'archange Saint-Michel, puis, les apparitions ayant cessé, percevait maintenant sa voix qui lui avait apporté des messages, d'abord par Louis XVIII qui l'avait reçu en audience, puis par Charles X. Ce dernier n'était pourtant pas en mauvaise posture ce jour-là du 2 août 1830, en mesure qu'il était de forcer Paris avec treize mille hommes, six mille chevaux, et quatre cents canons. Au lieu d'agir, le roi rêva, perdit le temps, s'interroge. Il pensa à Martin, lui dépêcha La Rochejaquelein en pleine nuit pour connaître l'oracle. Martin accueillit le messager sans surprise, lui dit qu'il a prévu sa visite, que la réponse de l'archange est toute prête: "Le roi ne montera pas sur le trône. Une main invisible le repousse". La Rochejaquelein n'a pas le cœur à rapporter une telle nouvelle au roi, insiste pour que Martin le suive et délivre le message lui-même. Celui-ci refuse, disant que le message est clair et net. Le roi s'incline, ordonne à ses troupes de se retirer, et le lendemain, s'éloigne de Rambouillet avec son cortège, par la route de Maintenon...

Bien entendu, tous ces critiques ne sont pas animés des mêmes motifs. Goldwater, par exemple, est un ultra-conservateur que le dessin gaulliste ravit dans la mesure où il permettrait aux Etats-Unis de se replier sur eux-mêmes. En revanche, l'attitude d'une Clare Boothe Luce et surtout d'un Rockefeller, un Président en puissance, inquiète davantage les milieux de l'administration. Aussi, le sénateur Fulbright notamment et plusieurs autres leaders démocrates sont-ils passés ces jours-ci à une contre-attaque énergique. "I n'est pas jusqu'au Président qui n'ait indiqué au sens humain à sa conférence de presse qu'en cas de désaccord avec un pays étranger, il ne faut pas automatiquement en conclure que les Etats-Unis ont tort! Cela est fort juste, mais on conçoit que l'opposition passe outre..."

Jean-Jacques Le François

1) Robert-Lionel Séguin "La Sorcellerie au Canada français" (chez Ducharme) mentionne le 5 janvier. L'abbé René Casgrain "Histoire de la paroisse de L'Ange-Gardien" indique le lundi gras à 7 heures 1663.

2) Lettre de la vénérable mère Marie de l'Incarnation. Cité par Robert-Lionel Séguin "La Sorcellerie".

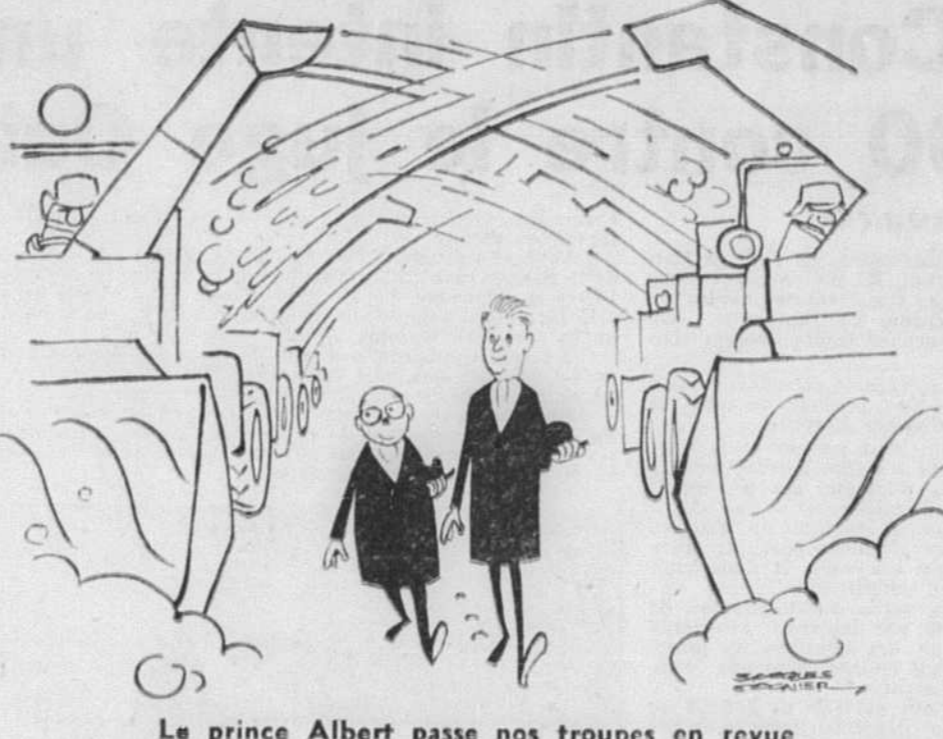
3) J. E. A. Ferland (Cours d'histoire du Canada), id.

4) P. G. Roy "Les petites choses de notre histoire", id.

5) A consulter là-dessus "Louis XVII" d'André Castel, chez Arthème Fayard, Paris.

La Bible vous parle

Faute de bois, le feu s'éteint, faute de diable, la querelle s'épaissit. (Prov 26, 20) Textes choisis par la Société catholique de la Bible.



Le prince Albert passe nos troupes en revue

lettres au DEVOIR

Pourquoi ?

Il n'y a pas longtemps, les chiropraticiens se sentaient leur hill à Québec. Le premier ministre Lesage recourait à une commission d'enquête pour étudier les doléances des chiros. Or, ce qui me trouble, c'est précisément le recours à une enquête. Car, que veut-on prouver? ou plutôt que veut-on trouver entre les médecins et les chiros? Les médecins ne connaissent pas du tout la chiropratique, et ne peuvent point la connaître. Les chiros n'ont pas l'envie d'étudier la médecine et n'ont aucune préoccupation des moyens médicaux dans le traitement des malades.

On assistera à quelle sorte d'enquête?... Sur la médecine ou sur la chiropratique?... Car ces deux disciplines sont complètement séparées. La science chiropratique traite par la correction de la structure osseuse, avec les mains seulement. Et cette science s'applique à tous les humains quels qu'ils soient. Les connaissances médicales

considèrent le corps humain malade par l'invasivité venant de l'extérieur. Si les chiros demandaient une enquête sur les principes (y en a-t-il?) qui conduisent les médecins à exercer leur art, ceux-ci résisteraient-ils à supporter une enquête?... Le gouvernement Lesage attend-il la tenue d'une élection pour prendre une décision sur la chiropratique comme il a tenu une élection pour la nationalisation de l'électricité? Chiroméde

L'indépendance et les vaches maigres

Le Devoir publiait le 20 février une lettre de un certain P.R. établit un rapport nécessaire entre l'indépendance et l'appauvrissement général. S'agit-il, à ses yeux, d'une loi économique ou d'une fatalité s'attachant par prédilection à notre peuple? En accordant à l'indépendance, la République sud-africaine s'est-elle condamnée à deux générations de vaches maigres? Enfin, P.R. a-t-il vraiment étudié la question ou sa crainte ne lui viendrait-elle

pas d'un simple manque de confiance en son peuple? Est-ce que les Etats-Unis seraient passés par une régression économique après avoir secoué le joug de la métropole il y a près de deux siècles? Les circonstances ne sont pas les mêmes, rétorque P.R. — et avec raison — mais pourquoi aujourd'hui l'accusation des pouvoirs politiques s'enrayerait-elle pour nous la désorganisation de l'industrie et du commerce? P.R. ne le dit pas. Toutefois, il est rempli d'appréhensions. Mais, que craint-

il au juste? Que plus personne ne veuille acheter l'amante ou le papier-journal d'un Québec coupable du péché d'émancipation? Que la République du Québec érige une muraille étanche autour du territoire où elle interdirait les échanges commerciaux avec l'étranger? Que l'Ouest canadien refuse de nous vendre le bled dont nous avons besoin pour faire le pain et les hosties? Trêve d'hypothèses extravagantes, que P.R. s'explique lui-même. R.S.V.P.

Un mauvais calque: le "lilium candidum"

Le choix du "lilium candidum" comme emblème floral de la province de Québec a provoqué une telle avalanche de protestations, d'observations savantes de mises au point, qu'un de vos correspondants a peut-être déjà mentionné les précisions linguistiques qui suivent. Je vous les envoie cependant.

Un point est sûr dans toute cette querelle: c'est que la fleur de lis, emblème héraldique, ne représente nullement une fleur de lis. La fleur naturelle est, stylisée, se rapproche de plus en plus de la fleur de lis et s'appelle, en français moderne, le se dit le lily (venant de lilium; cf. anglais lily).

me, alors que le franque cohabite avec le roman. Il est donc vraisemblable de croire que c'est également pendant cette période qu'elle a pris le nom que nous lui connaissons. Nous ne discuterons pas ici l'origine même de la forme de cette figure héraldique, laissant le soin à plus compétent que nous de déterminer s'il y a eu emprunt à l'Orient (motif dérivé, peut-être, du lotus) ou s'il s'agit d'une pointe de javelot stylisée. La fleur de lis (ou fleur-de-lys, ou fleurdeils) n'a donc rien à voir, à quelque point de vue que l'on se place, avec le lilium candidum. Si cet emblème floral est rejeté par le Conseil législatif, il pourrait au moins être adopté par les sociétés de traducteurs (Traducteurs, traducteurs) auxquelles elle rappellerait l'exemple d'un mauvais calque.

André Rigault, 76, Roxton Crescent, Montréal-Ouest.

LETRE DE NEW-YORK

L'opposition républicaine relève la tête

De notre correspondant particulier, Ivan PHILIP

On a beaucoup parlé ces temps-ci de la dernière vogue de la "Nouvelle frontière" (ainsi qu'on dénomme l'élan vital que Kennedy voudrait imprimer à la nation), et cette vogue, c'est la marche à pied. Il n'est question que d'abattre 80 km pendant le week-end, et l'esprit d'émulation est tel que le corps médical s'en est inquiété: la meilleure volonté du monde ne saurait remplacer une forme physique qui fait défaut chez la plupart des Américains motorisés depuis leur plus tendre jeunesse.

Les Républicains ne condamnent pas cette nouvelle marotte de l'aptitude physique; ils trouvent simplement que s'il faut faire marcher quelque chose, c'est l'administration elle-même, qu'ils jugent embourbée en Europe, à Cuba, au Canada, et aux Etats-Unis mêmes. En fait, l'opposition reprend du poil de la bête, et le leader qui monte, c'est Rockefeller.

Préparation pour 1964

Le gouverneur de l'Etat de New York se prépare petit à petit à faire face à Kennedy aux élections présidentielles de l'an prochain. La tâche sera d'envergure, car la tradition s'est implantée de renouveler un premier mandat présidentiel; de plus, malgré tout ce qu'on peut reprocher à Kennedy, son prestige personnel est incontestable: on sent en lui l'homme qui se plaît à la Maison Blanche et qui s'applique à la tâche avec entrain; on sent aussi, aux conférences de presse, sa malicieuse étonnante des moindres détails de politique étrangère ou intérieure.

Mais Rockefeller ne manque pas d'armes. Il a pu parcourir le pays en disant que le prestige des Etats-Unis et leur influence parmi les pays alliés sont notablement en baisse, que l'administration porte une lourde responsabilité quant aux fissures qui se sont manifestées dans l'Alliance atlantique; du point de vue intérieur, Rockefeller note que l'économie n'a pas progressé de façon marquée puisque le chômage augmente et que le taux de croissance demeure

stationnaire, que l'abaissement escompté des impôts favoriserait moins le secteur industriel, secteur essentiel pour une éventuelle reprise, que les contribuables en général, que Kennedy n'a pas donné suite à sa promesse d'introduire une nouvelle législation dans le domaine des droits civils. Rockefeller, conscient de sa réputation de gouverneur progressiste et relativement libéral, hérite du problème peut-être insoluble qui consisterait à lui rallier les suffrages des républicains modérés et des conservateurs: c'est pourquoi, dans ses voyages, il cherche à gagner la confiance de ces derniers en concentrant ses attaques sur les succès économiques de Kennedy et en assurant ses auditeurs qu'il saura "conservé" le prestige américain au dehors.

Les Républicains défendent de Gaulle!

Ce qui irrite le plus les démocrates, c'est peut-être d'entendre Rockefeller s'insurger contre les "méthodes brutales et précipitées" employées par Washington à l'extérieur et à l'intérieur ou s'opposer à ce qu'on critique le général de Gaulle. En réalité, Rockefeller n'est pas seul à penser ainsi, et les Français seraient surpris non pas tant de l'objectivité avec laquelle la presse et les politiciens traitent de la politique de leur pays, mais parfois de trouver même des partisans! Ainsi, le sénateur républicain Scott a accusé l'administration de faire peu-

ve de "neutralité à l'égard de ses ennemis, d'amitié pour les neutralistes et d'hostilité envers ses amis". Le sénateur Goldwater, républicain de l'Arizona, reprenant la thèse de de Gaulle, a dit qu'il lui paraissait logique que la France ne veuille pas rester "sans défense si, un jour, l'Amérique devait retirer d'Europe ses forces nucléaires de crainte que leur présence ne conduise à un conflit mondial". Enfin, Madame Clare Boothe Luce a pu écrire que la politique des Etats-Unis semble être de continuer à faire de l'Europe "une colonie américaine" et que la décision de de Gaulle "était la seule que put prendre un Français patriote".

Bien entendu, tous ces critiques ne sont pas animés des mêmes motifs. Goldwater, par exemple, est un ultra-conservateur que le dessin gaulliste ravit dans la mesure où il permettrait aux Etats-Unis de se replier sur eux-mêmes. En revanche, l'attitude d'une Clare Boothe Luce et surtout d'un Rockefeller, un Président en puissance, inquiète davantage les milieux de l'administration. Aussi, le sénateur Fulbright notamment et plusieurs autres leaders démocrates sont-ils passés ces jours-ci à une contre-attaque énergique. "I n'est pas jusqu'au Président qui n'ait indiqué au sens humain à sa conférence de presse qu'en cas de désaccord avec un pays étranger, il ne faut pas automatiquement en conclure que les Etats-Unis ont tort! Cela est fort juste, mais on conçoit que l'opposition passe outre..."

EDITORIAL

Comment on déraile

Il n'est pas facile de s'émouvoir à date fixe; de se sentir particulièrement charitable telle semaine, et telle autre de s'attendrir sur la propreté des rues. C'est pourquoi "l'article de circonstance" est difficile à écrire, et le plus souvent de lecture ingrate.

Je me sens en parfait accord avec la Semaine de la fraternité, organisée par le Conseil canadien des chrétiens et des Juifs, et qui se termine demain. Peut-être l'aurais-je rappelé comme on essaye de faire son devoir, c'est-à-dire un peu froidement, si une lettre n'avait réchauffé mon zèle.

J'avais donné au Magazine Maclean une chronique sur l'antisémitisme. Je reçois depuis ce moment un fort courrier antisémite. Les lettres anonymes vont au panier, c'est la règle, et nous ne les lisons même pas. Il en est de même des petites feuilles fanatiques — généralement rédigées en anglais aux Etats-Unis — qu'on nous expédie avec une inlassable patience.

Pourtant une de ces lettres a, je ne sais par quel hasard, échappé à la règle générale: je me suis laissé prendre par la sincérité de l'accent et l'énormité des affirmations.

Le correspondant anonyme est jeune, il se dit étudiant à l'université de Montréal; s'il refuse de signer son nom, c'est qu'il ne veut pas se livrer à "un agent de la Révolution juidaïste". (C'est à moi qu'il vous plaît que ce discours s'adresse).

La lettre commence curieusement. L'étudiant se dit indigné de la façon dont on traite les Noirs à Montréal: en quoi je lui donne raison, car nous pratiquons sur ce chapitre un racisme aussi réel que discret. Il a réussi à louer un appartement, que le concierge avait promis à deux Noirs, parce que le propriétaire de l'immeuble est intervenu: il veut des locataires blancs. Mais notre correspondant découvre que ce propriétaire ségrégationniste est juif: à la suite de quoi, enquêtes, recherches sur les Juifs, lectures des Protocoles de Sion, nouvelle philosophie de la vie affirmée au nom du christianisme.

Ainsi, l'étudiant est passé d'une réaction très saine contre le racisme antinoir à un antisémitisme délirant. Je ne produirai pas toutes les insanités qui découlent de ces prémisses, et qui d'ailleurs appartiennent à l'antisémitisme classique. En voici une cependant que je résume, à titre d'exemple:

Comme il n'y avait que 500.000 Juifs en Allemagne, Hitler n'a pas pu en tuer six millions. La plupart des Juifs supposés avoir été exterminés par Hitler se promènent sur le Broadway de New-York et dans les autres gran-

des villes américaines. Quant aux Juifs tués en Allemagne, c'est bien triste pour eux, mais ce n'est pas le premier pogrome: on dirait que le peuple juif a été marqué par le sort, parce qu'il a renié et crucifié Jésus-Christ. Etc.

Dont on pourrait tirer que le "chrétien" qui tue le "Juif" est un instrument de la Providence...

L'étudiant ne veut même plus se souvenir qu'il y avait des Juifs en Pologne, en Roumanie et dans la plupart des pays occupés par Hitler. Je ne vais pas reprendre cette affreuse question — résumée en cent publications, et particulièrement aux derniers chapitres d'une très belle Histoire du peuple juif, écrite par Cecil Roth, de l'université d'Oxford. Ce qui m'intéresse, c'est la déformation de l'antisémitisme.

Il découvre un Juif raciste. Il est scandalisé. Il a raison de l'être. Et ici je le crois sur sa parole anonyme: il y a des Juifs racistes, comme il y a des chrétiens racistes. C'est absurde, mais c'est exact. Ne pas être antisémite ce n'est pas croire que les individus juifs sont tous de pauvres diables innocents et persécutés: ils sont hommes et faillibles.

Mais voilà: ils sont hommes. Comme les Noirs. Comme les pauvres. Comme les Canadiens français...

Chaque groupe humain a été marqué par l'histoire; d'où ce que son comportement a parfois d'étrange à nos yeux, comme nous sommes souvent singuliers aux siens. Il a ses intérêts, ses faiblesses et sa grandeur particulières. Tenter de le comprendre, ce n'est pas démissionner devant lui. Mais c'est refuser de le juger sur sa naissance ou la couleur de sa peau.

Qu'après l'aventure hitlérienne le racisme, réfugié dans les caves, ose réapparaître et recommencer à s'exprimer, c'est un fait humiliant pour l'espèce humaine. Je n'en crois pas d'abord les Juifs, car comme toute minorité durement traitée, ils ont la peau terriblement sensible et s'imaginent parfois qu'on les attaque ou les méprise quand on ne songeait même pas à eux. Mais j'en crois ce que j'en lis.

On aurait tort de crier à l'incendie: le feu couve plutôt sous la cendre, avec ici et là de brèves flammes rapides. Il faut le constater: le vieux mythe de la race décidée et rapace n'a pas disparu. Quant au racisme blanc, dans certains pays, il s'exaspère et fait les manchettes des journaux.

Bref, nous avons besoin que l'on nous parle de fraternité.

André LAURENDEAU

Mission prometteuse

La trop brève visite du prince Albert de Liege et d'une mission commerciale belge n'aura pas seulement permis de faire connaître au public les rapports commerciaux qui existent déjà entre la Belgique et le Canada. Elle a aussi ravivé d'intéressantes perspectives concernant la possibilité d'une participation belge à la création d'un complexe sidérurgique au Québec.

Déjà, des sociétés belges possèdent dans notre pays des investissements d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Ces capitaux sont surtout investis dans la province de Québec. Ils alimentent d'importantes entreprises de ciment, d'huile et de bouteille. On ajoute couramment, et surtout depuis les événements congolais, des capitaux additionnels seraient disponibles pour le Québec.

Cette perspective est d'autant plus prometteuse que les intérêts belges établis au Canada ont fait montre jusqu'à maintenant d'une rigueur technique, d'un souci d'adaptation et d'un esprit social remarquables.

Dans une entreprise fondée par des Canadiens mais passée il y a quelques années sous le contrôle de capitaux belges, les nouveaux propriétaires n'ont pas tardé, par exemple, à instaurer un style de relations patronales-ouvrières témoignant d'un esprit vraiment progressif.

Ces faits s'ajoutent à une sympathie naturelle qui existe depuis longtemps entre Belges et Canadiens de langue française. Les Canadiens qui participent à des rencontres internationales font toujours bon ménage avec les délégations belges. Les réalisations sociales et religieuses de ce pays ont exercé une forte influence sur les institutions de notre province. Enfin, les Belges qui immigrèrent au Canada sont prouvés de qualités d'a-

BLOCS NOTES

opposera à ce que le gouvernement accorde des privilèges spéciaux aux membres du Barreau dans le domaine des relations ouvrières. Nous nous opposerons fermement à toute tentative de nous retirer le droit de plaider notre cause quand nous estimons avoir la compétence voulue pour la faire, ce qui est fréquemment le cas". Le domaine patronal-ouvrier est un domaine très complexe où il entre, bien sûr, des données juridiques, mais qui comporte aussi, et souvent au premier chef, des données économiques, sociologiques et psychologiques.

La seule compétence de l'avocat ne suffit pas pour permettre à ce dernier d'exceller dans ce genre de problèmes. Maints employeurs, s'étant trop fies à des avocats plus soucieux d'ergotages légaux que de relations industrielles, ont eu à payer-cher les conséquences de leur erreur. D'autre part, le mouvement ouvrier et les employeurs se sont donné, depuis quelques années, des hommes qui sont de véritables spécialistes dans ce genre de travail.

Rien ne s'oppose à ce que l'avocat qui consent à se spécialiser dans les problèmes de relations industrielles apporte un précieux concours aux organismes patronaux et ouvriers. Mais il serait utopique de vouloir réserver aux seuls avocats le privilège de représenter employeurs et employés devant les tribunaux du travail. La liberté de choisir leurs représentants, dont disposent présentement les organismes patronaux et ouvriers nous apparaît plus saine.

Me François Nobert, bâtonnier de la province, a heureusement précisé que la résolution adoptée par le Barreau n'avait en vue que la formation d'un comité d'étude. Souhaitons que ce comité d'étude aborde le problème en pensant d'abord au bien des principaux intéressés et non aux seuls privilèges des membres du Barreau.

C. R.

LE DEVOIR
Fais ce que dois
FONDATEUR: HENRI BOURASSA (18 Janvier, 1916)
Comité de Direction: André Laurendeau, rédacteur en chef, Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint, Claude Ryan.
TRESORIER: ARTHUR LEFEBVRE
"Le Devoir" est imprimé au no. 434 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Le Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an) livraison à domicile \$20. Montréal et banlieue, \$20. Québec et Lévis, \$20. Ailleurs au Canada, \$18. Etançais, \$23. Edition du samedi, servie par l'abonnement (un an) \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la presse publication.

LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT

# Washington est déçu par l'intransigeance russe

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont fait savoir à l'URSS qu'ils pourraient accepter sept inspections sur place pour contrôler l'efficacité d'une interdiction des essais nucléaires, si Moscou voulait se conformer à une méthode d'inspection "qui ait du sens".

Le délégué américain demandait de 3 à 10 inspections sur place, tandis que l'URSS n'en accepte que deux ou trois. Une déclaration officielle de Washington exprimait bien la déception des Etats-Unis devant la mauvaise volonté de Moscou qui ne veut pas poursuivre les entretiens tripartites sur un traité interdisant les essais nucléaires. Mais, poursuit la déclaration, M. William Foster, chef de la délégation américaine à la conférence de désarmement, retourne à Genève cette

fin de semaine pour tenter, de nouveau, d'arriver à un accord pratique pour interdire les explosions nucléaires. Cette déclaration a été publiée par l'Agence sur le contrôle des armes et le désarmement, que dirige M. Foster. Elle fait suite à une déclaration du délégué soviétique à Genève refusant de discuter plus longtemps si on n'acceptait pas un maximum de trois inspections sur place.

Plus tôt dans la journée, la délégation soviétique avait déclaré à Genève qu'elle insistait pour que les discussions sur l'interdiction des essais nucléaires se poursuivent non plus en sous-commission mais en assemblée plénière. Les travaux de la sous-commission, auxquels participent la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'URSS, ont lieu à huis clos.

Les observateurs diplomatiques estiment que cette nouvelle exigence soviétique compromet l'espoir que pouvait nourrir le président Kennedy pour la conclusion d'un accord d'ici le 1er avril.

D'autre part, Moscou a amené un nouvel élément de complication dans les débats en assurant que les Etats-Unis devaient être plus étroitement surveillés que l'URSS — dans le cas d'un accord sur les essais — car les zones sismiques sont plus nombreuses dans ce pays qu'en Union soviétique.

Les Etats-Unis et les pays neutres se sont montrés grandement déçus des déclarations faites par la délégation soviétique. Ils sont d'avis que des négociations à caractère aussi complexe que celles qui sont

actuellement menées ne gagneraient rien à être débattues dans un forum constitué par dix-sept délégations.

## Harold Wilson : reconnaître le régime de Pankow

LONDRES. — Le nouveau chef du parti travailliste britannique, M. Harold Wilson, a déclaré hier soir que les Occidentaux devraient se préparer à accorder "une reconnaissance de fait" au gouvernement communiste de l'Allemagne de l'Est en échange d'une garantie du maintien des voies d'accès à Berlin-Ouest.

Il a ajouté que l'Ouest devait faire d'autres concessions, pour un règlement de la question de Berlin, et reconnaître les frontières de l'Allemagne de l'Est avec la Pologne et la Tchécoslovaquie.

Parlant de l'OTAN, le leader travailliste a déclaré qu'il ne pensait pas que la Grande-Bretagne apportait une contribution suffisante à cet organisme.

M. Wilson a ensuite dit que le parti conservateur avait créé une "légende" en prétendant que l'adhésion de l'Angleterre dans le Marché commun avait été compromise par la seule méchanceté de ce "Français brutal" qu'est le général de Gaulle.

Au contraire, M. Wilson estime que l'avenir de la Grande-Bretagne doit être tourné vers le Commonwealth.

## La marine E.-U. propose maintenant d'utiliser d'anciens cargos comme bases de surface des fusées Polaris

WASHINGTON. — Des études faites par la marine des Etats-Unis indiquent que les pays membres de l'OTAN pourraient économiser la moitié de leurs mises de fonds et un an de travail en utilisant des navires marchands transformés au lieu de sous-marins comme bases de lancement des fusées Polaris.

Changeant subitement d'attitude, les Etats-Unis inclinent maintenant à penser qu'il vaut mieux remplacer, au moins au début, les sous-marins Polaris par des navires de surface utilisant ces engins, pour créer une force nucléaire maritime multinationale.

Les experts ont calculé qu'il faudrait environ 76,000,000 pour adapter la coque de certains navires de la seconde guerre mondiale de façon à ce qu'elle puisse recevoir des Polaris. Après une première transformation et quelques expériences ce prix tomberait à 58,000,000. Un sous-marin équipé de fusées Polaris coûterait environ 120,000,000.

### GAGNER DU TEMPS

Ces études indiquent en outre qu'il faudrait environ deux ans pour opérer la transformation d'un navire de surface, ce qui est un an de moins que le temps nécessaire pour mettre au point un sous-marin Polaris.

La marine espérait installer des Polaris sur des navires de surface, mais les dirigeants de la défense américaine ont rejeté cette idée, parce que les sous-marins sont beaucoup moins vulnérables. Cependant, un bon nombre de personnalités de la marine des Etats-Unis pensent qu'un navire de surface serait également difficile à détruire avant qu'il envoie ses missiles.

Il existe déjà un navire équipé de Polaris, l'Observation Island, utilisé pour essayer les fusées de ce type.

Les rampes de lancement pour Polaris pourraient être préfabriquées aux Etats-Unis et installées ensuite dans la coque du navire, sur un chantier étranger. Cependant, une coque de navire marchand classique aurait à être équipée de stabilisateurs plus efficaces afin de diminuer le roulis et le tangage qui nuiraient à la précision des fusées.

## Droit de poursuite contre Cuba ?

WASHINGTON. — Il se pourrait qu'en vertu d'un révisé des ordres permanents que le président a demandés au département de la défense d'émettre, les navires américains aient le droit de poursuite en cas d'attaques dirigées.

Le président a souligné jeudi, au cours de sa conférence de presse, qu'aucune décision n'avait alors été prise. Le droit de poursuite est presque aussi vieux que la marine et a été invoqué lors d'opérations contre la contrebande; il avait cependant suscité une vive controverse lors de la guerre de Corée.

Le problème du droit de poursuite a fait l'objet d'un débat en 1951 lors de l'enquête du sénat sur le renvoi du général Douglas MacArthur, alors commandant des troupes américaines et de l'ONU en Corée. Au cours des auditions, on demanda à feu l'amiral Forrest Sherman, alors chef des opérations navales, de parler du droit de poursuite.

Il déclara : "C'est la poursuite d'une opération contre un navire ou, dans le cas d'un avion, contre un appareil qui vient de la Corée du Nord et nous attaque; on engage un combat et on le poursuit au-delà de la frontière".

La juridiction internationale précise les conditions du droit de poursuite.

### Les conditions

Un ouvrage récemment publié par l'Institut de la marine des Etats-Unis souligne que la poursuite doit être "animée", c'est-à-dire que l'appareil ennemi doit être suivi de près et qu'on doit agir contre lui continuellement. Cela signifie qu'elle ne saurait être interrompue par un avion et reprise par un autre.

En réponse à des questions qui lui ont été posées jeudi au cours de sa conférence de presse, le président Kennedy a déclaré qu'il fallait juger si on devait faire valoir ce droit de poursuite jusqu'aux côtes de Cuba.

## L'ATTENTAT CONTRE LE GÉNÉRAL DE GAULLE

### Liberation de deux prévenus

PARIS. — La police française a élargi deux des quatre suspects arrêtés récemment sous l'inculpation d'avoir complotté contre la personne du président de Gaulle.

La veille de la visite du président de Gaulle à l'Ecole militaire de Paris, siège de l'Ecole supérieure de guerre, la Sûreté d'Etat avait arrêté quelques suspects soupçonnés d'avoir tramé le complot visant à faire assassiner le général au moment où il passerait dans la cour d'honneur de l'institution.

Une carabine munie d'une lunette, avait été produite comme pièce à conviction en cette affaire. Elle devait être l'arme du crime.

Les suspects relâchés sont les capitaines Maurice Maulbon d'Arbaumont et Jacques Gys-Jacquot. L'information aurait permis d'établir qu'ils n'avaient pas trempé dans cette affaire.

Deux autres prévenus sont toujours détenus. Il s'agit de la comtesse Paule Roussoulet de Liffiac, professeur d'anglais, et du capitaine Robert Poinard.

Ce complot aurait été organisé par Georges Watin, dit "la botteuse", dont on sait qu'il participa à l'attentat du Petit-Clamart. Le nommé Watin est toujours en fuite.

## "ÉMEUTE" A NEW-YORK

### Les ménagères et les aubaines

NEW-YORK. — Cinq mille personnes en quête d'aubaines — surtout des femmes — ont failli provoquer une véritable émeute à la porte d'un grand magasin du Bronx qui annonçait hier matin sa vente-reclame annuelle, à l'occasion de l'anniversaire de Washington.

Deux personnes ont été blessées, dont une femme qui a "traversé" une vitrine sous la poussée de ses "concurrentes". Deux vitrines ont été cassées.

Trois agents avaient été postés aux abords du magasin, mais il fallut leur envoyer cinq collègues et deux ambulances de renfort.

La raison de cette "course au trésor", le magasin à rabais offrait sa marchandise à des prix défiant toute concurrence. Les rotissoires électriques étaient offertes à \$1.99; les chandails de cachemire se vendaient \$9.95 et les disques en solde, dans certains cas, neuf cents. Le prix des articles en réclame allait de 29 cents, pour un tube de dentifrice, jusqu'à \$999 pour un manteau de vision.

Le gérant du magasin a confié qu'il avait certes déjà vu des foules d'importance pour les ventes - réclame Washington, mais que c'est bien la première fois qu'il est témoin d'un tel déclenchement.

Dès 7 heures du matin, la foule se formait sur les trottoirs. Jusqu'à l'ouverture du magasin, à 9 heures, la queue s'allongea. C'est au moment où l'on ouvrait les portes que les clientes se sont pressées, brisant les vitrines.

## DOCTRINE

WASHINGTON. — Le président Kennedy a affirmé que les Etats-Unis ne désirent pas imposer une formule philosophique ou une doctrine étrangère à la Guinée, ni à aucun autre Etat africain. Le chef d'Etat a fourni cette assurance au nouvel ambassadeur de la République de Guinée à Washington, M. Karim Bangoura, à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance. "Nous pensons, a déclaré M. Kennedy, que nos intérêts et ceux de l'Afrique sont mieux servis si les peuples africains jouissent d'une indépendance réelle, vivante dans la dignité et avancée dans le paix et la stabilité par le voie du progrès".

## YÉMEN

SANA. — Le président du Yémen, El-Sallal, a demandé hier la formation d'une Fédération arabe englobant la République arabe unie, l'Algérie et le Yémen. Il a également assuré que son régime accordera tout son appui aux adversaires du roi Saoud de l'Arabie saoudite. Sallal parlait à Sana à l'occasion du 5e anniversaire de la fusion — temporaire — de la Syrie et de l'Egypte dans le cadre de la RAU.

## COMMONWEALTH

LONDRES. — Quatre-vingt deux membres du parti travailliste britannique ont déposé hier une motion demandant au gouvernement Macmillan de faire diligence pour mettre sur pied une nouvelle politique économique et commerciale du Commonwealth. Cette politique serait ensuite proposée à tous les pays membres de l'organisation pour "considérations et amendements". La motion travailliste suggère également que le processus proposé soit suivi d'une conférence des ministres des affaires commerciales du Commonwealth.

## LIBÉRATIONS

KAKAVIA. — Les autorités albanaises ont libéré hier 127 otages grecs amenés en Albanie par les rebelles communistes grecs entre 1946 et 1949. Les otages ont été accueillis par la ministre du bien-être social à Kakavia, ville frontalière. La Grèce a remis à l'Albanie une vieille femme qui avait fui son pays en compagnie de son mari, en 1959. Après le décès de son mari, la vieille femme avait manifesté le désir de retourner dans son pays de naissance. Les otages avaient été enlevés par les rebelles grecs qui ont trouvé refuge en Albanie et qui se livraient à des actes de terrorisme d'après-guerre. Quelques exactions sont toujours commises aux frontières grecques.

## CUBA

LA HAVANE. — Fidel Castro a annoncé que des navires de guerre cubains ont capturé huit contre-révolutionnaires qui tentaient de faire passer des armes en contrebande. En outre, les navires cubains ont récupéré deux bateaux de pêche qui avaient été saisis par des éléments contre-révolutionnaires. Le communiqué officiel ne donne pas les noms des captifs et ne précise pas le lieu de leur capture. La semaine dernière, les autorités castristes avaient fait savoir que les deux bateaux de pêche avaient été saisis au cours d'un raid près de Cayo Roque.

## LABOUR PARTY

LONDRES. — L'élection récente de M. Harold Wilson à la tête du parti travailliste n'a entraîné aucun changement spectaculaire dans le cabinet fantôme du "Labour", ou l'aile droite semble conserver une place prédominante. La liste du nouveau "cabinet" travailliste, publiée hier soir à la suite d'un remaniement du principelement au remplacement de M. Wilson en tant que porte-parole aux affaires étrangères,



indique en effet qu'une seule tribune, celle des affaires scientifiques, est confiée à la gauche du parti, en la personne de M. Richard Crossman. A l'exception de M. Crossman, il apparaît donc que M. Wilson est entouré de collaborateurs qui, selon toute probabilité, ont voté contre lui au cours de l'élection du nouveau chef du parti.

## PAKISTAN - CHINE

KARACHI. — M. Zulfikar Ali Bhutto, ministre des affaires étrangères du Pakistan, quittera Karachi à destination de Pékin le 24 février, afin de signer avec le gouvernement chinois, un accord délimitant la frontière commune des deux pays entre le Cachemire et la province chinoise du Sinkiang. Ces accords avaient été annoncés par Pékin et Karachi le 27 décembre dernier, à la suite des négociations entre les deux pays. M. Bhutto, dont la visite avait d'abord été prévue pour

le mois d'avril, restera à Pékin 4 ou 5 jours. Il discutera également d'une coopération économique entre la Chine et le Pakistan et transmettra au premier ministre chinois, M. Chou En-lai, un message du président du Pakistan.

## ITALIE

ROME. — Un deuxième député communiste italien a quitté hier les rangs de son parti. Il s'agit de Vincenzo Misefari, de la Calabre, qui a expliqué que les structures du parti communiste ne le satisfaisaient plus. Il y a une semaine, un autre député communiste, Giuseppe Bufardec, de la Sicile, avait rejoint le parti socialiste affirmant que la ligne de conduite du parti communiste était "contradictoire, confuse et mal adaptée aux besoins des masses". Le parlement italien a été dissous la semaine dernière et les prochaines élections sont prévues pour le 28 avril.

AU JARDIN RESIDENTIEL DU NOUVEAU ROSEMONT

**J.-Marc Mayrand** adm.

**220 LUXUEUX DUPLEX**

FACE au 3600, rue De Repentigny (4e rue à l'est de Cadillac, nord de Sherbrooke) aussi au nord du boulevard Rosemont entre la rue Carignan et le boulevard Langelier.

PRIX A COMPTER DE \$21,950

Visitez tous les jours

Entre 1.00 et 5.00 et 7.00 et 9.00 p.m.

CL. 5-7778 CL. 5-2427

**C'est facile et rapide de PARLER ANGLAIS**

avec la MÉTHODE **Poly-Glot**

Il suffit de 60 heures

Les preuves sont là !

20 DISQUES HI-FI — 40 LEÇONS

Speaker : HENRI BERGERON

Amateur Professionnel

Méthodes ESPAGNOLE — ITALIENNE et FRANÇAISE

Postez ce coupon pour documentation complète

**POLY-GLOT Inc. (1963)** 15, rue St-Pierre, Québec, P.Q.

Messieurs : Sans obligation de ma part, veuillez me faire parvenir votre DISQUE D'ESSAI GRATUIT et les renseignements sur la Méthode POLY-GLOT de conversation ANGLAISE

ESPAGNOLE  ITALIENNE

NOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ COMTE \_\_\_\_\_

EMPLOI \_\_\_\_\_ AGE \_\_\_\_\_

# Moscou: une guerre mondiale si Washington attaque Cuba

MOSCOU. — Le ministre de la défense de l'Union soviétique, le maréchal Malinovsky, a menacé les Etats-Unis de destruction nucléaire si Washington déclenchait une attaque contre Cuba.

"Nous aimerions avertir les milieux agressifs américains qu'une attaque contre la République cubaine signifierait une troisième guerre mondiale", a déclaré hier le ministre de la défense dans un discours très ferme prononcé à l'occasion du 45e anniversaire de la constitution des forces armées soviétiques. Il a ajouté que l'Union soviétique serait parmi les premiers pays à prêter aide et assistance. "Nous tenons une nouvelle fois à rappeler aux Occidentaux que l'Union soviétique ne se laisse pas intimider. La puissance de notre riposte sera plus que suffisante pour anéantir nos agresseurs dès les premières heures de la guerre".

Le premier ministre Khrushchev était aux côtés du maréchal Malinovsky qui a encore déclaré : "Nous ne disposons pas de faits qui témoignent que les cercles imperialistes américains ont abandonné la politique de guerre. Bien plus, ils ont procédé à de nouvelles provocations. Ils dirigent leurs sous-marins contre nos bateaux pacifiques de commerce et se livrent à toutes sortes de manœuvres dangereuses, se mettant en travers de leur chemin, ce qui peut être dangereux à l'extrême".

Advenant une attaque contre Cuba, a répété le ministre de

la défense, les forces pacifiques du monde ne se contenteront pas de protestations et de démonstrations. Elles se leveront à la défense de la victime d'une agression.

Malinovsky a précisé qu'une guerre touchant Cuba ne serait pas limitée à Cuba mais frapperait également les Etats-Unis, car la politique des Etats-Unis à Cuba fait partie du système général "agressif" des Américains.

Le maréchal a également dit que si les Etats-Unis utilisaient les fusées "dont M. McNamara menace l'URSS", la riposte de l'Union soviétique serait plusieurs fois plus puissante et détruirait "tous les centres industriels, administratifs et politiques des Etats-Unis". Les pays où sont établies les bases américaines seraient également totalement dévastés par notre riposte.

Traitant ensuite des bases nucléaires sous-marines des Etats-Unis, le ministre a affirmé que ce fait "ne donnerait pas aux dirigeants du Pentagone les avantages militaires qu'ils escomptent, car notre flotte agissant conjointement avec les troupes de fusées et l'aviation, est capable de venir à bout aussi efficacement des bases de fusées sous-marines que des bases terrestres".

### Les satellites

Entre temps, prenant la parole sur les ondes de la radio d'Etat, à Moscou, le général Biryuzov, responsable du programme stratégique des fusées en Union soviétique, a déclaré que l'URSS pourrait utiliser les satellites comme rampes de lancement de fusées. L'URSS a maintenant les moyens techniques de lancer ou telles armes sur terre à n'importe quel endroit ou moment de la trajectoire d'un satellite et ce, par un système de télécommande.

Un autre général soviétique a précisé que les engins russes pouvaient détruire n'importe quelle base sous-marine Polaris, ou qu'elle soit.

### AVALANCHE

NAPLES. — Un glissement de terrain a partiellement inondé de boue le village de St-An'ni, près de Naples, forçant les 75 habitants à fuir leurs demeures. L'avalanche est due aux fortes pluies qui se sont abattues sur la région depuis une semaine. Il n'y a pas eu de victime. Un autre glissement menaçait hier le petit bourg de Nerano et ses 400 habitants. Ceux-ci ont été évacués.

**\$139<sup>50</sup>\* SEULEMENT**

**RENDEZ-VOUS PAR RÉACTÉ**

**SANS ESCALE ET**

**SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES**

**À NASSAU**



**LE SEUL SERVICE DIRECT PAR RÉACTÉS VERS L'ÎLE ENSOLEILLÉE**

Profitez du luxe, des commodités et de l'économie que vous offre un voyage confortable à bord d'un réacté DC-8 d'Air Canada, équipé de moteurs Rolls-Royce. Il vous conduira agréablement vers les régions ensoleillées du Sud!

**Allez à MIAMI sans frais supplémentaires!**

En revenant de Nassau par Air Canada et par les lignes de correspondances, pourquoi ne pas vous arrêter à Miami, la ville enchanteresse, une nuit ou plusieurs jours? Allez ensuite à Tampa où vous pourrez monter à bord d'un avion d'Air Canada pour votre retour à Montréal. Cela ne vous coûte pas plus cher; tout est inclus dans le prix du billet d'Air Canada, classe économique — 17 jours, aller-retour, pour Nassau!

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages, ou téléphonez à AIR CANADA, H.U. 9-3411.

\*Tarif excursion-17 jours, classe économique, aller-retour.

Voyagez à la canadienne... voyagez par Air Canada



**UNE CIGARETTE DE MEILLEUR GOÛT... ET ELLE EST FAITE CHEZ NOUS**



LA SOCIÉTÉ DES TABACS QUÉBÉCOIS INC.

# La Banque de Commerce Canadienne Impériale traite du capital au travail

### Dans son dernier bulletin

Dans un examen succinct et complet des affaires canadiennes, il apparaît que 83,5 pour cent des ventes par des compagnies effectuées par des compagnies durant l'exploitation accusent un bénéfice. Les 16,5 pour cent restant des ventes furent effectuées par des compagnies qui déclarèrent soit une perte, soit une opération sans profits.

Pour les compagnies ayant réalisé un profit, ce profit moyen sur les ventes fut de 3,8 pour cent.

Telles sont certaines constatations rapportées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce dans une analyse du "Capital au travail" paru dans l'édition de février de sa Lettre commerciale. L'analyse de la banque est basée sur les dernières statistiques du gouvernement concernant les déclarations d'impôt des corporations.

Dans deux des industries manufacturières étudiées, toutes les ventes furent effectuées par des compagnies fructueuses — les boissons alcooliques et la gravure, la stéréotypie et les industries connexes. Presque toutes les ventes furent effectuées par des compagnies accusant un bénéfice dans l'industrie du téléphone (99,6 pour cent) dans les manufactures d'instruments agricoles (99,5 pour cent), dans les usines de pâte à papier (98,9) dans les manufactures de savon et de produits de toilette (98,3) et dans les aciéries (98,1).

Le plus faible pourcentage des ventes réalisées par des compagnies accusant un bénéfice apparaît dans la production d'huile brute et de gaz naturel (14,9 pour cent), les transports aériens (45 pour cent), le commerce en gros du bétail et du grain (43,8 pour cent), les pêcheries (41,8), la silviculture (37) et l'agriculture (27,9).

Les cas étudiés dans l'analyse contiennent environ un cinquième de toutes les déclarations des corporations, comprenant toutes celles ayant déclaré un profit.

Parmi toutes les compagnies fructueuses examinées dans cette étude, la déclaration moyenne sur le capital investi fut de 7,8 pour cent et le profit sur la valeur nette fut de 8,7 pour cent. La proportion des inventaires par rapport aux ventes fut de 15 pour cent et celle des effets à recevoir par rapport aux ventes fut de 10,1 pour cent.

L'industrie par industrie, voici ce que fut la moyenne des profits réalisés sur les ventes par les compagnies ayant déclaré un profit:

Transport, entreposage, communication et service public	7.8 %
Mines, carrières et puits de pétrole	7.1
Services	5.6
Agriculture	5.1
Toutes les industries manufacturières	4.5
Sylviculture	3.9
Pêcheries	3.6
Construction	3.1
Commerce en gros	2.0
Commerce de détail	2.0

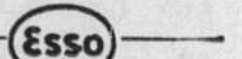
La déclaration sur le capital investi présente un aspect différent. En voici les chiffres:

Construction	14.8 %
Services	12.2
Commerce en gros	11.3
Commerce de détail	10.1
Sylviculture	9.2
Agriculture	8.5
Toutes les industries manufacturières	8.2
Pêcheries	6.1
Mines, carrières et puits de pétrole	5.6
Transport, entreposage, communication et service public	5.0

### CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

L'Assemblée générale ordinaire et spéciale des actionnaires du CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, convoquée pour le mardi 12 mars 1963, aura lieu le jour, à 15 heures, à PARIS, Salle Gabriel Hanotau, 9 avenue Franklin-Roosevelt.

Le secrétaire général B. LECLEC



### IMPERIAL OIL LIMITED

#### AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de trente cents (30¢) par action a été déclaré sur le capital-actions émis de l'Imperial Oil Limited et sera payé le 29 mars 1963 aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 4 mars 1963.

Par ordre du Conseil d'Administration

Le Secrétaire général, G. M. Henderson

Toronto, Ontario, le 21ème jour de février 1963

### Bourse de Montréal

Le marché local est calme à cause de la fermeture de Wall Street

MONTREAL — Les cours ont progressé hier en Place locale.

Les compagnies d'électricité du Québec ont progressé à la faveur de la déclaration du premier ministre Jean Lesage exposant en détails l'offre d'aide de son gouvernement. Shawinigan a gagné 1/4 à 30, Gatineau 3/4 à 34 1/2 et Québec Power 1/2 à 36 1/2.

Building Products a haussé de 2 1/4 à 26 1/4, Dominion Glass de 1/2 à 20 1/4, Massey-Ferguson et Dominion Textile de 1/4 à 12 1/2 et 19 respectivement.

Dans le secteur des métaux communs, Asbestos a cédé un point à 26 et Consolidated Smelters 1/4 à 23 1/4.

Canada Cement a gagné 1/4 à 34 1/2, Banque Canadienne Nationale 1/4 à 72 1/2 cependant que Hudson's Bay Company a cédé 1/4 à 12 1/2.

Dans le compartiment des mines, Mistango a gagné 13 cents à 23 cents sur un déplacement de 23,700 actions. Roberval a haussé de 5 1/2 cents à 29 1/2 cents au milieu d'une forte activité. North American Rare a gagné quatre cents à 57 cents cependant que Dominion Leasehold a cédé quatre cents à \$1.05.

### Cours du dollar

Le dollar américain cotait hier de \$1.07 23/32 à \$1.07 1/2 en devises canadiennes. Jeudi, il valait de \$1.07 1/4 à \$1.07 25/32.

La livre sterling valait de \$3.01 15/16 à \$3.02 1/16. Jeudi, elle cotait de \$3.02 à \$3.02 1/2.

## COMPTABLES AGRES

<b>Lucien Dahmé, C.A.</b> Comptable agréé Bâtiment de La Sauvegarde 188 est, rue Notre-Dame UN. 6-2681	<b>Jacqueline Paradis, C.A.</b> Comptable agréé Bâtiment de La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame Ch. 52, 53 UN. 6-2681 — DU. 1-0111
--	---

<b>Provost, Hotte &amp; Associés</b> Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié ROLAND PROVOST, C.A. GEORGES H. HOTTE, C.A. 2596, boul. Rosemont RA. 2-1109	<b>VIAU &amp; ROBIN</b> Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. I. SERGE GERVAIS, C.A. PO. 9-3871 4926, av. Verdun, Verdun
---	---

**Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés**

**E. H. Knight & Co.**  
Comptables agréés  
M. Samson, O.B.E., C.A.  
Léon Côté, C.A.  
Henri Bélair, C.A.  
Albert Gervais, C.A.  
Berni Sylva, C.A.  
Dennis Bell, C.A.  
Raymond Couillard, C.A.  
Marthe Lacroix, C.A.  
Marcel Imbelleau, C.A.  
Georges Roussin, C.A.

**RIMOUSKI**  
Conseils: Maurice CHARTRE, A. A. CHINÉ BEAUVAIS, D.S.C., G. GÉRARD MARCEAU, C.A.  
132 ouest, Saint-Jacques — VI. 2-4691

### Massey-Ferguson établit un record

Pour ses ventes à \$596,097,449.00

Le chiffre global des ventes de Massey-Ferguson Limited accuse une augmentation de 15% à \$596,097,449 (un record) et celui du revenu net de 18% à \$18,074,094, pour l'exercice terminé le 31 octobre dernier, par rapport à l'exercice précédent.

Le président du conseil d'administration et principal dirigeant de la compagnie, M. W. Eric Phillips, dans son rapport aux actionnaires, affirme que l'amélioration du profit net a été réalisée en dépit de déficits d'exploitation subits en France et au Brésil, et malgré des difficultés dans le domaine des taux de change.

M. Phillips affirme que la tendance actuelle pourra être maintenue. Il ajoute qu'on ne peut prévoir aucun changement important dans la conjoncture économique à l'échelle mondiale, au cours de 1963.

Il a précisé sa pensée en disant qu'en Amérique, les conditions seront pas modifiées au cours de la présente année, mais qu'en Europe, à cause de incertitudes quant à l'évolution de la C.E.E., la situation sera un peu plus délicate.

Le fonds de roulement de Massey-Ferguson, au 31 octobre dernier, était de \$189,744,142, soit une hausse de \$10.3 millions par rapport à l'exercice précédent. Les nouveaux investissements, à cause de la hausse du rendement de l'année, ont été de \$21.6 millions, et le président prévoit qu'ils seront de l'ordre de \$24 millions en 1963. Les profits réinvestis dans la société, au 31 octobre se chiffraient à \$136,924,999.

Le coût de la production s'est établi à 76.6% du prix de vente, alors qu'un an plus tôt, il avait été de 79.2%, ce qui indique, selon le rapport, une amélioration du rendement au niveau de la fabrication en même temps qu'une augmentation du volume dans les principales usines de la compagnie.

Le rapport indique qu'en 1962, 85% des ventes étaient des machines et de produits que la compagnie ne fabriquait pas il y a cinq ans.

### Bourse de Toronto

Le marché minier a bien terminé la semaine

TORONTO — Les cours ont progressé hier en Place torontoise. Pourtant, l'activité a été la plus faible depuis cinq semaines.

On croit que ce fait est attribuable à la fermeture des principales Bourses américaines, qui ont cessé leur activité hier pour marquer l'anniversaire de Washington.

L'indice des industrielles a gagné près d'un demi point. Dans ce secteur, Investors Syndicate A a gagné 1-8 et Canada Cement 7-8. Gatineau Power, Steel Co. of Canada et Dominion Foundries & Steel accusaient des gains variant de 1/4 à 1-2.

Par contre, Oshawa Wholesale A a cédé 1-2, Walker Gooderham 5-8, Canada Packers B 7-8 et Federal Grain 2 points.

Le virement a été de 2,453,000 actions comparativement à 2,938,000 jeudi.

Dans le compartiment des métaux communs, Falconbridge et Hudson Bay Mining ont gagné 1-2, cependant que International Nickel a cédé 1-4. Dans le secteur des aurifères, Hollinger a gagné 3-8 et McIntyre Porcupine 1-4.

Dans le secteur des Pétroliers, Home a cédé 1-4, Home B 1-8, et Hudson's Bay Oil a gagné 1-8.

### Canadian Int. Freight Forwarders Association Inc.

A élu ses dirigeants pour le terme 1963-64

Lors de l'assemblée générale annuelle, tenue au Club du Montreal Board of Trade, mardi, le 7 février 1963, les membres de la Canadian International Freight Forwarders Association Inc. ont élu au terme d'office les personnes suivantes, pour l'année courante:

PRESIDENT — M. R. Bourassa, St. Arnaud & Bergevin Ltd., Montréal, P.Q.;  
VICE-PRESIDENT — M. J. M. Dever, Johnson & Dever Ltd., Montréal, P.Q.;  
SECRETARE — M. F. O'Rourke, Thos. Meadows & Co., Canada Ltd., Montréal, P.Q.

TRESORIER — M. R. A. Booth, Ballock Bros. Ltd., Montréal, P.Q.;  
DIRECTEURS — M. A. N. Kirsch, David Kirsch Ltd., Montréal, P.Q.; M. R. A. Stanford, W. J. Ross Ltd., Montréal, P.Q.; M. H. H. Cooke, Border Brokers Ltd., Montréal, P.Q.; M. Jean Racine, C. E. Racine & Co., Ltd., Montréal, P.Q.; M. J. D. Murray, Murray & Robinson Ltd., Toronto, Ont.; M. Harrison Moore, Vanocou & Weighmark Ltd., Vancouver, C.B.;  
EX-OFFICIO — M. H. D. Walmsey, Gillespie-Munro Ltd., Montréal, P.Q.;  
SECRETARE ADJOINT — M. J. Gilligan, The A. W. W. Kyle Co. Ltd., Montréal, P.Q.

Des certificats de membres honoraires à vie ont été également présentés à J. O. Stratton, H. D. Walmsey et J. J. Gillivan en reconnaissance des services rendus à titre d'anciens présidents de l'association.

### ELUS VICE-PRESIDENTS DE L'ALLIANCE MUTUELLE-VIE



M. Ignace Brouillet, I.C.



M. Roger Des Grosseillers, LL.B.



M. Gérard Plourde

M. Wilfrid Gagnon, C.B.E., président de l'Alliance Mutuelle-Vie, annonce l'élection à la vice-présidence de M. Ignace Brouillet, I.C., Roger Des Grosseillers, LL.B., et Gérard Plourde, tous trois membres du Conseil d'administration de la compagnie depuis plusieurs années. M. Brouillet, ingénieur, est un associé de la Maison Brouillet et Carmel, M. Des Grosseillers est président de A. Bélanger (Détail) Ltée et M. Plourde est président de United Auto Parts, Inc.

### \$1,459,000,000.00 de gain pour la General Motors

Les ventes furent de \$14,600,000,000.00 en 1962

General Motors Corporation annonce que le chiffre des ventes a atteint un niveau record: 14,600,000,000.00. C'est la plus grosse somme d'argent jamais recueillie par une firme américaine.

Le rapport préliminaire, publié par le président du conseil d'administration, M. Frederic G. Donner, et par le président de la compagnie, M. John F. Gordon, précise que la plus grande société américaine a réalisé des records dans presque tous les secteurs: ventes, revenus, dividendes, salaires, et livraisons d'automobiles et de camions.

En 1962, les ventes ont été de \$14.6 milliards, contre \$11.4 milliards en 1961, et abaissent le record de \$12.7 milliards établi en 1960.

Quant au revenu net, établi à \$1,459 milliard, il dépasse largement le revenu net de \$853 millions de 1961 et remplace l'ancien record de \$1,189 milliard établi en 1955.

Le revenu par action ordinaire a été en 1962 de \$5.10, contre \$3.11 en 1961.

### Canadian Aviation Electronics

A subdivisé son capital-actions

A l'occasion d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de Canadian Aviation Electronics, ceux-ci ont approuvé un fractionnement des actions ordinaires de la compagnie sur une base de 3 actions pour une. Avant que soit décidé ce fractionnement, C.A.E. avait 344,576 actions en circulation.

L'assemblée a aussi approuvé l'augmentation du nombre des administrateurs de la compagnie de 10 à 11 et, par conséquent, à une réunion du conseil d'administration, M. Francis G. Winspear a été élu pour remplir le nouveau poste.

M. James F. Tooley, président, a révélé aux actionnaires présents que la compagnie avait conclu une entente avec Energy Conversion Laboratories, de Detroit, pour la fabrication et la mise en marché d'une nouvelle invention, Celec, à laquelle on n'a pas encore donné de nom, aidera à régulariser et à perfectionner les systèmes de changements dans les circuits utilisant le courant alternatif.

Ce produit sera probablement manufacturé aux usines de la Canadian Aviation Electronics, à Montréal.

### Cours des changes

Afrique du Sud, Rand	1.51 5/16
Allemagne, D. Mark	2.694
Angleterre, Livre	3.02 1/4
Argentine, Peso	.0082
Australie, Livre Aust.	2.42
Autriche, Schilling	.0419
Belgique, Franc	.0216 1/2
Brazil, Cruzeiro	.0024
Chili, Escudo	.39
Danemark, Couronne	1.562
Espagne, Peseta	.0181
France, Franc	.22
Hollande, Florin	29.04
Italie, Lire	.001738
Japon, Yen	.00302
Mexique, Peso	.0869
New York, Dollar	1.07 25/32
Norvège, Couronne	1.509
Nouvelle-Zélande, Livre Nlle-Zélande	3.01 1/4
Pérou, Sol	.0404
Suède, Couronne	2.080
Suisse, Franc	2.494
Tchécoslovaquie, Couronne	1.503
Venezuela, Bolivar	2.380

### À noter...

La ville de St-Georges, comté de Beauce, a vendu ces jours derniers à Cliche & Associés Ltée, au prix de 97.72, une émission de \$69,000, d'obligations remboursables en séries de vingt ans. L'émission comprend \$24,500, de titres à 5 1/2% 1964-73 et \$44,500, à 5 1/2% 1974-83. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.722%.

La Cité de Farnham, comté de Missisquoi, a adjugé ces jours-ci, à Crédit Interprovincial Inc., au prix de 98.09, une émission de \$25,000, d'obligations à 5 1/2% remboursables en séries en vingt ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.718%.

Marcel CLÉMENT

### Molybdenite Corporation of Canada Ltd

Affiche un profit net de \$70,890.91 vs \$16,686.25 précédemment

Molybdenite Corporation of Canada Limited a fait parvenir à ses actionnaires son rapport pour 1962. Cependant, M. Paul Ranger, y déclare que la décision prise, il y a deux ans, d'augmenter la capacité du moulin s'est justifiée dans le bilan de cette année. Le profit net est passé de \$16,686.25 à \$70,890.91. Ces résultats sont extrêmement satisfaisants, surtout si l'on considère que ces profits furent réalisés avec une teneur de minerai plus faible que la moyenne de nos réserves.

L'argent que nous avions avancé à Preissac Molybdenite Mines Limited nous a été entièrement remboursé. Preissac Molybdenite Mines Limited, dans laquelle votre compagnie détient un intérêt important a utilisé à date, près de \$1,000,000, investi par une autre compagnie pour développer sa propriété. Les résultats des travaux d'exploration demeurent prometteurs.

Peu après la fin de notre année fiscale, M. Gonzague Langlois, ing. P., gérant de la mine, donnait sa démission et à notre grand regret nous avons dû l'accepter. Grâce à ses grandes qualités, il s'est mérité un poste important dans une association entièrement dévouée au service de toute l'industrie minière de la province de Québec.

En 1962, les ventes ont été de 755,503 livres ont été transformées en oxyde molybdique et 66,336 livres ont été vendues sous forme de concentré de molybdénite.

Au cours de la dernière année fiscale, l'usine de bistrifure de molybdène n'a pas fonctionné. Une décision en ce sens avait été prise par votre bureau de direction en juillet 1961, après avoir constaté qu'il était impossible de retirer des profits de cette production étant donné que son coût de production s'élèverait trop élevé en comparaison du prix du marché.

139,525 livres de bismuth ont été produites en lingots purs à votre raffinerie de bismuth.

Le recouvrement moyen pour la molybdénite a été de 92.51 p.c. et de 77.31 p.c. pour le bismuth.

### Notre production d'électricité accrue de 3.3%

Selon la statistique fédérale, en 1962

La production nette d'électricité par les centrales qui produisent normalement 10 millions de kilowatts-heures ou plus par année a baissé de 0.9 p.c. en décembre (10,187,981 megawatts-heures contre 10,278,686 un an plus tôt). Les importations d'électricité ont monté au cours du mois (338,509 mwh contre 235,318 un an auparavant), tandis que les exportations ont baissé (281,951 mwh contre 374,560). Le total disponible aux usages primaires a monté de 2.5 p.c. en décembre (9,844,743 mwh contre 9,606,639 en décembre 1961), tandis que la quantité employée dans les bouilloires électriques a reculé de 25 p.c. (399,796 mwh contre 532,805 mwh).

La production nette s'est accrue de 3.3 p.c. en 1962 (117,003,171 mwh contre 113,221,413 un an plus tôt). Les importations ont monté au cours de l'année (2,791,100 mwh contre 1,393,960 en 1961), tandis que les exportations ont baissé (4,049,481 mwh contre 4,180,022). L'électricité mise à la disposition des usagers primaires en 1962 a augmenté de 5.4 p.c. (110,123,362 mwh contre 104,511,080), tandis que celle utilisée dans les bouilloires électriques a diminué de 5.1 p.c. (5,621,428 mwh contre 5,924,271).

POMMES: McIntosh, belles, 1.65-1.85, à cuire 90-1.00, en rangées 2.25-2.50. Fameuses 1.25, Cortland 1.50, Délicieuses, belles 4.50-5.00 le minot.

BETTERAVES: 2.00 les 50 livres.

CAROTTES: 1.90-2.25, grosses 1.75 pour 50 livres, 3.00-3.25 celles de 30 livres.

CHOUX: 2.00-2.35 le cageot ou le sac de 50 livres; rouges ou savoie 1.75-2.00 le cageot.

NAVETS: No 1, 3.00, No 2, 2.00 pour 50 livres.

OIGNONS: Jaunes 2.50-2.75, gros 3.00, petits 2.00, rouges 2.50 pour 50 livres.

PANAIIS: 2.00 pour 12 cellos de 24 cents, 2.50-3.00 le minot, 1.25-1.50 le demi minot.

POMMES DE TERRE: 2.00-2.10 pour 75 livres; 1.40-1.50 pour 50 livres.

POIREAUX: 75-1.00, petits 50-60 la douzaine.

### Baissiers, moins agressifs à la bourse

Le total des intérêts à découvrir sur les Bourses de Montréal et Canadienne atteignent, le 15 février, 48,681 actions, contre 51,695 le 31 janvier et au regard de 56,164 le 15 février 1962. On trouvera dans le tableau ci-dessous des détails pour chaque valeur:

#### BOURSE DE MONTREAL

Compagnie	Actions	Compagnie	Actions
Algoma	100	Cdn. Industries	200
Aluminium	400	Cons. Mining & Smelt.	100
Banque de MtL	483	Dupont of Canada	113
Banque N.E.	100	Falconbridge	600
Brazilian Traction	1000	Power Corp.	130
Canada Cement	100	Shell Oil	2200
Celanese	200	Trans-Can. Corp.	100
Cdn. Celanese	100	Weston "A"	150
Cdn. Chemical	1000	Weston "B"	100
Valeurs 18		Total:	7,176

#### BOURSE CANADIENNE

Compagnie	Actions	Compagnie	Actions
Anglo Amer. Molyb.	1800	Int. Helium	1000
Atlas Telefilm	1200	Jubilée Iron	12000
Belcheasche	3500	Kiena	1800
Blue Bonnets	105	Loblaw "A"	900
Campbell Chib.	500	Mount Pleasant	5600
Can. Southern Pete.	1000	Orchan	200
Dom. Leaseholds	9000	Spartan	100
Glen Lake	2000	Valeurs 18 Total: 41,508	

### potins financiers

La Bourse de N.-Y. était fermée, hier, à l'occasion de l'anniversaire de Washington, d'où l'accalmie sur nos Bourses de Montréal et de Toronto. Sur celle de Londres, le ton a paru ferme.

Présentement les spéculateurs canadiens semblent plus influencés par les incertitudes politiques dans leur pays que par les nouvelles économiques. D'ici donc la fin de la campagne électorale actuelle, soit d'ici le 8 avril, nos marchés ne devraient guère fluctuer sur une haute échelle, à moins qu'un courant en faveur de l'élection d'un gouvernement stable paraisse évident au cours de la présente campagne électorale.

Notre marché des obligations ne fut guère achalandé cette semaine et les prix n'accusèrent pas beaucoup de changements. Les hydro de l'Ontario, 1983, à 5 1/4 p.c. cotèrent 99 à 99 1/4 et les provinces de Québec 1987, à 5 1/4 p.c. cotèrent 97 3/4 à 97 1/2.

Mistango River Mines Limited a avisé le Oubse Canadienne que W. D. Latimer & Co., Limited, en son nom et au nom d'un client, deux pour la moitié, a exercé les options en cours couvrant 600,000 actions à 25 cts, 30 cts et 35 cts, conformément à l'accord en date du 19 novembre 1962, pour une somme de \$180,000.00.

Pacific Petroleum Ltd a fait savoir à l'Oubse Canadienne qu'au 15 février, un total de 1,072,758 actions de la classe A et 5,964 actions de la classe B de Bailey Selburn avaient été échangées pour 860,334 actions de Pacific. En outre, un total de 555,036 actions de la classe B de Bailey ont été achetées comptant, conformément à l'offre en cours.

Le conseil d'administration de la Brasserie Molson Ltée a autorisé le rachat le 1er avril 1963 de toutes les actions privilégiées de la compagnie en circulation, au prix de \$40 chacune, plus le dividende en cours de 55 cts l'action.

Price Bros. publiera son rapport annuel lundi et ce dernier laissera voir un bénéfice moindre que précédemment.

Foreign Power Securities Corp. a gagné 17 cts l'action en 1962 vs 17 cts précédemment.

Vaulcan Containers a réalisé un profit de 30 cts l'action l'an dernier, comparativement à 44 cts antérieurement.

Pour les 9 mois terminés le 31 janvier 1963, Mount Royal Rice Mills a vu son gain atteindre les 62 cts l'action, à rapprocher de 42 cts durant la même période l'an dernier.

Nous annoncerons, lundi, l'élection de 2 des nôtres, en vedette dans le monde de la finance, comme administrateurs du Trust Général du Canada, dont l'assemblée annuelle a eu lieu hier. Nous ferons aussi ressortir les principaux extraits



# Inventaire sur l'état des négociations entre la CEE et Londres

## I. — Les problèmes définitivement réglés

- Produits manufacturés du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.
- Droits de douane nuls sur les "petits produits".

Ces produits, dont la liste se trouve reprise dans plusieurs documents de la conférence, feront l'objet d'un "régime de décalage" en ce qui concerne le tarif extérieur auquel ils seront soumis. Dans une première étape, l'écart existant entre le tarif douanier anglais qui leur est applicable et le tarif extérieur commun des Six sera révisé de 30 pour cent; dans une deuxième étape, il le sera encore de 30 pour cent; et dans une troisième étape de 40 pour cent restants.

La communauté élargie examinera en 1966 et 1969, en consultation avec le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'évolution de ses échanges avec ces trois pays.

- Examen annuel et garanties à donner aux agriculteurs de la Communauté.

Un examen de la situation des agriculteurs de la Communauté élargie aura lieu chaque année, sous la responsabilité de la commission. A la lumière des résultats de cette confrontation, la commission fera au conseil les propositions qu'elle jugera utiles, notamment pour assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, s'il s'avère que celui-ci est insuffisant dans l'ensemble de la Communauté ou bien dans certaines régions seulement.

## II. — Problèmes sur lesquels un large accord a déjà pu être atteint

- Niveau général du tarif douanier commun.

Sous réserve des demandes de droits nuls et du niveau des droits pour certains produits tropicaux, le Royaume-Uni a accepté en principe le niveau général du tarif douanier commun, tel qu'il résulte des négociations menées au G.A.T.T. à l'occasion des propositions de M. Dillon.

- Union économique.

Le Royaume-Uni a accepté les obligations du traité de Rome dans ce domaine, sous les réserves suivantes: étude de l'application des règles de concurrence aux secteurs agricoles; situation spéciale de l'Irlande du Nord en ce qui concerne la libre circulation des travailleurs; "calendrier" relatif à la réalisation de l'objectif d'égalisation des salaires masculins et féminins.

- Inde, Pakistan et Ceylan.

La question des exportations de ces trois pays a été, en majeure partie, résolue lors de la dixième session ministérielle. L'arrangement comporte notamment les dispositions suivantes:

- 1) Accord commercial: dès l'adhésion du Royaume-Uni, des négociations seront ouvertes par la Communauté en vue de la conclusion, au plus

(Service Le Monde)  
Le président du conseil des ministres des Sept (les Six et la Grande-Bretagne), qui était à l'époque M. Luns, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, avait fait établir pour son propre compte à la fin du mois de novembre dernier une note récapitulant l'état des négociations entre le Marché commun et la Grande-Bretagne. Ce document n'avait jamais été rendu public; nous en donnons ci-dessous la teneur, ajoutant que, depuis le moment où il a été établi, les négociations n'ont

pension totale limitée jusqu'à la fin de 1966 pour la cannelle, le piment capscium, l'essence de citronnelle.

— Produits agricoles transformés: décalage du type 15 pour cent, 15 pour cent, 20 pour cent, 30 pour cent dont la mise en vigueur sera assortie de "consultations".

C'est au lendemain de la réunion des premiers ministres de la Communauté que M. Heath a demandé l'ouverture de négociations commerciales, dès l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, avec l'Inde et le Pakistan; il a obtenu gain de cause sur ce point. En revanche, l'autre demande formulée par M. Heath à la même époque n'a pas été retenue; il s'agissait de suspendre l'application du tarif extérieur (T.E.C.) aux exportations indiennes, pakistanaïses et ceylanaises vers le Royaume-Uni, pour "une période de négociations raisonnables".

En revanche, les Six se sont déclarés prêts à envisager, pour les produits dont le sort reste à régler, diverses dispositions (le plus souvent des suspensions partielles de droit). Ces produits sont notamment les tapis à points noués, les tapis brodés, les paillonnages en fibres de coco, la gomme laque blanche, l'huile de ricin, etc. Pour tous ces produits, la délégation britannique a maintenu ses demandes initiales de droits nuls.

- Association.

Il a été convenu que pour un certain nombre de pays dépendant du Commonwealth, le régime de l'association (partie IV du traité) constituait la solution la plus adéquate: Gambie, îles Maurice, îles des Caraïbes, îles du Pacifique et de l'Atlantique sud. La liste définitive de ces territoires n'a pas encore été indiquée par la délégation britannique, et pour d'autres (Nyassaland, Rhodésie), la question n'a encore été évoquée qu'en cadre restreint.

Le problème d'Aden a été réglé dans ce sens: lors de l'adhésion du Royaume-Uni à la C.E.E., Aden pourrait être associé sous réserve de l'adoption d'un protocole relatif aux produits pétroliers.

La conférence a commencé à examiner la question de Malte: ce territoire ayant décidé de faire le moment venu une démarche directe auprès de la C.E.E., les Britanniques se sont déclarés prêts à consentir au gouvernement de Malte une délégation de pouvoir pour négocier; cela pose toutefois des problèmes juridi-

guère avancé; il reste donc valable dans presque toutes ses parties.

Ce texte avait pour but de mentionner "de façon exhaustive" l'ensemble des problèmes soulevés par la négociation; mais, dressé au nom du président de la conférence, il n'engageait que celui-ci. Il distingue quatre catégories de problèmes selon l'étendue de l'accord auquel ils ont donné lieu. Mais il s'en faut que toutes les délégations, et singulièrement la française, approuvent le détail de cette classification.

dernier point est précisément essentiel.

On sait que cet abattement forfaitaire est en effet destiné à faire bénéficier les céréales en provenance de l'un des pays de la Communauté d'une certaine préférence vis-à-vis des céréales importées des pays tiers. Or, les Anglais ont demandé que, pendant la

## III. — Questions sur lesquelles un accord n'a pu encore se réaliser

- Demande de droits nuls.

Aucun accord n'a pu être enregistré sur les demandes de la délégation britannique concernant le papier journal (lors de la session du 14 janvier 1963, un certain accord semble s'être opéré sur ce point), l'aluminium (la délégation britannique a toutefois renoncé à sa demande initiale de droit nul, et réclame maintenant un droit de 4-5 p.c.), le plomb et le zinc brut, trois produits liés aux précédents (oxyde d'aluminium, cadmium, corindons artificiels), ainsi qu'un certain nombre d'autres produits (traverses en bois, bois plaqués de confères, oxyde de cobalt, caséines, extraits tannants d'origine végétale).

— le cacao (réduction parallèle des droits sur les produits demi-transformés);

— le poivre (droit nul);

— l'huile de palme brute (droit nul);

— l'huile de palme raffinée: 5 p.c.

— l'ananas transformé (réduction à 12 p.c.); contingents tarifaires pour pays non associés: Malaisie, Australie, etc.

- Produits agricoles de la zone tempérée.

Un accord de principe s'était dégagé à ce sujet lors de la dixième session ministérielle. Il était fondé sur: — Une solution à long terme (conclusions d'accords mondiaux).

Mais un point restait à régler: la politique des prix. On sait que la délégation britannique formule une réserve sur le passage relatif "au développement harmonieux du commerce mondial" et qui implique en réalité tout l'avenir des exportations agricoles du Commonwealth "blanc" vers la Communauté élargie.

— La mise au point de mesures transitoires qui pourraient se révéler nécessaires pour les produits agricoles de la zone tempérée. Ces mesures seraient valables jusqu'à la conclusion des accords mondiaux et, à défaut, jusqu'à la fin de la période de transition.

Un accord est intervenu, assure l'auteur du document, au sujet des mesures transitoires à prévoir pour les céréales, sauf en ce qui concerne le rythme de dégressivité de l'abattement forfaitaire. Pour la délégation française, ce

discutent depuis plusieurs mois entre eux.

- Autres produits agricoles intéressants le Commonwealth.

La délégation britannique a introduit des propositions spécifiques sur un certain nombre d'autres produits agricoles en vue de tenir compte des intérêts du Commonwealth. C'est notamment le cas pour la viande porcine (contingents en franchise de prélèvements au profit de la Nouvelle-Zélande); les oeufs (idem); les pommes et poires de Nouvelle-Zélande et d'Australie (contingents en franchise de droits); les oranges et pamplemousses, (droits nuls pendant une certaine période de l'année); le vin (contingents tarifaires préférentiels en faveur de l'Australie); le tabac (contingents tarifaires à droit nul pour le Canada et l'Inde et régime des produits indus-

triels pour les produits manufacturés du tabac); le riz (droit d'accès pour le Commonwealth de quantités au moins équivalentes aux échanges traditionnels...); le fromage de Cheddar.

- Produits agricoles transformés intéressant le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les Six avaient, lors de la treizième session ministérielle, fait une proposition d'ensemble pour tous ces produits, consistant en un "décalage assoupli". En outre, ils avaient offert une suspension totale des droits pour les trois produits suivants: carcasses et morceaux de lapins et de lièvres; viande de kangourou, huile de foie de poisson.

La délégation britannique n'a pas accepté cette proposition globale.

- Questions institutionnelles, financières et juridiques.

Ces questions ont été abordées depuis la confection de ce document, et il semble que l'accord définitif serait aisément réalisable sur le principe suivant: la Grande-Bretagne recevrait un même nombre de voix que la France, l'Allemagne et l'Italie dans les institutions communautaires et verserait des contributions égales à celles de la France et de l'Allemagne.

- Mise en forme juridique du traité et nouvelle traduction.

Ces problèmes mineurs n'ont été qu'abordés. La langue anglaise serait admise comme

- Problèmes relatifs à l'intégration de l'agriculture britannique dans la C.E.E.

Le problème du "réglement financier" peut apparaître comme une querelle entre les Six eux-mêmes beaucoup plus qu'un point de désaccord entre les Six et la Grande-Bretagne. Les Allemands, en effet, ne sont pas d'accord avec l'interprétation française de ce règlement signé le 14 janvier 1962 et ne veulent pas accepter de verser l'intégralité des "économies" qu'ils réaliseraient en s'approvisionnant en denrées alimentaires au cours mondial à un Fonds d'orientation et de garantie communautaire qui prendrait en charge l'écoulement des excédents des Etats membres producteurs.

- Produits agricoles de la zone tempérée.

On a vu dans la rubrique No 11 qu'un accord de principe avait été réalisé sur la solution générale (accords mondiaux) et, avec toutes les réserves que nous avons soulignées, sur les mesures transitoires à prévoir pour les céréales et la viande de mouton et d'agneau.

Il reste au contraire encore à régler les mesures transitoires à mettre au point pour les produits laitiers, la viande de boeuf et de veau, le sucre et la farine. Rappelons à ce propos que les règlements relatifs à ces produits n'existent pas encore et que les Six en

## IV. — Problèmes non encore approfondis

cinquième langue officielle du traité de Rome.

La lecture de ce document souligne le fait que les quinze premiers mois de la négociation ont été occupés plus souvent par l'examen de problèmes mineurs et que l'accord n'a pu se réaliser sur la plupart des grandes questions en litige.

(DROITS RESERVES)

(1) Assoupli par rapport aux dispositions de droit commun de l'article 23 du traité de Rome.

## VOYAGE CULTUREL

ÉTÉ 1963 — EUROPE

Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. 52 jours dont 43 en Europe. Aller par bateau de Montréal ou Québec le 28 juin; retour par avion "jet" à Dorval, le 18 août. Angleterre, Hollande, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, France.

Tout compris \$1,109.00

Profitez de l'expérience: neuvième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. Pour informations: R. P. Julien Déziel, O.F.M., Les Franciscains, Châteauguay, Qué.

## Le printemps en Europe...

... un voyage qui ne s'oubliera plus

Départ de Montréal par CPA 26 avril 1963

44 JOURS OUTRE-MER

sous la direction de Mme Rita Caron

La magie du printemps au Portugal, en Espagne, France, Italie, Suisse, Allemagne. Circuit des grandes villes d'art... mais aussi séjours de repos au bord de la mer et en montagne. Lisbonne, Madrid, Florence, Rome, Venise... mais aussi hors des sentiers battus la découverte véritable de l'Europe.

Circuit en autocar de luxe, hôtels de toute première classe "QUALITÉ MALAVOY" CAN. \$1,413.00 tout compris Dépliant sur demande

## Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester

UN. 1-2485-6 - UN. 1-4633 MONTREAL

## GRANDE CAMPAGNE D'ABONNEMENTS

PRÉSENCE ET RAYONNEMENT OFFRE SPÉCIALE À NOS LECTEURS

A toute personne qui nous procurera un nouvel abonnement d'un an, nous ferons parvenir le volume d'André Laurendeau

## "LA CRISE DE LA CONSCRIPTION"

D'une valeur de \$1.00, ce livre bien charpenté traite de l'un des plus courageux combats du journal "Le Devoir".

# LE DEVOIR

CASE POSTALE 6033 MONTREAL 3, P.Q. • VI. 4-3364\*

- TARIFS ANNUELS
- LIVRAISON A DOMICILE: \$20.00
  - MONTREAL ET BANLIEUE, QUEBEC ET LEVIS: \$20.00
  - CANADA (excepté Montréal et banlieue, Québec et Lévis): \$16.00
  - ÉTRANGER: \$25.00

J'ai recueilli la somme de \$..... qui servira à abonner les personnes suivantes: (s.v.p., écrire en lettres moulées)

NOM ..... NOM .....  
ADRESSE ..... ADRESSE .....

NOM ..... NOM .....  
ADRESSE ..... ADRESSE .....

Vous trouverez la somme de \$..... pour abonner une ou plusieurs personnes ou institutions de votre choix, afin de permettre au Devoir d'étendre son influence.

NOM DU DONATEUR .....  
ADRESSE .....

\*LE "DEVOIR" VOUS FERA CONNAÎTRE LE OU LES NOMS DU OU DES BÉNÉFICIAIRES

FROID? TOUT EST MAINTENANT soleil (75°), verdure, fleurs, couleurs et musique... à CASTELHAÏTI L'Hôtel des Canadiens à PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

L'EUROPE EN AUTOMOBILE! Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne: SIMCA — RENAULT — CITROËN PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANTHARD — FIAT — TAUNUS — ALFA ROMEO, ETC.

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg Montréal — 1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-3906 et UN. 1-0200

Le tour classique de l'Europe Direction: M. René LESCOPE Professeur au Collège Stanislas 8ème EXCURSION ANNUELLE Un voyage qu'il faut faire pour connaître les régions et les villes qui présentent un grand intérêt touristique et culturel. ANGLETERRE - BELGIQUE - HOLLANDE - ALLEMAGNE FRANCE - ESPAGNE - ITALIE - AUTRICHE - SUISSE Deux départs - SS. HOMERIC - 28 juin et 17 juillet Prix à partir de \$1,233.60 Renseignements et inscriptions VOYAGES HONE 1460, AVE. UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Les Rangers ce soir au Forum...

Menacés de chambardement, comment réagiront les Rangers de New-York ce soir au Forum? Mystère et boule de gomme! Red Sullivan a laissé entendre qu'il n'était pas satisfait de la tenue de Bathgate (!), qu'il trouvait le Gump Worsley par trop négligent — le malheureux! il a encore laissé passer une ou deux rondelles derrière lui, les trois cents caoutchoucs lancés dans sa direction — que Doug Harvey a beaucoup ralenti, que Ingafield ne compte pas assez souvent, que Gilbert semble empêché dans son corset d'acier, que Langlois ne joue pas assez rudement à la ligne bleue, que Balon prend trop de punitions inutiles, que le club ne gagne pas assez souvent, etc. Il y a du vrai dans tout cela, mais pas au point de prendre ses déclarations pour un texte évangélique! L'an dernier avec la même équipe, Doug Harvey avec un embarrassant Patrick y mettant son grain de sagesse (!) pour lui... nuire, a conduit les New-Yorkais dans les séries éliminatoires, chose que Sullivan ne pourra faire cette année. Se pourrait-il que Sullivan ne soit pas l'homme qu'on espérait qu'il serait? Avec Harvey ce fut le profit; Sullivan: l'austérité.

Pas de fausse modestie...

On sait tout le prestige qu'attachent les Russes aux compétitions sportives; parce qu'à l'abord ça sert admirablement leur propagande pour étendre le communisme à travers le monde et ensuite pour prouver que leur système d'éducation physique est supérieur à celui de tous les autres pays du globe. Toute considération de système communiste bénéfique mise à part, il faut tout de même se rendre à l'évidence qu'ils ont raison d'être fiers de leurs athlètes. Aux derniers Jeux Olympiques ils ont établi quantité de records nouveaux et ne cessent de produire des athlètes superbement entraînés. On peut discuter des méthodes employées pour en arriver là, méthodes qui ne sont pas toujours "catholiques", mais il faut s'incliner devant les résultats. Le plus récent exemple s'est produit il y a quelques jours lorsqu'on a demandé à Lidia Skoblikova quels étaient les meilleurs patineurs au monde, ce à quoi elle a répondu sans la moindre hésitation: "Mais les Russes, voyons!" Puis le jour même elle a gagné QUATRE championnats mondiaux... comment voulez-vous refuser ça?

Le tournoi de hockey Pee-Wee à Québec

Il faut saluer d'un honorable coup de chapeau les organisateurs du tournoi de hockey Pee-Wee de Québec. Ils en font un succès grandissant d'année en année et le prestige du Carnaval en est haussé d'autant. Ce tournoi prend maintenant une saveur internationale avec des entrées venant des Etats-Unis, mais il connaîtra certes son point culminant d'intérêt lorsque les organisateurs auront réussi le coup de maître qu'ils projettent pour l'an 1967. C'est en effet, paraît-il, leur intention de réunir pour 1967 des équipes des dix provinces du Canada. Je souscris à 100 p.c. à cette heureuse idée. Ils sont décidément les initiateurs d'un véritable mouvement de bonne entente à travers le pays et je ne leur ménagerai certes pas les compliments s'ils parviennent à faire un succès de cette entreprise d'envergure. Même s'ils ne devaient pas réussir ce coup de maître en vertu des difficultés qui surgiront du fait de l'étendue du terrain à couvrir, je ne retirerais certainement pas une seule fleur du bouquet que je leur lance avec plaisir pour leur effort des trois dernières années.



Les jeunes joueurs de badminton du centre des loisirs de l'Immaculée-Conception ont fait belle figure lors des championnats provinciaux au Québec Water Club. De gauche à droite: Yves Paré, champion junior en simple et en double; Ronald Denis, 11 ans, s'est rendu en finale en simple et en double juvénile; Monique Dansereau, championne en double junior; Y. Denis, championne junior en simple et en double.

Georges Giguère est très satisfait du recrutement

Georges Giguère, secrétaire des courses au parc Richelieu, est de retour des visites qu'il fait annuellement aux centres d'entraînement de trot et ambly aux Etats-Unis. Georges a parcouru 5.000 milles en 17 jours et a déclaré qu'il avait réussi dans sa mission, qui est de recruter des chevaux de classe en vue de l'ouverture du meeting printanier au Bout-de-l'Île. (On sait que la saison des courses, au parc Richelieu, s'ouvrira vendredi, le 5 avril prochain). Giguère, qui voyageait en automobile, a visité une quinzaine de centres d'entraînement, dont ceux de Harrington (Delaware) Saratoga (N.-Y.), Birdnest (Virginie), Pinehurst (Caroline du Nord), Macon (Georgie), Orlando, Pompano, Seminole et Spring Garden Ranch en Floride. A Seminole, Giguère a rendu visite au quartier général d'hiver de la ferme Miron et nous apprend que c'est Claude Wright, un Américain, qui a pris la succession de Keith Waples au poste d'entraîneur-en-chef de l'écurie. A Orlando, Georges a rencontré Léo Bond et Dick Snyder, qui s'occupent des chevaux de la ferme Del Rosa, de Montréal. Il rapporte que Royal Ronald (1.50.3 en 1962) est en forme splendide. "Irish Grattan a déjà décapé le mille en 2:14, a dit Giguère. C'est très rapide pour ce temps de l'année. Quant au jeune Country Don, le fabuleux deux-ans de l'an dernier, il ambly en 2:25 sans aucun effort et devrait être prêt à faire figure d'encet cet été sur les pistes du Canada et des Etats-Unis". "Le secrétaire des courses du parc Richelieu est très bien reçu aux Etats-Unis, a expliqué Georges. Je n'en tire pas une gloire personnelle car je me rends compte que la réputation de la piste du Bout de l'Île a franchi la frontière et sa renommée facilite ma tâche de recruteur". Après un bref repos à sa résidence de Pointe-aux-Trembles, Giguère reprendra la route. Il se propose de visiter sous peu les centres d'entraînement de Leamington, Victoria Harbor (en Ontario) et ceux de Québec, Trois-Rivières, Berthier, Sorel et Saint-Hyacinthe, dans le Québec. Enfin, Giguère a dit que les chevaux qui se sont entraînés dans le Maryland, en Virginie et en Georgie sont "prêts", tandis que ceux de la Floride devront s'entraîner ferme s'ils veulent être prêts à faire figure à Yonkers, qui ouvre ses portes lundi prochain.

Le Canadien vaincra-t-il Worsley ce soir?

- Le Tricolore craint les blessures
• Les Leafs craignent Bucyk-Oliver-Williams
• Les Hawks craignent le pire
• Sullivan craint pour son poste
• La fin de semaine de la peur!

Tout instructeur de hockey de la ligue Nationale qui se respecte a des problèmes et Toe Blake ne fait pas exception à la règle. Le pilote du Canadien se demande s'il lui restera assez de joueurs pour terminer la saison avec un semblant d'équipe. Goyette, Marshall, Henri Richard, Tom Johnson, Jacques Plante et pour terminer la longue et impressionnante liste d'éclapés Jean-Guy Talbot vient de subir à son tour les contre-coups d'une malencontreuse blessure à un genou. Toutefois un espoir s'est levé pour Toe Blake hier alors qu'il a appris que Henri Richard endosserait son uniforme pour la joute contre les Rangers, sans être sûr cependant s'il pourra jouer. Contre cette équipe de cinquième position au classement le Canadien n'a pas connu tous les succès qu'il espérait car le mieux qu'il a pu faire jusqu'à aujourd'hui a été de diviser les rencontres jouées à part égale. On s'attend donc ce soir à un regain d'énergie de la part des membres sains de l'équipe pour essayer de gagner un peu de terrain en cas de défaite des Leafs.

Punch Imlach a aussi quelques problèmes. Le pilote des Maple Leafs de Toronto se croit lui aussi en proie à quelques petits problèmes de son côté. Qui choisir de Simmons ou de Bower pour garder la cage des Leafs? qui faire jouer à l'aile gauche en compagnie de Nevin et Pulford? ou choisir un remplaçant à la ligne bleue pour Brewer évaluant à l'avant? que faire au cas où Kent Douglas qui souffre d'une blessure à l'épaule ne pourrait s'aligner à la défense? comment empêcher de compter Bucyk, Oliver et Williams? Voilà les questions auxquelles Punch Imlach devra trouver des réponses avant huit heures ce soir s'il veut éviter l'embarras de retomber en troisième place au classement en cas de victoire du Canadien sur les Rangers. Cependant Imlach dit l'astuce est reconnue depuis fort longtemps, lorsqu'il s'agit de donner le change à un adversaire, ne se trouve plus outre

Ligue de hockey Nationale LE CLASSEMENT. Table with columns: J, G, P, N, Pp, Pc, Pts. Rows: Chicago, Toronto, Montréal, Détroit, New-York, Boston.

Lutte épique dans la ligue St-Viateur

Les clubs Montréal Forged, O'Keefe et Deschênes & Fils se livrent une lutte des plus serrées pour le championnat de la ligue St-Viateur. Présentement Montréal Forged et O'Keefe se partagent la première position pendant que les Deschênes & Fils est bon deuxième avec seulement un point de déficit. Par contre le A. Billet déjà éliminé de la course au championnat s'acharne à ses adversaires et les joutes qu'il dispute doivent être durement gagnées. Lundi prochain le 25 février la ligue ne présentera pas son programme régulier. Le Centre sportif Paul Sauvé présente une soirée de boxe. La lutte reprendra durant la semaine et les amis seront mis au courant d'ici là. Le classement des équipes indique que trois équipes ont remporté chacun huit victoires. Que ses mêmes trois clubs ont compté 88, 84 et 86 points c'est donc dire que les clubs sont très bien balancés. Sur la défensive de Montréal Forged possède une légère avance de 4 points sur le O'Keefe et de onze points sur les Deschênes & Fils. Le A. Billet a connu certaine malchance durant la saison et n'a pu se justifier. Chez les compteurs Charley Galarnau est bon premier avec 23 buts et 24 assistances pour un total de 47 points, une avance de cinq points sur Marcel Perras des Deschênes et sur Lionel Lalonde son coéquipier. Charley Galarnau a d'excellentes chances de remporter le trophée Studio Alain remis au premier compte de la ligue puisqu'il ne reste que trois joutes à disputer. Cependant il ne pourra ravir aucun record. Les 37 buts et les 64 points de Roland Durancœur établit la saison dernière à peu près impossible à atteindre. Par contre Lionel Lalonde menace sérieusement le record des 38 assistances obtenues par Denis McManus pendant la saison 1959-60. Lionel a actuellement 3 assistances à son actif.

LES COMPTEURS B A Pts. Table listing players and their statistics: Galarnau, Mtl Forged, 23 24 47; Perras, Deschênes, 17 25 42; Lalonde, Mtl Forged, 9 33 42; Marrocco T. O'Keefe, 13 22 40; Rozon, Deschênes, 17 22 39; Godin, Deschênes, 16 21 37; Pouliot, A. Billet, 8 25 33; Mailhié, A. Billet, 12 20 32; Perras, O'Keefe, 8 23 31; Saraceno, A. Billet, 19 19 29; Desjardins, Mtl Forged, 14 14 28; Fugère, O'Keefe, 8 23 31; Monseu, Mtl Forged, 14 12 26; St-Jean, G. Mtl Forged, 13 13 26; Colliet, Mtl Forged, 9 14 23; Duroy, Deschênes, 8 12 20; Longo, Deschênes, 9 13 22; Fortin, O'Keefe, 12 9 21; Blouin, O'Keefe, 8 12 20; Godon, G. O'Keefe, 7 12 19; Marrocco V. Deschênes, 1 12 19; Duroy, Deschênes, 8 12 20; Gagnon, A. Billet, 3 14 17; Riher, A. Billet, 5 10 15; Blouin, Mtl Forged, 8 12 20; Goussard, A. Billet, 5 7 12; Godon Y. A. Billet, 4 8 12; Martineau, A. Billet, 8 23 31; Leblanc, A. Billet, 2 10 12; St-Jean J. O'Keefe, 5 6 11; Rodier, O'Keefe, 1 10 11; Chevalier, Deschênes, 8 9 17; Forger, O'Keefe, 1 8 9; Deschênes, O'Keefe, 7 7 8; Perras, O'Keefe, 8 12 20; Zucco, Mtl Forged, 2 7 7; Geoffrion, A. Billet, 2 2 4; Mezier, Mtl Forged, 2 2 4; Dalgle, Mtl Forged, 0 1 1.

mesure de tâches aussi habituelles à remplir que de faire des champions, des négligés des parieurs. Après tout les Leafs sont les détenteurs de la coupe Stanley et n'entendent pas se laisser marcher sur les pieds.

Chez les Hawks on redoute un relâchement. Jusqu'ici les Black Hawks de Chicago ont joué du merveilleux hockey probablement dû au fait qu'ils ont l'ambition de terminer en tête de la ligue pour la première fois de leur histoire. Seulement le pilote Rudy Pilou commence à voir des signes omineux se dessiner dans son ciel serain depuis quelque temps. En effet pour les joutes de fin de semaine il se verra priver de la bougie d'allumage de son équipe dans la personne de son joueur de défense Pierre Pilote. Celui-ci souffre actuellement d'une fracture qualifiée de légère, à la cheville, celle-là même qui fut presque fracturée au début de la saison et qui le força à manquer sept joutes. Il a toutefois la consolation de voir Bobby Hull donner son effort habituel de fin de saison et Mikita l'imiter, se rectifie considérablement le tir des Hawks. Avec un Glenn Hall toujours brillant dans ses filets les Hawks ne sont toutefois pas trop à plaindre et sont prêts à faire face à la déveine qui les menacerait... en riant!

Les laissés pour compte. On a depuis longtemps relégué les Bruins de Boston au dernier rang de la ligue mais peut-être un peu trop vite tout de même car de la façon dont ils malmenent à tour de rôle les meneurs du circuit ils se pourraient bien finir par déloger les Rangers de New-York de la cinquième place au classement. Leur trio sensation de Bucyk-Oliver et Williams donne du mal à chaque adversaire auquel il fait face et se mêle en plus d'avoir l'audace d'espérer voir un de ce trio décrocher les honneurs du meilleur compte de la ligue, honneur que monsieur Bucyk convoite tout particulièrement. Un Johnston ratifier dans ses filets et un semblant de défensive l'aiderait il se pourrait fort bien que le pilote des Rangers en éprouve quelque inquiétude à voir les Bruins s'élancer de leur camp. Tous les chambardement que Red Sullivan a promis de faire chez les Rangers s'ils ne retrouvaient pas le chemin de la victoire plus régulièrement, il se pourrait aussi qu'il en soit la première victime si les Bruins réussissent à les déloger de la cinquième place. Les joutes de fin de semaine y verront.



HIER, CE SOIR, DIMANCHE. Table listing games for today, tonight, and tomorrow across various leagues.

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINE. Table with columns: G, P, N, Pp, Pc, Pts. Rows: Hershey, Providence, Springfield, Baltimore.

B. A. P. Table listing players and their statistics: Howe, Detroit, 29 31 60; Hull, Chicago, 30 29 59; Mikita, Chicago, 25 34 59; Bucyk, Boston, 24 35 59; Oliver, Boston, 21 38 59; Mahovlich, Toronto, 19 37 58; Béliveau, Canadien, 14 44 58; Bathgate, N.-York, 25 32 57; Richard, Canadien, 20 33 53; Delvecchio, Detroit, 14 37 51; McDonald, Chicago, 20 30 50; Kelly, Toronto, 16 33 49; MacDonald, Detroit, 26 22 48; Keon, Toronto, 21 25 46; Prentice, Boston, 16 29 45; G. Tremblay, Can., 23 21 44; Henry, N.-York, 24 19 43; McKenney, N.-York, 17 24 41; Day, Chicago, 10 30 40; Geoffrion, Canadien, 23 16 39; Provost, Canadien, 17 22 39; Williams, Boston, 21 17 38; G. Armstrong, Tor., 17 20 37; Gendron, Boston, 17 19 36; Moore, Canadien, 16 20 36; Ullman, Detroit, 15 21 36; Ingafield, N.-York, 15 20 35; Toppazzini, Boston, 16 17 33; Heberton, N.-York, 14 18 32; Harris, Toronto, 8 24 32; Duff, Toronto, 14 17 31; Pufford, Toronto, 14 17 31; Rousseau, Canadien, 14 16 30; Balfour, Chicago, 9 21 30; Hicke, Canadien, 12 16 28; Mohns, Boston, 6 22 28; Murphy, Chicago, 15 12 27; Wharram, Chicago, 12 15 27; Harvey, Rangers, 4 23 27; Gilbert, N.-York, 9 17 26; Horvath, Toronto, 7 19 26; Backstrom, Can., 16 9 25; Nevin, Toronto, 10 15 25; Talbot, Canadien, 3 22 25; Marshall, Canadien, 10 14 24; Lund, Chicago, 5 19 24; Stewart, Toronto, 10 13 23; Pilote, Chicago, 7 16 23; Boivin, Boston, 2 21 23; Kesterenko, Chicago, 9 13 22; Kennedy, Boston, 14 12 22; Shack, Toronto, 14 6 20; Ratelle, N.-York, 11 9 20; Balon, N.-York, 9 11 20; Douglas, Toronto, 6 14 20.



Le maire de Valleyfield, M. Robert Cauchon et Mlle Yachting 1963, Louise Boucher de Montréal ouvraient officiellement hier le quatrième Salon provincial du yachting au Palais du commerce. L'exposition se terminera mardi prochain le 26. L'attraction spéciale de cette semaine nautique est la cabine spatiale américaine du projet Mercury. Plus de cent bateaux sont en montre au salon.

JIM WORRALL: Ignorons les dons du gouvernement

Selon Jim Worrall, le Canada n'est pas un organisme chargé de défrayer le coût de l'envoi d'équipes aux concours internationaux et les Jeux Olympiques ne devraient pas être considérés comme un terrain d'entraînement pour les athlètes canadiens sans expérience. Worrall, 48 ans, président de l'Association canadienne des Olympiques, a souligné clairement ces points, l'autre soir à Toronto. Worrall sait de quoi il parle, ayant été lui-même mêlé aux sports amateurs dans ce pays comme athlète et comme administrateur depuis une trentaine d'années. Cet avocat de Toronto parlait récemment devant un groupe de dirigeants des sports amateurs et d'athlètes et il a discuté de certains aspects concernant la participation du Canada aux grandes épreuves mondiales du sport. "Cette année, a-t-il dit, nous nous préparons à envoyer une grosse équipe aux Jeux panaméricains qui auront lieu au Brésil. Puis en 1964, nous enverrons des équipes en Autriche pour les Olympiques d'hiver et ensuite, à Tokyo, pour celles d'été. "Ce dont nous aurons besoin, c'est un budget de \$30.000. La moitié de cette somme, nous l'obtiendrons du gouvernement fédéral. "Il n'y a pas de raison pour laquelle nous pourrions demander au gouvernement fédéral de tout payer. "Le gouvernement fédéral ne l'a jamais fait dans le passé et il n'y a pas de doute qu'il ne le fera pas cette année, mais Worrall voulait le souligner aux organisations responsables de l'envoi d'athlètes aux Olympiques leur disant que ces dernières devront dépendre aussi de la générosité des Canadiens, des gouvernements provinciaux, des grandes villes, de l'industrie, des particuliers et des organisations sportives. "Il ajouta: "Nous nous attendons que l'Union athlétique amateur du Canada et autres organismes sportifs paieront une part intéressante des dépenses. "Worrall, qui a représenté le Canada aux Jeux de l'Empire en 1934 et aux Jeux olympiques en 1936, dit que "l'argent n'était pas facile à obtenir et que les industries privées, qui avaient d'autres obligations, se faisaient prier. "M. Worrall eut un mot d'appréciation pour le travail accompli dans ce domaine par la Légion canadienne. "Cela devrait donner de bons résultats," dit-il.

Excursion à New York

C'est la fin de semaine des 8-9-10 mars que les partisans de notre club local se rendront à New-York pour applaudir leurs favoris lors de la grande partie annuelle contre les Rangers. Muiz Patrick, dont l'esprit sportif est bien connu, se fait toujours un plaisir de recevoir au Madison Square Garden de New-York, une forte délégation des sportifs locaux, qui se groupent chaque année sous l'égide du Touring Club Sportif et du Club des Joyeux Cavaliers Inc. pour réaliser ce voyage. Un train spécial partira vendredi soir, le 8 mars, de la gare Windsor. Le groupe sera logé au grand hôtel Henry Hudson, situé au cœur de New-York. Samedi, le 9 mars, se tiendra, en cet hôtel, la dansa annuelle du club à laquelle sont conviés tous les amateurs de hockey. Le commentateur sportif, Roger Turcotte, officiera et il y aura de la joie et de la gaieté pour tout le monde. Dimanche après-midi, le 10 mars, aura lieu une grande réception en l'honneur des commentateurs sportifs de la province de Québec, qui seront représentés par des membres éminents de la profession. Le dimanche soir, à 7 h. p.m., au Madison Square Garden, tout le groupe, qui comptera plusieurs centaines de personnes, assistera à la grande joute de hockey entre les Canadiens et les Rangers. Cette manifestation annuelle est devenue une tradition de notre monde du sport. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de participer à l'un de ces voyages, les années passées, vous diront quels bons souvenirs ils ont gardés de ces mémorables manifestations. Le Touring Club Sportif dont B.-A. Turcotte est président, a confié, cette année, l'organisation technique de ce voyage à la grande agence canadienne-française Travelade Limitée (un seul bureau à Montréal) située au mezzanine de l'édifice Dominion Square, 1010 ouest, rue Sainte-Catherine. Montréal, UN 1-7272, où l'on peut obtenir tous les renseignements additionnels désirés.

Ligue de l'Est Les compteurs. Table with columns: G, P, N, Pp, Pc, Pts. Rows: Gilbert, Kingston, 29 43 72; Dufour, Sudbury, 34 24 68; Hall, St-Louis, 29 48 68; Blackburn, Kingston, 22 34 66; Labossière, Sudbury, 22 43 65; Carter, Hull, 24 38 62; Ouellette, Kingston, 27 33 60; Caron, St-Louis, 25 22 57; Kurvik, St-Louis, 18 38 56; Eposito, St-Louis, 19 32 51.

Nikula tentera un saut record

NEW YORK — Pentti Nikula considère qu'il lui sera probablement possible de faire 17 pieds au saut à la perche au cours de sa tournée des trois prochaines semaines aux Etats-Unis. "Ce sera peut-être pour ce soir, ou peut-être plus tard à Cleveland ou Chicago, a-t-il déclaré hier à New York. Je suis en parfaite forme. Avec un peu de chance, je suis certain de pouvoir le faire." Nikula fera son début de saison ce soir au tournoi de la National Amateur Athletic Union au Madison Square Garden, où il rencontrera d'autres sauteurs "oro" 16 pieds du calibre de Ron Morris, Dave Tork et Rolando Cruz. "S'il ne réussit pas à cette occasion, il aura la chance de se reprendre au tournoi des Chevaliers de Colomb à Cleveland le 2 mars et au tournoi du Daily News à Chicago le 8 mars. Le jeune homme de 24 ans, fils d'un cultivateur et commis de banque, a fait 16 pieds 8 3/4 pouces, soit plus de cinq pouces de mieux que tout ce qui avait été fait auparavant, dans un tournoi obscur disputé il y a trois semaines à Pajuulatti, Finlande, petite ville située à quelque 130 milles au sud de Helsinki. "Cela ne peut être présenté comme un record mondial, a expliqué Nikula. C'était dans un manège militaire sur une piste de bois d'environ trois pieds de large. Le nombre

# Tournoi International de hockey bantam

M. Guy Forget, président du conseil d'administration de la Paestrale nationale, annonce la nomination de deux anciens porte-couleurs du club de hockey Canadien au sein du Comité d'organisation du tournoi de hockey international Bantam 1963.

M. Jean-Louis Perron, assistant-secrétaire du comité exécutif de la AANJ,



Emilie "Butch" BOUCHARD

Butch Bouchard qui ne cesse de se dévouer pour la jeunesse de Longueuil a accepté d'être le président honoraire du tournoi. L'ancien capitaine du club Canadien avait joué le rôle de président actif lors du tournoi la saison dernière. Il sera remplacé à ce poste par Armand Mondou, président et propriétaire du club de hockey Rosemont de la ligue Métropolitaine junior.

a été nommé organisateur technique du tournoi.

Voici le nom des autres membres du comité d'organisation : directeurs : Robert Lebel, président de la Fédération internationale sur glace ; Pat Farrar, président du comité des arbitres de l'AAHQ ; Gaston Jutra, directeur de la ligue Métropolitaine ; Rémi Brault, directeur du centre Paul-Sauvé et Claude Guénette, registraire.

François Bonetto et Roland Ricard agiront respectivement comme secrétaire et publicitaire du tournoi.

Le tournoi International de hockey bantam 1963 débutera vendredi le 15 mars et se terminera dimanche le 24 mars. 32 équipes participeront au tournoi et toutes les joutes seront dis-

putées à l'aréna du centre Paul-Sauvé de la Paestrale nationale.



ARMAND MONDOU



Le club de ski de l'Immaculée au mont Sutton

Le Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception est toujours aussi populaire. Une centaine de skieurs ont participé dimanche dernier au carnaval du club de ski à Rougemont pendant que 200 jeunes gens et jeunes filles se rendaient au carnaval de Québec et aux pentes de ski du Lac Beauport.

Dimanche prochain, le 24 février, l'excursion aura lieu au Mont Sutton. Hâtez-vous de faire vos réservations le vendredi soir et le samedi après-midi. Renseignements: L.A. 2-1109.

## CLUB DE SKI DE THETFORD-LES-MINES

Cinq skieurs juniors de Thetford champions des Cantons de l'Est

Un triomphe sans précédent a été remporté par les coureurs du Club de ski de Thetford-Mines aux compétitions disputées récemment au Mont Orford. Ils ont enlevé en effet la victoire dans toutes les catégories dans lesquelles ils participaient, malgré la présence de 100 autres concurrents représentant tous les meilleurs skieurs de la zone des Cantons de l'Est. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le palmarès pour se rendre compte de la domination extraordinaire des jeunes champions du Mont Odstock:

**Champions des Cantons de l'Est - Juniors**

**Sialom junior C:**  
1er: Benoît Cartier, Thetford;  
2ème: Pierre Côté, Thetford;  
3ème: Robert Pluize, Thetford.

**Descente junior C:**  
1er: Michel Delisle, Thetford.

**Combiné junior C:**  
1er: Robert Pluize, Thetford.

**Sialom junior B:**  
1er: Denis Croteau, Thetford.

**Combiné junior B:**  
1er: Denis Croteau, Thetford.

**Combiné, dans junior:**  
2ème: Aline Croteau, Thetford.

**Compétition senior, combiné:**  
Senior B:  
1er: Jean Picard, Thetford.

**Trophée:** Jean-Paul Perreault pour jeunes seniors. 1er: Thetford-Mines (Jean Picard, Michel Lessard, Darrel Wright).

Une fois de plus, aucune disqualification, aucun abandon, n'ont marqué le résultat d'ensemble et sur 20 inscrits au Mont Adstock, 20 se sont classés.

## Ligue Américaine Les compteurs

Nom	R	A	Pts
Stratton, Buffalo	17	41	68
McKenzie, Buffalo	27	41	68
Marshall, Hershey	23	41	64
Sweeney, Springfield	19	46	63
Morton, Hershey	22	39	61
Clelia, Cleveland	21	34	51
Kilrea, Springfield	20	41	61
Urbiaso, Rochester	18	42	60
Cline, Springfield	28	39	59
Ferguson, Cleveland	31	26	57
Masteron, Cleveland	14	42	56
Robinson, Buffalo	30	25	55
Burchell, Québec	18	39	55
Glover, Cleveland	15	39	54
Sault, Providence	15	34	49
Creighton, Baltimore	17	35	52
Stankiewicz, Hershey	17	34	51
Edman, Rochester	23	28	51
Anderson, Springfield	29	21	50
Bartlett, Providence	18	29	47
Boyer, Springfield	30	26	46
Leach, Providence	22	24	46
Gamble, Rochester	27	18	45
Pappio, Rochester	21	21	44
Duff, Hershey	22	21	43
Hiltz, Cleveland	16	26	42
Cullen, Buffalo	18	23	41
Meisner, Hershey	22	19	41
Olson, Springfield	16	25	41
Blair, Providence	25	16	41
McDonald, Pittsburgh	20	19	39
MacMillan, Rochester	19	20	39
Clayton, Hershey	18	21	39
Melnik, Buffalo	17	27	39
Conacher, Hershey	20	18	38
Glover, Pittsburgh	18	20	38
Gray, Québec	16	22	38
Ravich, Providence	4	34	38
Attwell, Québec	14	24	38

# Les chasseurs se chassent (!)

VANCOUVER — En octobre dernier, un jeune homme à la chasse au faisan se fâcha parce que son coup de fusil avait raté et lança son arme au loin. En tombant, l'arme se déchargea et le jeune homme fut atteint en pleine poitrine. Deux chasseurs de l'Oregon étaient à genoux et attendaient un orignal. Tout à coup, l'un d'eux se leva juste au moment où son compagnon en arrière de lui allait tirer. Résultat, ce dernier fut accidentellement le premier.

Un chasseur de 51 ans se tenait dans le bois perché examinant des pistes fraîches d'orignal. Un compagnon de 19 ans, également à la poursuite de l'orignal crut apercevoir l'animal et tira. Ce qu'il avait vu à travers le feuillage n'était autre que le chasseur examinant les pistes d'orignal. Ce dernier fut tué instantanément.

Ce sont là des exemples des nombreux accidents de chasse survenus en Colombie-Britannique, l'année dernière. À cause d'imprudences, dix chasseurs ont été tués accidentellement, en 1962, en Colombie-Britannique, et 12 autres ont été blessés.

Le pire ennemi du chasseur ce n'est pas le gibier, mais c'est lui-même ou son compagnon de chasse.

**Règle de prudence**

Dans quelques cas, des chasseurs ont perdu la vie simplement parce qu'ils ne savaient pas qu'il est dangereux de se promener dans le bois avec une arme chargée. Plusieurs chasseurs ont subi des accidents légers, mais qui auraient pu être graves, lorsque la gâchette de leur arme glissa en s'accrochant à une branche d'arbuste.

Une règle de prudence souvent ignorée est celle commandant aux chasseurs de ne jamais oublier de fermer l'arme avec le cran de sûreté avant de s'aventurer en forêt.

Une jeune femme âgée de 22 ans, qui s'en allait à la chasse en jeep, fut tuée ainsi lorsque son arme, de calibre .22, qu'il avait placée en arrière de lui dans le véhicule, se déchargea d'elle-même lorsque le véhicule roula sur une route raboteuse. S'il avait fermé son arme avec le cran de sûreté, ce jeune homme vivrait aujourd'hui.

Un relevé fait en Colombie-Britannique démontre que 65 pour cent de tous les accidents de chasse sont survenus à des chasseurs âgés de moins de 25 ans.

Des cours sont donnés aux jeunes chasseurs par la Fédération de chasse et pêche de la Colombie-Britannique. Le taux des accidents de chasse diminue. En 1935, il était de 8.3 pour 10,000 chasseurs ayant obtenu des permis. En 1961, ce taux avait baissé à 2.65.

# Aux championnats de curling féminin

SAINT-JEAN, N.-B. — Seulement deux des équipes qui y étaient l'an dernier seront de retour cette année dans le tournoi Dominion Diamond "D" pour le championnat de curling féminin du Canada. Le tournoi débute ici lundi.

Une des équipes qui revient est celle de Kimberley, C. B., qui a remporté le championnat l'an dernier. L'équipe est pilotée par Mme Ina Hansen. Inavaincue dans le tournoi de championnat de l'an dernier, à Régina, l'équipe de Mme Hansen sera grande favorite pour recevoir encore cette année du président T. G. McCormack, des magasins Dominion, le fameux trophée sculpté, emblème du championnat canadien.

L'autre équipe qui participait au tournoi de l'an dernier représentait l'Alberta et elle est pilotée par Mme Henry Reed, de Calgary. L'Al-

berta avait pris la quatrième place l'an dernier.

La grande surprise enregistrée cette année dans les éliminatoires provinciales Dominion Silver "D", tenues à travers le Canada, a été l'élimination de l'équipe de Mlle Joyce McKee, de Saskatoon. Cette équipe des prairies avait remporté les honneurs de la première finale nationale, en 1961 et s'était classée deuxième l'an dernier. Cette année, la Saskatchewan sera représentée par l'équipe de Mme Millie Binner, de Moose Jaw.

En plus des deux équipes participantes de l'an dernier, deux autres effectueront un retour après une absence d'un an. Mme Emily Wooley, de Toronto, reconnue comme Mme Curling en Ontario, et Mme Violet Pike, de Grand Falls, Terre-Neuve, avaient également représenté ces provinces à Ottawa en 1961.

Mme Wooley, âgée de 64 ans, compte deux de ses trois soeurs dans son équipe. Il y a 17 ans qu'elles jouent ensemble. Les soeurs qui font partie de l'équipe ontarienne sont Mme Dadie Smith, et Mlle Jane Clark. Le seul membre de l'équipe à ne pas faire partie de la famille est Mme Mary Mills, qui ne faisait pas partie de l'équipe en 1961.

Le Nouveau-Brunswick, où ont lieu les finales de cette année, sera représenté pour la première fois par le Beaver Club, de Moncton. L'équipe est pilotée par Mme Mabel DeWare et chaque fois depuis les trois ans qu'a lieu le tournoi Dominion Diamond "D", c'est Moncton qui a l'honneur de compter l'équipe championne.

Le Québec, cette année, est représenté par le club Royal Montréal, piloté par Mme Inez Kerr. Mme Phyllis Campbell, épouse du président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, joue troisième.

Voici la liste complète des championnes provinciales: Colombie-Britannique: Kimberley; Mme Ina Hansen, skip; Mme Ada Calles, 3e; Mme Isabel Leith, 2e, Mme May Shaw, 1ère.

Alberta — Calgary: Mme Vera Reed, skip; Mme Bernice McKenzie, 3e; Mme Phyllis Cris, 2e; Mme Irene Halverson, 1ère.

Saskatchewan — Moose Jaw: Mme Mildred Binner, skip; Mme Velma Starrack, 3e; Mme Peg Johnson, 2e; Mme Jean Balderston, 1ère.

Manitoba — Bethany: Mme Irene Burton, skip; Mme Marjorie Parrott, 3e; Mme Evelyn Boyd, 2e; Mme Margaret Storey, 1ère.

Ontario — Toronto Granite: Mme Emily Wooley, skip; Mme Dadie Smith, 3e; Mlle Jane Clark, 2e; Mme Mary Mills, 1ère.

Québec — Royal Montréal: Mme Inez Kerr, skip; Mme Phyllis Campbell, 3e; Mme Grace Pratt, 2e; Mme Mary Gordon, 1ère.

Nouveau-Brunswick — Moncton Beaver Club: Mme Mabel DeWare, skip; Mme Harriet Stratton, 3e; Mme Forbis Stevenson, 2e; Mme Marjorie Fraser, 1ère.

Terre-Neuve — Grand Falls, Mme Margaret Ryan, 3e; Mme Joan Baker, 2e; Mme Ruby Tittemore, 1ère.

## Thurso gagne

QUEBEC — L'équipe de Rockland, Ont., a baissé pavillon, hier, devant les représentants de Thurso, Qué., dans l'une des demi-finales du tournoi international de hockey Pee-Wee.

Rockland a perdu par le compte de 3-2 en période supplémentaire. Le but victorieux a été réussi par Jacques Moissie après quatre minutes de jeu dans la période supplémentaire. Il a reçu l'aide de Michel Payer sur ce point.

Les deux autres buts de l'équipe victorieuse ont été enregistrés par Guy Lafleur, un joueur de 11 ans qui s'était mérité l'an dernier la trophée Red Storey, décerné au joueur considéré comme plus utile à son club pendant le tournoi.

Serge Pilon et Michel Joly ont été les compteurs du Rockland. L'an dernier Rockland s'était qualifié pour la finale du tournoi mais il n'avait pu remporter la victoire, ayant été battu 13-0 par Peterborough.

Une autre équipe de la région d'Ottawa, l'Arc de Rockcliffe, a été éliminé du tournoi plus tôt cette semaine.

# Les sports à St-Laurent

Les joutes de détail ont pris fin dernièrement à Saint-Laurent. Voici, un bref résumé des séries finales de chaque catégorie, et dont les clubs gagnants représentés, ont la cité de Saint-Laurent, dans les séries de détails pour les championnats des arrondissements de Montréal.

### Mosquito

Le club St-Hippolyte de cette paroisse de Saint-Laurent, a confirmé les succès qu'il avait remportés durant la saison régulière. Sous la direction de Al King, cette équipe de hockey, a disposé des représentants du parc Gohier, en trois joutes consécutives.

### Pee-wee

Pour la deuxième année consécutive, une équipe de la paroisse Notre-Dame du Bois-Franc, s'empare du titre dans cette catégorie. Cette équipe, sous les instructions de Jean-Louis Gélinais, et au même titre avec cette même équipe, l'an dernier, n'a causé aucune surprise en remportant le championnat de Saint-Laurent contre le club LéonidGohier. La combativité dont cette équipe a fait preuve durant la saison ainsi que les détails, sont de bon augure, quant à ses chances de succès dans les séries de joutes pour les championnats de l'île de Montréal.

### Bantam

Sous les précieux conseils de Gérard Gagnon a n c i e n joueur de hockey amateur, le club parc Decelles a monopolisé les honneurs dans cette catégorie. Leur victoire en trois joutes consécutives contre un rude rival, en occurrence le club de hockey parc Cousineau, leur permet de capter le championnat de Saint-Laurent. Le Decelles a d'ailleurs disposé du Ville Mont-Royal au compte de 3 à 1, dans une première ronde des championnats de l'île de Montréal, dans cette catégorie.

### Midget

A nouveau, une équipe de hockey représentant la paroisse Notre-Dame du Bois-Franc, a gagné le championnat de Saint-Laurent, dans cette catégorie. Infuse de combativité par leur gérant, Gilles Raymond, les joueurs de cette équipe, ont disposé du club parc Decelles, sous la direction de M. Gendron. Cette dernière équipe avait causé une surprise dans la semi-finale, en disposant du club St-Hippolyte, lequel avait terminé deuxième derrière le Notre-Dame du Bois-Franc, dans le classement final de la ligue.

### Juvenils

Le club Laval-des-Rapides, sous la gerance de M. Marcel Maheu, et dirigé par Richard Plouffe fait partie d'une ligue Juvenils de Saint-Laurent, depuis quelques années. Non dépourvue de combativité, cette équipe a toujours connu du succès dans cette ligue de hockey. Cette année notamment, les joueurs de cette équipe ont remporté le championnat de Saint-Laurent, en disposant du club Fatima, dans la grande finale. Ils ont débuté sur le bon pied pour les championnats de l'île de Montréal, en raison d'une victoire de 3 à 2 sur le club Lakeshore.

# ÉMISSION SPÉCIALE À LA TV

samedi soir - 23 février - 10h.30

## la PARADE du CARNAVAL

dimanche après-midi - 24 février - 3h.

## la COURSE en CANOTS

vous invite au

# CARNAVAL de QUÉBEC

samedi 10h.30 p.m.  
dimanche 3h. p.m.

## CANAL 2

# LA BIÈRE DU CARNAVAL

## FORUM

Dimanche, 24 fév. à 1h.30

ASSOCIATION DE HOCKEY JUNIOR ONTARIO

1ère partie

**Peterborough**

— VS —

**CANADIENS**

2ème partie

**ROSEMONT**

— VS —

**N.-D.-G.**

PRIX — Sièges réservés: \$2 et \$1.50 (centre promenade, loges, mezzanine et amphithéâtre); admission générale: \$1.50 et \$1 (fin promenade, loges et mezzanine \$1.50, fin amphithéâtre et cercle \$1); enfants: 50 cents, sections non réservées seulement. — Billets maintenant en vente.

## FORUM

Ce soir à 8 heures

LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

**RANGERS**

— VS —

**CANADIENS**

Siège terrasse à \$1.75 et admission générale à \$1.75 et \$1.50 maintenant en vente. Admission générale à \$1.25 en vente ce soir, à 7h.30, au guichet de la rue St-Luc.

Marta Pan: 'ne pas sacrifier à la forme'

par Laurent LAMY



Laurent Lamy a rencontré le sculpteur Marta Pan qui accompagnait son mari, André Wogenscki...

'Ne pas sacrifier la forme à l'équilibre, ni l'équilibre à la forme', telle est la gageure que Marta Pan se propose...

Elle y réussit et ses sculptures s'imposent tout de suite, satisfaisant à la fois l'oeil, l'esprit et la main...

La sculpture de Marta Pan est classique par sa justesse et par la richesse qu'elle n'exhibe pas d'une manière ostentatoire...

Dans cette possibilité d'offrir des aspects toujours nouveaux, et si nombreux que le sculpteur lui-même n'a pu les prévoir tous...

Après avoir travaillé avec Nemeyer, au Brésil, elle étudie actuellement une sculpture de 175 pieds qui sera

le signal de la Foire internationale permanente de Tripoli, au Liban.

Marta Pan s'exprime calmement, dans un langage clair, tout à fait accessible, avec un accent qui rappelle son origine hongroise...

En regard de la maturité de ses gestes, sa jeunesse m'a beaucoup surpris. Mais de ses visages plat quelque peu égyptien, nait une impression de force et d'équilibre.

C'est avec un plaisir évident que Marta Pan évoque le moment où le travail de la main assure à la forme déjà ordonnée par les dessins et les plans établis sur papier, la générosité et la chaleur qui lui sont nécessaires.

En tant que sculpteur, Marta Pan ne vit pas seulement en bonne intelligence avec son temps. Elle est en symbiose, en perpétuel échange avec son époque.

La recherche d'harmonie et d'équilibre qui paraissent être pour Marta Pan un problème fondamental me semble parfaitement résolue dans la sculpture flottante, conçue pour le Parc du Musée Kröller-Müller, à Otterlo, en Hollande.

Cette oeuvre fait sûrement une référence au réel, rappelant la dignité sereine d'un cygne géant, ou le port majestueux d'un champion hors-série.

le Théâtre par Jean HAMELIN

'Irma la douce' ou le TNM chez les truands

Toutes les ressources du Théâtre du Nouveau Monde ont été mises à contribution pour faire de 'Irma la douce', la comédie en musique d'Alexandre Breffort et de Marguerite Monnot, un succès populaire...

Le déploiement d'un impressionnant appareil technique, des décors fragmentés de Robert Prevost, des costumes très stylés de François Barbeau, les débuts sur une scène montrealaise de Guylaine Guy, un petit orchestre dirigé par Roger Leourd...

Il y avait deux manières (entre autres) de monter la comédie d'Alexandre Breffort: soit de traiter la pièce sur un ton modeste, ainsi que l'avait fait René Dupuy à Paris...

Il n'y a guère d'intérêt à dire ce qu'est 'Irma la douce'. Ses principaux mérites résident surtout dans la langue argotique employée par Breffort avec esprit et un certain don de poésie qui font de cette oeuvre mineure un petit spectacle ravissant.

Irma, qu'on appelle la douce, est une prostituée au grand coeur qui habite un galetas à Montmartre. C'est une brave fille qui entretient son Nestor, dit le Fripié, tout en exerçant son 'ignoble' métier.

Situation insoluble qui ne peut être dénouée que par l'assassinat de Monsieur Oscar. La 2me partie de l'oeuvre nous montre Nestor au bain, à Cayenne, puis nous fait assister à son évasion, à sa réhabilitation, puis à l'apothéose d'Irma, trépassant dans son lit où vient de naître Nestor II qui sera, comme bien l'on pense, 'Caid impérial', alors que très astucieusement la musique de Marguerite Monnot parodie un Noël célèbre!

Jean Gascon a mis le spectacle en scène et il s'est souvenu pour l'occasion de 'L'Opéra de Quat'sous', dont on peut dire qu' 'Irma la douce' procède. Il a utilisé abondamment et avec esprit tout l'appareil mécanique de la scène, ce qui nous vaut une succession de tableaux cocasses, émouvants ou simplement charmants.

D'autre part, metteur en scène et décorateur ont signé des trouvailles charmantes: la ronde des bagnards, le crocodile qui happe un des 'chaouchs', la scène très mollesque du tribunal, traitée un peu en hors d'oeuvre, le Bar des Inquiets avec son arrière-fond lumineux, l'entrée des Rois Mages, etc.

L'oeuvre est dans l'ensemble très bien jouée et très bien chantée. Guylaine Guy est Irma et elle l'est entièrement, c'est-à-dire avec un lyrisme très populaire, mais constamment de bon aloi, avec de la chaleur, une aisance remarquable, un voix rauque, mais pleine et juste et agréable à entendre, bref c'est pour elle un succès entier auquel on applaudit. Guylaine Guy a peut-être fait Irma un peu plus 'sexée' que ne l'est le personnage, mais c'est une question d'approche qui peut rester à discuter.



Tous les autres interprètes sont secondaires, mais plusieurs savent se distinguer et tirer leur épingle du jeu: Gabriel Gascon, aussi à son aise en chorégraphie-barman qu'il l'était dans 'L'Opéra de Quat'sous'; Victor Desy, excellent dans la composition de Jopo-les-yeux-salés; Les Hlial, qu'on avait déjà remarqué pour son élégance dans 'L'Amour des quatre colonels' et qui est ici un dur irascible du meilleur effet; Pierre Giboyau, plein de rondeur en Polyte-le-mou; Guy Hoffmann, qui en président du tribunal, s'est fait une tête tordante à la Francis Blanche; Jean-Louis Roux, aussi diffé-

rent en procurer de la République qu'un chasseur anglais de papillons, deux compositions d'un comique hautement visuel. Bref, voilà un spectacle qui, quand il sera bien rodé, et cela ne saurait tarder, constituera du théâtre de divertissement de première qualité.

(Sur notre photographie, Pierre Thériault)

Un Shakespeare au 'Théâtre-Club'



Jeuil prochain débiteront à la Comédie-Canadienne, par une soirée de gala, les représentations du 'MARCHAND DE VENISE', au Théâtre-Club. Ce sera le deuxième spectacle shakespearien de la saison, le Théâtre du Nouveau Monde ayant ouvert sa saison avec 'Richard II'.

et ALBERT MILLAIRE (sur nos photos), alors que Henri Norbert sera Shylock. L'une des plus brillantes comédies dramatiques de Shakespeare, 'Le Marchand de Venise' sera présenté dans l'adaptation très libre du dramaturge français Claude-André Puget, celle qu'avait choisie l'an dernier Jean-Louis Barrault.

la Musique par Gilles POTVIN

On demande des précisions sur la Place des Arts

Quel beau spectacle de l'imposante structure de la Grande Salle de la Place des Arts! Les travaux de construction sont passablement avancés et déjà, il est possible de se représenter ce que sera cette salle une fois terminée.

Notre fierté se joint un sentiment de reconnaissance envers tous ceux qui ont pris à leur charge l'élaboration et la mise en oeuvre de ce projet, principalement la Corporation du Centre Sir Georges-Etienne Cartier, où siègent des représentants de la ville, du Québec et du public.

Notre société musicale la plus importante et la plus active, l'Orchestre Symphonique de Montréal, aura enfin sa résidence permanente. Depuis bientôt trente ans, il a réussi à progresser malgré des locaux insuffisants pour lui-même pour son public toujours grandissant.

Bien qu'incomplète, cette première annonce a suscité de vives réactions dans divers secteurs du public. D'une part, on a déploré l'insuffisance de la participation canadienne à ces manifestations, l'absence de la musique canadienne et l'omission de certaines personnalités musicales chères au public canadien.

Quant à la musique canadienne, elle mérite évidemment de jouer un rôle d'importance dans ces manifestations. Il faut qu'au moins une oeuvre majeure soit commandée à un compositeur canadien.

Il est évident qu'il est impossible d'inviter tous les chanteurs canadiens de valeur à participer à ces manifestations pas plus que le Lincoln Center a pu inviter tous les artistes américains. Cela dépend

nous éclairer le plus rapidement possible. Un point capital semble l'absence d'opéra français au programme, tout au moins au moment d'aller sous presse.

En dépit de la meilleure volonté au monde, il y aura fatalement des omissions. Mais, justement à cause du caractère symbolique que prennent ces manifestations, un musicien comme Wilfrid Pelletier ne peut être ignoré.

Il est indéniable que la présence de Joan Sutherland ajoute du prestige à ce festival d'ouverture. Voilà la grande diva de l'heure, celle qui fait revivre les grandes héroïnes de Bellini et de Donizetti. Elle est aussi l'une des chanteuses les mieux payées au monde et cela est un secret pour personne.

de la nature des oeuvres présentées et du temps disponible. En dépit de la meilleure volonté au monde, il y aura fatalement des omissions.

Pour ce qui est de la participation de Covent Garden, j'ai l'impression que sa présence ici ne minimise pas la participation canadienne. On sait déjà que les chœurs et l'orchestre et plusieurs principaux rôles des deux opéras seront tenus par des Canadiens.

Il est indéniable que la présence de Joan Sutherland ajoute du prestige à ce festival d'ouverture. Voilà la grande diva de l'heure, celle qui fait revivre les grandes héroïnes de Bellini et de Donizetti. Elle est aussi l'une des chanteuses les mieux payées au monde et cela est un secret pour personne.

(Suite à la page 13)

romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires

Vient de paraître

"Louise de Vilmorin", par André Vilmorin

On sait que Louise de Vilmorin est une romancière aux livres tout de grâce et d'élégance. On sait que de plusieurs de ses romans des films ont été tirés: "Le Lit à colonnes", "Juliette", "Madame de". Mais on sait moins qu'elle est aussi l'auteur de poèmes à son unique dans la poésie française contemporaine.

De ces poèmes tendres ou mélancoliques, nous pour-

rons en lire tout au long de l'essai qu'André de Vilmorin consacre à sa soeur. Souvenirs, anecdotes, lettres imaginaires, ou poème tragique tel "Le Voyageur en noir", le livre d'André de Vilmorin est une véritable introduction à une existence et à une oeuvre poétiques. "Ayant été son confident, je me suis trouvé mêlé directement et indirectement par complicité ou confiance, à la plupart des moments importants de sa vie et je la connais donc assez bien. Cependant, dans ce livre, je me suis refusé à transgresser la ligne qui sépare l'essai de la biographie". (Ed. Seghers, distrib. Fomac)

"Haute cour", par Alfred Fabre-Luce.

A de nombreuses reprises au cours des dernières années, le général de Gaulle a été accusé au Parlement, dans des livres et dans la presse, d'avoir abandonné un territoire national et violé la Constitution. Or, ce sont là des actes directement ou indirectement prévus par le code pénal. Les

auteurs de ces accusations auraient dû, logiquement, réclamer des poursuites. Alfred Fabre-Luce les a pris au mot et a essayé d'imaginer le procès.

Un roman comme celui-ci se devait d'être aussi véridique que possible. Pour éviter de verser dans l'arbitraire, l'auteur s'est référé aux procédures de Haute-Cour telles qu'elles ont été mises en oeuvre sous la IIIe République lors des procès de Malvy et de Caillaux. Il lui est arrivé de glisser dans son récit une pointe d'humour; elle ne serait pas absente d'un procès réel. Il a aussi introduit dans le détail des audiences les mouvements de passion qu'une grande cause soulève toujours.

C'est pourtant en histoire qu'il a constitué l'ensemble du dossier. Tous les arguments valables sont exposés, aucune conclusion n'est dictée. Chaque lecteur pourra formuler en lui-même le verdict qui, à la dernière page, n'est pas encore rendu. Mémoires de talent, Fabre-Luce est l'auteur d'un "Journal de la France, 1939-44", d'une "Histoire de la révolution européenne" et de "Le Grand jeu", le premier tome de ses mémoires. (Julliard).

"Réseau aérien", de Michel Butor.

Deux couples partent en même temps d'Orly pour Nouméa. L'un prend l'avion direct pour l'est. L'autre va par l'ouest et devra changer à Los Angeles. Ils arriveront en même temps à peu près, mais l'un aura rencontré deux fois la nuit et l'autre une fois seulement. A chaque escale, un couple descend des avions venant de Paris; un avion repart bientôt vers Paris, prenant un nouveau couple à chaque escale.

A l'intérieur des carlinques, les couples dialoguent; l'oreille passe d'un appareil à l'autre, tourne autour de la terre. Ce texte, commandé par la Radiodiffusion française, a été diffusé pour la première fois à Paris le 16 juin 1962. Il est publié aujourd'hui. (Gallimard, distrib. Hachette).

"Nouvelles II", par Saki

Saki est le pseudonyme d'Hector Munro, choisi dans la poésie persane. Il est né en Birmanie en 1870, Graham Greene l'a présenté en ces termes: "Il y a beaucoup de ressemblance entre les jeunes années de Kipling et celles de Saki, et Saki réagit à la souffrance comme Kipling plutôt que comme Dickens... Le malheur est un merveilleux aide-mémoire, et toutes les meilleures nouvelles de Munro sont inspirées par l'enfance, l'humour et l'anarchie, autant que la cruauté et la misère de l'enfance. Saki ne s'abritait pas comme Kipling derrière la virilité, la haute sagesse, les aventures imaginaires des soldats et des bâtisseurs d'empire; il se protégeait à l'aide d'épigrammes aussi servies l'une près de l'autre que les raisins secs dans un gâteau de Dundee à la mode d'autrefois."

"Peut-être suis-je allé un peu trop loin en insistant sur la cruauté de l'oeuvre de Munro car il y a des moments où elle semble évoluer pour nous que l'aspect ensoléillé de la scène éduardienne: jeunes gens coiffés de canotiers, loge à l'Opéra, longs après-midis

pareilleux dans le parc, thé qu'on boit dans la porcelaine la plus fine accompagnée de sandwiches au concombre, bavardages légers et insouciant. Il est triste de penser que cette allégresse, ce badinage, ne pouvaient durer toujours, mais la plus mauvaise farce et la plus cruelle avait été gardée pour la fin... Le 13 novembre 1916, au petit jour, du fond d'un trou d'obus, on entendit crier Munro: "Eteignez vos cigarettes, nom de Dieu". Ce furent les dernières paroles prononcées par Saki.

(Editions Robert Laffont).

"De l'Agent Inconnu à Philosphate Inconnu" par Robert Amadou et Alice Joly

Le XVIIIe siècle français, siècle des lumières fut aussi le siècle de l'illuminisme, celui de Cagliostro et de Saint-Martin.

Ce livre entreprend d'éclaircir, sur plusieurs points capitaux, la vie secrète de cette époque. Longtemps ignorée des historiens de l'occultisme et de ceux de la Franc-Maçonnerie, la société des Initiés de Lyon, dernière venue des loges dont J. B. Willermoz fut le fondateur, n'a été découverte et étudiée que depuis une vingtaine d'années. L'étude d'Alice Joly, à la lumière de nouveaux documents inédits, met le point final à l'histoire complexe et obscure de ce dessein, d'un cercle ultra-secrète qui étendit son influence bien au-delà de Lyon, puisque Russes, Allemands et Italiens y fraternisèrent avec les Français dans une fois étrange atmosphère de miracles et de mystères.

Comment occultistes instruits, franc-maçons chevronnés et mystiques avertis, ces princes, grands seigneurs ou simples marchands purent-ils se laisser séduire par les vaticinations d'une pieuse et noble chanoinesse que dissimulait son anonymat et la tranquille retraite de son château beaujolais? Comment crurent-ils, par elle, atteindre la certitude suprême que donne la communication directe avec le Divin et avoir été élus pour régénérer l'humanité et prêcher un nouvel évangile?

La voile du secret est aujourd'hui levée.

C'est une révélation aussi (mais de l'ordre le plus haut) que celle des nouvelles pensées de Louis-Claude de Saint-Martin, publiées et commentées par Robert Amadou, dans une autre partie du livre. Après l'Agent Inconnu, voici en effet le Philosphate Inconnu. Pour la première fois, depuis plus d'un demi-siècle, des inédits du fameux théosophe sont mis au jour, et présentés avec tous les éclaircissements souhaitables.

Les nouveautés Denoël: de Marie-Anne Desmarest, l'auteur de "Torrens", un nouveau roman, "La Jeunesse de Jan"; du dessinateur Sempé, "Rien n'est simple", un album de dessins; un roman-science-fiction dans la collection "Présence du futur", "Le Satellite sombre", de Jérôme Séreil; "Littérature sous Louis XV" (documents et portraits), d'André Lebois; le "Roman vrai de la IVe République", une chronique du temps des "lendemain" qui ne chantent pas; enfin "Le Journal du monde", de Gérard Caillet.

"Flaubert devant la vie et devant Dieu" par Henri Guillemin

Flaubert: style et foi

prose critique par Jean Ethier-Blais

On sait l'admiration que le porte à Flaubert; tout ce qu'il a écrit est un chef-d'oeuvre de style, de plume, de maîtrise. Plus de plaisir chaque jour et plus je me rends compte que les idées sont sans intérêt; ce qui est beau et valable, c'est la passion qui s'exprime dans les mémoires, les récits historiques, les vers, parfois dans le roman. C'est le reste qui est littéraire, ce magma de négligences prétentieuses qui se présente à nous sous les apparences d'un message. Mais voici que je me laisse emporter et que je m'éloigne de mon sujet; j'en accuse Flaubert. C'est, pendant quelques instants, son esprit qui m'a animé.

Et je me trouve où je souhaitais en venir: Flaubert a presque toujours raison, sauf quand il s'agit de Flaubert. Il lui reconnaît une sorte de génie, bien sûr. Mais il lui reconnaît du génie négligemment, en haussant les épaules. "Hé oui, sensible-hil nous dire, Flaubert a du génie, et puis après? N'en parlons plus." Et il ajoute aussitôt: "Flaubert nous laisse par sa phraseologie appétite et monotone." Ailleurs il parlera de son "ronron". C'est que pour Flaubert, l'art litt. n'est pas d'être vrai et vivant. Si l'on avait demandé à Flaubert ce que nous appelons "les

idées". Au fond, plus je lis (et Dieu m'est témoin que je le fais presque sans cesse, avec plus de plaisir chaque jour) et plus je me rends compte que les idées sont sans intérêt; ce qui est beau et valable, c'est la passion qui s'exprime dans les mémoires, les récits historiques, les vers, parfois dans le roman. C'est le reste qui est littéraire, ce magma de négligences prétentieuses qui se présente à nous sous les apparences d'un message. Mais voici que je me laisse emporter et que je m'éloigne de mon sujet; j'en accuse Flaubert. C'est, pendant quelques instants, son esprit qui m'a animé.

Et ce qui me ramène à ce cher Flaubert, c'est qu'il n'est pas, Flaubert est un grand écrivain. Il sait écrire comme Flaubert, mais qu'on le fasse, laissant à sa plume la bride sur le cou, parfaitement à l'aise avec les mots, ne les prenant pas pour des objets sacro-sacrés ou magiques, mais au contraire s'en donnant à cœur joie, comme un homme qui aime l'eau et qui

nage parfaitement. Car il y a deux Flaubert; celui de "Salammbô", l'empereur du clinquant et celui de "Mme Bovary" et d'"Un cœur simple", qui après mille recherches atteint précisément le même résultat que Flaubert, c'est-à-dire la parfaite simplicité. Evidemment le style romanesque de Flaubert n'aura jamais le dégage et le piquant de celui de Diderot; il n'en est pas moins pur. En fait, nous sommes en présence de deux sortes d'artistes, le naturel et l'apprenti, mais qui se rejoignent dans le souci de la beauté et de la perfection formelle. Il est évident qu'un écrivain comme Flaubert, ou Voltaire, qui écrivent comme ils parlent, et parlent comme ils pensent, s'il leur arrive (horresco referens) qu'il se glisse une imperfection dans leur phrase, se hâteront de la faire disparaître. Il n'y a pas de fautes chez Flaubert, comme il n'y en aurait pas chez Voltaire. C'est donc que, malgré tout, s'ils croient à la primauté du naturel, ils attachent de l'importance au style. Ils sont sur la voie flaubertienne. Essentiellement, ce que Flaubert reproche à Flaubert, c'est d'avoir érigé le travail du style en vertu humaine, comme s'il pouvait y avoir un rapport entre la qualité littéraire et la perfection morale. Il y a une certaine image de Flaubert qui le représente comme un bourreau de travail, et sans doute est-ce, dans une certaine mesure, vrai; mais son génie n'est pas dans le travail. Que d'écrivains travaillant de longues nuits pour s'accoucher que d'horreurs! On vous parle toujours des qualités admirables du travailleur Flaubert, jamais de son génie lyrique, celui qui se donne libre cours dans la correspondance. En un mot, Flaubert a bien écrit, et malheureusement, parce qu'il aimait écrire, parce qu'il aimait bien écrire, non pas parce qu'il aimait se torturer devant sa table de travail. Ses cris de désespoir devant la phrase à faire sont de la pose pure et simple, et de la pose "le mauvais goût. Il dit: "Hé, mais, c'est moi.

Pourquoi M. Henri Guillemin veut-il que ces choses compliquées certes, mais naturelles, cet effort d'un grand artiste vers ce qui est sa fin véritable, le Beau, soient des malheurs? Pourquoi? Nous sommes en pleine révolte. Quand M. Guillemin écrit: "Ce mouvement qui l'empêche vers le Beau, pour créer lui-même un peu plus de beauté, cet élan sur lequel il a jeté sa vie, c'est bien, littérairement, un amour, sa voie d'accès, à lui, vers l'Unique Nécessaire", son affirmation de l'Absolu, je me demande si j'ai bien lu. S'agit-il de Flaubert ou de Péguy? Avec des muscles, on peut tout prouver; tout est possible dans le domaine de l'Unique Nécessaire. A ce compte-là, on me dirait que les Encyclopédistes étaient des Jésuites, je n'en serais pas autrement surpris.

Henri Guillemin: Flaubert devant la vie et devant Dieu, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1963. (Edition de 1939.)

La presse dans la société contemporaine, de B. Voyenne

Le rôle toujours croissant de la presse dans la société contemporaine est un fait qui s'impose à l'attention. Il fournit l'occasion de nombreux développements oratoires. Mais cette force essentielle et partout présente qu'est la presse est encore mal connue. Nombreux sont ceux qui, cherchant à s'informer sur l'information, ont déploré l'absence d'un ouvrage de synthèse qui fasse le point des connaissances en ce domaine et ouvre la voie à une recherche sociologique sérieuse.

Le livre de Bernard Voyenne est le premier en France qui s'efforce de répondre à ce besoin. Conçu sous la forme d'un manuel universitaire, il est d'abord destiné aux étudiants des diverses disciplines (sciences politiques et sociales, histoire, sociologie, etc.) qui rencontrent inévitablement les problèmes de la presse à un détour ou un autre de leurs études. Mais il s'adresse tout autant aux éducateurs, aux militants politiques ou syndicalistes, au vaste public enfin qui est désireux d'être éclairé sur ce sujet majeur.

Le livre compte huit chapitres, articulés en trois grandes parties. La première (Les Entreprises de presse) envisage la presse en tant que fonction sociale spécifique assurée par des entreprises et par un personnel spécialisé ainsi que par une série d'industries annexes. La deuxième partie (Le Public de la presse), étudie les lecteurs et les auditeurs dans leur composition, leurs attitudes et leurs comportements. A partir de ces données, sont posés les problèmes de l'influence de la presse, à propos de quels circulent tant d'idées erronées et qui sont ici envisagés avec toute l'objectivité et la prudence qu'autorisent les connaissances actuelles. En fin la troisième partie (Liberté et Responsabilité de la presse) aborde les questions brillantes de l'autonomie et de la coordination de la presse par rapport aux autres forces sociales. Là encore, le recours à une perspective historique et sociologique évite de tomber dans les argumentations sommaires qui bloquent souvent les problèmes au lieu de les faire progresser.

Chacun des chapitres est prolongé, selon l'esprit de la collection que ce livre inaugure, par des graphiques ou tableaux statistiques, des documents, des textes explicatifs. Ils reviennent également à d'abondantes "lectures complémentaires" qui constituent de véritables bibliographies sélectives et commentées permettant d'orienter la recherche personnelle.

En fin de volume douze annexes (45 pages) fournissent une documentation jamais encore rassemblée sous une forme maniable. Voici les titres de ces annexes: Chronologie des techniques et diffusion — La presse écrite dans le monde — La radiodiffusion dans le monde — Evolution des taux de diffusion comparés dans le monde entre 1948 et 1961 — La presse de langue française dans le monde — la loi du 29 juillet 1881 — Trois budgets de journaux — L'enseignement des sciences de l'information en France et les établissements de langue française — Les archives de journaux — Orientation bibliographique générale. Une table détaillée

ainsi qu'un index des thèmes et des noms cités complètent l'ouvrage.

L'auteur, de formation universitaire, est entré dans la presse en 1944 en vertu des hasards de la Libération. Il fut longtemps secrétaire de rédaction à Combat, sous la direction d'Albert Camus et Pascal Pia, puis directeur de la revue Pensée Française.

Depuis douze ans, M. Bernard Voyenne est également l'un des professeurs principaux du "Centre de Formation des Journalistes", seul établissement de ce genre qui soit, en France, reconnu par l'Etat et par la profession. Membre du Conseil français des sciences de l'information, expert de la Commission française de l'UNESCO, il a publié diverses études en matière de presse qui sont bien connues des spécialistes. Sa triple expérience de journaliste, d'enseignant et de chercheur le qualifiait tout particulièrement pour écrire ce livre qui marquera une date dans l'histoire française des sciences de l'information. (Librairie Armand Colin).

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES. Revue publiée par le DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE avec le concours du Centre de Recherches sociales, Faculté des Sciences sociales, Université Laval. Abonnement: (Un an, 3 numéros): Canada: \$5.00 — Etranger: \$5.50 — le numéro: \$1.50.

SERVICE SOCIAL. Revue publiée trois fois par année par l'ECOLE DE SERVICE SOCIAL, affiliée à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval. Abonnement: (Un an, 3 numéros): Canada: \$5.00 — Etranger: \$5.50 — le numéro: \$1.25.

RELATIONS INDUSTRIELLES / Industrial Relations. Revue trimestrielle publiée en français et en anglais par le DEPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES, Faculté des Sciences sociales, Université Laval. Le seul du genre au Canada; revue d'étude, d'information et de documentation. Abonnement annuel: Canada \$5.00; Etranger \$5.50; le numéro \$1.50.

Gratuit VRAIMENT Gratuit. RIEN A VRAIMENT RIEN A PAYER! L'un des volumes suivants, à votre choix: 1- Léon M. Uché: EKODUS. 2- James Michener: SAYONARA. 3- Paul Mirhaud: QUELQUES ARPENTS DE NEIGE. 4- Morris L. West: L'AVOCAT DU DIABLE. 5- Robert Traver: AUTOPSIE D'UN MEURTRE. 6- Jacob Twersky: LE VISAGE DES TENEBRES. 7- Lynne R. Banks: DERNIER ETAGE. 8- Carlo Cassola: LA RAGAZZA (La Fille). 9- Alan Paton: PLEURE O PAYS BIEN-AIMÉ. 10- Sloan Wilson: L'HOMME AU COMPLET GRIS.

UNE SEULE CONDITION nous donner ici le titre d'un livre que vous avez lu et aimé. Ceci afin de nous permettre de mieux connaître les goûts du public. QUE VOUS ADHÉRIEZ OU NON A NOTRE CLUB IMPORTE PEU. Vous aurez droit d'ailleurs à d'autres primes si plus tard vous devenez membre mais pour l'instant ce livre de votre choix vous est offert à titre gracieux.

BON DE COMMANDE. Veuillez m'expédier GRATUITEMENT le livre que j'ai marqué d'une croix ainsi que votre catalogue et les conditions pour adhérer à votre Club de Lecture. Le tout SANS AUCUNE OBLIGATION de ma part. Le titre du dernier livre que j'ai lu et aimé est: Nom: Adresse: Age si en bas de 21: CLUB DES LIVRES À SUCCÈS 390 EST, RUE STE-HELENE QUÉBEC 2 P.Q.

LA VENTE CONTINUE: LIVRE DE POCHE Simple 0.45 Double 0.75 COLLECTION "QUE SAIS-JE" 0.55 VOLUMES DE LITTÉRATURE CANADIENNE 33-1/3% COLLECTION "LA PLÉIADE" Aux prix de France Exemple: CAMUS \$11.40, etc. LIBRAIRIE LEMEAC - 371 ouest, avenue Laurier - MONTRÉAL - CR 3-2469 ÉTAT DU QUÉBEC NOUS VOUS ANNONCERONS LORSQUE LA VENTE SE TERMINERA

romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires

Beckett, Ionesco et le théâtre dit d'avant-garde, en France

Si, ainsi que le remarque avec beaucoup d'à-propos le professeur Leonard C. Pronko, de l'Université de Californie, dans son livre sur le théâtre d'avant-garde français, le mouvement surréaliste, capital dans l'histoire des arts et des lettres de l'entre-deux-guerres, a exercé une influence énorme sur la peinture et la poésie, cette influence a été à peine existante à la scène, et il aura fallu attendre un autre quart de siècle avant que le théâtre, comme d'ailleurs le roman, sorte résolument des cadres rigides que trois siècles de scène à l'italienne lui avaient imposés, et offre à l'étonnement, à l'irritation ou à l'enthousiasme des amateurs et des critiques, un théâtre qui ne soit pas conçu en fonction d'un public bourgeois désireux d'éviter toutes les surprises, bonnes ou mauvaises, et qui se passionne

centué dans "La Leçon", dans "Les Chaises", dans "Rhinocéros", n'était cependant qu'une face du théâtre d'avant-garde. Il y avait l'autre, tragique, plus désespérée encore, plus démunie et plus dépourvue de toute contingence d'ordre matériel, et qui était exprimée trois ans plus tard dans "En attendant Godot", de Samuel Beckett. Ici rien ne menait à rien, et si les mots conservaient tout leur sens, la vie n'en avait plus aucun. Beckett se faisait le clinicien attentif de la souffrance, de la maladie, de la déchéance de l'homme. L'attente de Godot pouvait durer éternellement, mais avec "Fin de partie", tout allait être fini avant même que la pièce commence. Dans ces personnages complètement déshumanisés, qui n'ont plus d'émotions ni de sentiments, il faut voir, ainsi que le souligne le professeur Pronko,

la vie littéraire par Jean Hamelin

de recherche à la fois sur les thèmes à traiter, sur la façon de les traiter et, ce qui est plus important encore, sur les nouveaux rapports devant exister entre ce nouveau théâtre et le public.

Ce théâtre naquit donc à Paris aux environs de 1950. En douze ans, il a non seulement conquis droit de cité, mais il a envahi presque toutes les scènes "ou l'on joue". Beckett et Ionesco, qui sont les chefs de file du nouveau théâtre, sont aujourd'hui représentés partout dans le monde et comptent parmi les auteurs les plus éminents, en même temps que les plus significatifs de notre temps. Même les plus irréductibles parmi leurs adversaires doivent aujourd'hui désarmer: Ionesco n'est plus le plaisantin qu'il paraissait être aux yeux de Robert Kemp; Beckett n'est plus, depuis la première tumultueuse de "En attendant Godot", le mystificateur que croyaient déceler en lui les critiques tenants de la tradition.

Comment cela s'est-il produit? Comment ce théâtre a-t-il pu naître, se développer, pour finalement s'implanter dans tous les pays où l'art du théâtre est le plus avancé et ainsi le plus enraciné dans de fortes traditions?

C'est ce que retrace le livre du professeur Pronko, traduit aujourd'hui en français sous le titre de "Théâtre d'avant-garde: Beckett, Ionesco et le théâtre expérimental en France" (1). C'est une des premières vues d'ensemble de ce théâtre, que nous offre le professeur Pronko, qui sait montrer comment sous l'influence lointaine de Jarry et des surréalistes, puis plus immédiate des metteurs en scène du cartel, de certains auteurs étrangers comme Pirandello, Strindberg et Brecht, d'auteurs français de seconde zone comme Roger Vitrac dont on vient de reprendre à Paris une des meilleures pièces et ce Raymond Roussel dont parle déjà Michel Butor, aussi sans doute l'influence des conditions de vie découlant de la dernière guerre, est né ce théâtre de l'absurde où la vie ne semble plus avoir aucun sens, mais où, en même temps, les vieilles techniques théâtrales sont rejetées au magasin d'accessoires, et où l'optique théâtrale est envisagée sous un jour absolument nouveau.

Cela commença certain soir de l'année 1950 alors qu'un auteur roumain inconnu à Paris, Eugène Ionesco, fit jouer durant six semaines et devant des salles presque vides une longue pièce en un acte, "La Cantatrice chauve", où il n'y avait pas pour ainsi dire d'intrigue, où le titre était tiré d'une faute de mémoire d'un personnage, où quatre personnages assis sur des chaises et se faisant face se racontaient, ainsi qu'on le fait (parfois) dans les soirées mondaines, des histoires stupides. Il y avait là cependant, outre une nouvelle critique de la société bourgeoise, une appréhension absolument inédite de l'appareil théâtral, un sens nouveau du potentiel des mots qui n'avaient souvent entre eux que des relations de phonétique ou d'assonance, enfin des personnages qui, refusant parfois entre eux toute communication, en venaient, comme c'était le cas pour Mr. et Mrs. Martin, à ne même plus se reconnaître pour mari et femme.

En même temps, naissait un comique jaillissant et percutant, que le professeur Pronko rapproche avec raison de celui de Molière et de Labiche, et qui en promenant sur les choses et sur la destinée de l'homme une vue résolument pessimiste provoquait un rire aussi direct, aussi simple, aussi mécanisé que chez Georges Feydeau. Ce comique insolite, ac-

des valeurs purement symboliques. Cela est si vrai que les personnages de Beckett ou de Ionesco, comme ceux de Jean Vauthier, de Genêt ou d'Adamov, sont identifiés par des noms d'inspiration souvent dadaïste, qui ne veulent plus rien dire du tout: Ham, Clov, Estragon, Bada, Choubert, etc., et ce n'est que lorsque Ionesco s'humanisera, avec "Rhinocéros" par exemple, que son porte-parole assumera l'identité de l'homme de la rue et se fera appeler Béranger, comme le "Tueur sans gages" de sa précédente pièce.

Sur le plan de la technique du théâtre, plan qui est laissé un peu en veilleuse par le professeur Pronko, il est bien évident que le théâtre français d'avant-garde a renouvelé toutes les données de la scène, en schématisant à l'extrême le décor, en demandant de nouvelles ressources au cirque et à la pantomime, en annihilant presque l'identité du comédien au profit de l'oeuvre à faire entendre.

Le comédien n'est plus le véhicule d'émotions habituelles au théâtre, mais un être qui se meut, qui marche, qui parle toujours dans un certain sens, pour qui les mots ne sont pas des moyens d'expression, mais des boîtes magiques dont peuvent sortir les combinaisons les plus hétéroclites. On ne peut nier que ce théâtre d'avant-garde ne soit venu à son heure, qu'il est bon qu'il ait fait éclater de vieilles formules souvent périmées. L'erreur consisterait à n'adopter que lui au détriment de toute autre forme de théâtre, ou à le rejeter entièrement.

Si Beckett s'est très peu expliqué sur le sens qu'il faut donner à ses oeuvres, Ionesco par contre l'a fait abondamment et cette déclaration de lui pourrait servir d'épigraphie à toute l'avant-garde française: "Je ne fais de l'anti-théâtre, a-t-il écrit dans "Notes et contre-notes", que dans la mesure où le théâtre que l'on voit habituellement est pris pour du théâtre". Si l'on retire de cette déclaration ce qu'elle a d'excessif, on peut tomber d'accord avec l'auteur de "Rhinocéros" et trouver son point de vue parfaitement justifiable. Ses oeuvres, heureusement, viennent en tout cas le justifier.

Le livre du professeur Pronko constitue un très bon déblayage de la situation du théâtre d'avant-garde dans le mouvement général du théâtre actuel. De Ghelderode à Georges Schéhadé, il a tout lu, tout analysé avec extrême précision de lucidité, et on ne saurait lui chercher noise de quelque oubli que ce soit. Le plan d'ensemble de "Théâtre d'avant-garde" me paraît clair et solidement établi: il contribuera à renseigner utilement maints esprits sur ce qu'est le théâtre d'avant-garde, sur ses principaux courants, sur ses manifestations les plus virulentes, sur les dramaturges qui l'ont fait ce qu'il est. Ce qui est plus important encore, les vues du professeur Pronko me semblent toujours justes et étayées sur une documentation sérieuse.

Voici un livre qui rendra service à l'amateur de théâtre d'aujourd'hui, qui a parfois tendance à se perdre, ne serait-ce qu'en cheminant de Beckett à Ionesco. Car le professeur Pronko établit avec équité ce qui unit tous ces auteurs et plus encore ce qui souvent les sépare. L'éventail est très large, trop large à mon gré puisqu'il inclut Ghelderode et Audiberti qui me paraissent d'une tout autre famille que Beckett et Ionesco, du moins en ce qui a trait à la majorité de leurs oeuvres.

(1) "Théâtre d'avant-garde: Beckett, Ionesco et le théâtre expérimental en France", par Leonard C. Pronko, 269 p. (Denoël, distrib. Fomac).

PIPANDOR — Formulettes de notre folklore. — Dessins de Cécile Gagnon.

COMPTI, COMPTA — Comptines et rimettes. — Textes et images de Simone Beaulac.

Les comptines et les formulettes plaisent beaucoup aux tout-petits à cause de la forme cadencée et des nombreuses assonances de ces phrases rythmées. Les mamans et les jardinières d'enfants, désireuses de développer l'imagination des petits, s'en servent volontiers et les lisent à haute voix pour la plus grande joie des benjamins.

"Pipandor" de la collection "Ménéstral" est un recueil de comptines folkloriques où l'on retrouve avec plaisir ces mots sonores, ces phrases bizarres que nous répétons presque mystérieusement dans notre enfance. Jolies et très simples de ligne, les illustrations de Cécile Gagnon offrent une fraîche gaieté; malheureusement — est-ce le style des dessins ou l'utilisation assez réduite de la couleur — elles n'accrochent pas tellement l'attention des enfants de 4 à

Lectures - jeunesse

par Hélène CHARBONNEAU

7 ans auxquels ce livre s'adresse.

Dans "Compti, compta", Simone Beaulac rejoint, au moyen d'assonances amusantes, le rythme spontané des formulettes de jadis. Sous le poème "Prière" d'un ton paternel et moralisateur, les comptines et les rimettes de cet album sont colorées et fort vivantes. Les illustrations de l'auteur sont toutefois inégales: alors que plusieurs dénotent un véritable esprit d'enfance (p. 6-18-20), d'autres au rebours sont franchement ternes et pauvres (p. 8-12).

Le prix très modique de ces petits albums "Ménéstral" les met à la portée de toutes les bourses.

(Coll. Ménéstral — Editions Jeunesse - 4 à 9 ans).

L'aventure de la Terre La vie et ses merveilles

Ces deux ouvrages sont les premiers volumes d'une nouvelle encyclopédie internationale, "Globerama", publiée en français par les éditions Casterman et éditée en même temps dans 12 pays.

C'est un fait connu et reconnu que les jeunes d'aujourd'hui se passionnent de plus en plus pour les rapides progrès de la science. Les auteurs de cette encyclopédie répondent à la curiosité, d'ailleurs légitime de ces jeunes esprits, en leur permettant de s'imprégner, de se documenter rapidement sur des sujets très actuels et qui connaissent une vogue croissante. Ces ouvrages d'information servent aussi à clarifier les connaissances par des exposés nets, qui sont de véritables synthèses.

"L'aventure de la terre" fournit d'intéressantes précisions sur les origines de la terre, sur l'homme, la flore et la faune; sur la conquête du monde et le développement de ses ressources naturelles; sur la nature de la terre et sa place dans l'univers; enfin sur le système planétaire.

Le second album, "La vie et

ses merveilles", traite de la structure des êtres vivants, de leur alimentation; du sang, des sens et des glandes; des migrations et du parasitisme, des communautés d'animaux et de plantes; de la reproduction et de l'hérédité.

Ces ouvrages de documentation bénéficient d'une présentation très soignée et fort pratique; chaque article compte une page, avec en regard, à droite, une page entière d'illustrations en couleurs, qui viennent renforcer la compréhension du texte. La table des matières, placée en tête de l'ouvrage, et un index facilitent l'accès à ces livres de savoir.

Si les explications sont claires et précises, elles supposent tout de même quelques notions élémentaires, car certains des sujets traités peuvent se révéler assez ardu pour un très jeune enfant (les cellules, les lois de Mendel).

En somme, des ouvrages de valeur qui sont à utiliser moins comme livre de lecture proprement dit que comme livres de références et de documentations.

(Coll. Globerama — Editions Casterman — à partir de 12 ans).

Le courrier des Lettres

Comment se fait-il qu'Albert Laberge, qui décéda en 1960 à l'âge de 89 ans, ait publié entre 1918 et 1955 quatorze volumes et qu'il soit presque inconnu du grand public et de la critique? Pour Gérard Bessette, qui est l'auteur de l'Anthologie d'Albert Laberge, qui vient de paraître au Cercle du Livre de France, cet oubli dans lequel a été tenu un écrivain qui est pour lui remarquable vient de ce qu'il a publié à compte d'auteur, à des tirages très restreints et qu'il a été persécuté parce que la brutalité de certains passages, dans ses oeuvres, l'avait fait qualifier de "pornographe" par la critique officielle de son temps. Il est certain que Gérard Bessette a rendu un grand service aux lettres canadiennes en sauvant de l'oubli ce précurseur, qui a été si à l'aise dans la nouvelle et en qui Claude-Henri Grignon a vu le précurseur de notre roman actuel.

Il a souligné que ce marchandage avait pour résultat de jeter du discrédit sur l'action intellectuelle de la France. M. Monnet s'est dit d'opinion que les livres français se vendent beaucoup trop cher au Québec. La cause de cette situation est que le prix des livres, dans le Québec, n'est pas marqué par l'éditeur, contrairement à ce qui se fait en France. A l'Université Laval, M. Monnet a affirmé que les publications françaises pourraient peut-être résoudre le problème causé par l'utilisation de volumes en anglais, au niveau technique et scientifique.

Les deux derniers volumes sortis chez Jacques Hébert depuis une quinzaine sont "Les Secrets de l'écriture", d'André Labarrère-Paul, et un ouvrage de puériculture, "Le Soins de l'enfant". Aux Editions Bellarmine a été lancé "L'Éducation, problème social", ouvrage renfermant les travaux présentés à la 38 session des Semaines sociales du Canada.

Écrit en 1952, "Le Grand Marquis", de M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles de la Province de Québec, était épuisé depuis quelque temps déjà. Il réapparaît aujourd'hui dans la belle collection reliée "Fleur de Lys", chez Fides. Accueilli avec enthousiasme par la critique il y a dix ans, cet ouvrage de l'éminent historien canadien-français recrée la figure de Pierre de Rigaud de Vaudreuil, ancien gouverneur de la Louisiane française et dernier gouverneur général du Canada français. L'ouvrage s'adresse non seulement à ceux qui sont férus d'histoire, mais au public en général car "Le Grand Marquis" se lit avec un intérêt qui ne se dément point de la première à la dernière page. On notera que cette réédition est illustrée.

Le Prix Raymond-Casgrain, fondé dans le dessein d'encourager la publication d'ouvrages historiques ou littéraires, est attribué à

chaque printemps au professeur de l'Université Laval ou de ses collègues affiliés ou à l'étudiant de l'Université Laval qui aura publié au cours de l'année précédente l'ouvrage historique ou littéraire reconnu comme le meilleur par les membres du jury. Trois professeurs de la Faculté des Lettres de Laval sont chargés d'étudier les ouvrages présentés et d'attribuer, s'il y a lieu, ce prix de \$100. Les candidats doivent faire parvenir avant le 15 mars trois exemplaires de leur ouvrage au secrétaire de la Faculté des Lettres.

M. Paul Monnet, directeur de Sodexport, société formée de 30 des principaux éditeurs de France et dont le but est de faire rayonner dans le monde la science et la technique françaises a déclaré à Québec qu'il existe un marchandage néfaste dans la vente des volumes français, dans la province de Québec.

Il a souligné que ce marchandage avait pour résultat de jeter du discrédit sur l'action intellectuelle de la France. M. Monnet s'est dit d'opinion que les livres français se vendent beaucoup trop cher au Québec. La cause de cette situation est que le prix des livres, dans le Québec, n'est pas marqué par l'éditeur, contrairement à ce qui se fait en France. A l'Université Laval, M. Monnet a affirmé que les publications françaises pourraient peut-être résoudre le problème causé par l'utilisation de volumes en anglais, au niveau technique et scientifique.

Les libraires de Montréal ont l'occasion depuis trois semaines de démontrer leur aptitude au jeu de quilles. En effet tous les libraires sont invités à participer le mardi soir à 8 heures à cette soirée de quilles organisée spécialement pour eux. Pierre L'Espérance de la librairie Ducharme s'est distingué la semaine dernière avec un simple de 162 pendant que l'excellent Henri Tranquille demeure le coq des libraires avec le plus haut triple.



SOLDATS ET FIGURINES DE COLLECTION Catalogue sur demande FIGURINES HISTORIQUES C.P. 48 Therville Qué.

UN CHOIX TRANQUILLE EST UN CHOIX SÛR LIBRAIRIE TRANQUILLE 67 Ste-Catherine ouest Vt. 4-6571

LIBRAIRIE CANADO - BELGE Alfréd PARCEL, prop. 3732, Masson - 727-8151 VOUS OFFRE

- Un grand choix de livres neufs et usagés
- Remise de 20 à 30% aux étudiants.
- Vente • Echange • Location

NOUVEAUTE UNITE DE L'UNIVERSITE Par Mgr Louis-Albert Vachon, P.D., V.G. recteur de l'Université Laval 4 1/2 X 7 1/2 - 65 pages - Prix: \$1.00 En vente chez votre libraire et l'éditeur LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL C.P. 999 Québec, Qué. Tél.: 681-4631

ENFIN... UN CLUB DU LIVRE FORMAT DE POCHE



DEUX FORMULES A VOTRE CHOIX

"A" Vous choisissez vous-mêmes les titres désirés et nous vous les expédions au rythme de 1 ou 2 volumes ou plus par mois.

"B" Nous choisissons pour vous LE MEILLEUR TITRE de chaque mois.

Dans l'un comme dans l'autre cas, LE 7e VOLUME EST TOUJOURS GRATUIT.

DEMANDE D'INFORMATION

Sans aucune obligation de ma part, j'apprécierais recevoir la liste complète de tous les livres format de poche parus à ce jour ainsi que les conditions générales pour adhérer à votre Club du Livre FORMAT DE POCHE.

Nom ..... Adresse ..... Age si en bas de 21

COMPTOIR POSTAL DU LIVRE (INSTITUT LITTERAIRE DU QUEBEC) 470, rue de la COURONNE — Québec 2, P.Q. LD

On demande des précisions...

(Suite de la page 11)

convaincre cette artiste de chanter ici pour la première fois un nouveau rôle. Vancouver vient de réussir un tel coup et la présentera pour la première fois dans le rôle-titre de Norma et cela immédiatement après la Lucia de Montréal. Il est vrai que Lucia est le rôle qui a rendu la Sutherland célèbre mais elle l'a chanté partout, depuis New-York jusqu'à Dallas.

Lors de la semaine d'inauguration du Philharmonic Hall du Lincoln Center de New-York, en septembre dernier, tous les participants sans exception donnaient leurs services gratuitement. Une liste d'honneur a d'ailleurs été publiée qui groupe les solistes, les chefs d'orchestre, les compo-

teurs, les organismes et même les maisons d'éditions qui ont cédé leurs droits sur certaines oeuvres jouées. Les artistes canadiens n'ont jamais refusé de prêter leur talent gratuitement, si la cause est valable. Mais il faut alors que tous les participants soient traités de la même façon. Autrement, la situation devient des plus embarrassantes et les frictions sont inévitables. Une mise au point bien claire, sur ce sujet, de la part de la Place des Arts, est d'une nécessité à la fois urgente et impérieuse.

La présence du célèbre soprano américain Leontyne Price à un concert suffit pour lui donner un cachet exceptionnel. C'était le cas, mardi soir dernier, au Forum, au troisiè-

me des quatre concerts à un dollar sous les auspices du Montreal Star. Zubin Mehta et l'Orchestre Symphonique de Montréal ont été également superbement mais c'est la personnalité de la chanteuse qui a assuré le concert.

On sait l'éminente position qu'elle occupe dans le monde assez restreint des très grands cantatrices. Cette réputation est amplement méritée et il suffit de l'entendre chanter quelques mesures des deux grands airs d'Aïda, Ritorno vincitor et O patria mia pour être complètement subjugué par son art. Le timbre est supérieurement riche, plutôt foncé et la voix passe facilement du fortissimo éclatant à la douceur la plus suave. L'envoûtement s'est poursuivi avec Un bal di vedremo de Madame Butterfly et La canzone di Doretta, tirée d'un opéra rarement chanté de Puccini, La

Rondine. La salle fit un triomphe à l'artiste qui vint donner en rappel le grand air de Tosca. Vissi d'arte. Au début, Madame Price interpréta l'air de Pamina, de La flûte enchantée.

Zubin Mehta obtint de l'orchestre des exécutions splendides de la Symphonie No 8 de Beethoven et des trois danses du ballet Le Tricorne de Manuel de Falla. Une oeuvre nouvelle pour l'orchestre, la Suite de danse de Bartok fut enlevée avec brio. C'est une oeuvre difficile, aux rythmes très complexes, qui acquerra une souplesse encore plus grande lors d'exécutions futures.

Ce fut, en tous points, un concert mémorable grâce à Leontyne Price et à Zubin Mehta. Il faut aussi signaler un système d'amplification sensiblement amélioré, ce qui a beaucoup ajouté à notre plaisir.



55e MILLE — ÉDITION MISE À JOUR LE SOIN DE L'ENFANT

Par le Dr ALTON GOLDBLOOM

GUIDE PRATIQUE INDISPENSABLE POUR LES JEUNES MAMANS ALIMENTATION DU BEBE, MALADIES, ACCIDENTS, ETC., ETC. EN VENTE PARTOUT À \$2.00



EDITIONS DU JOUR... Dirigées par Jacques Hébert 3411 ST-DENIS, MONTREAL Vt. 9-2558

théâtre • musique • cinéma • variétés

LA CHRONIQUE DU CINÉMA par Jean Basile

• "Les Scélérats": un film faible mais significatif
• "Paul-Emile Borduas": une réussite pour J. Godbout

Robert Hossein a sa place à part parmi les jeunes réalisateurs français. Nul plus que lui n'est rempli de promesse; nul plus que lui n'a été aussi systématiquement les films, déjà nombreux, qu'il a tournés.

Le grand reproche à faire à Robert Hossein est évidemment l'extravagance de son scénario. Sans doute, tout créateur est libre de ses créations mais l'improbabilité poussée à ce point confine à l'irresponsabilité.

Autre qualité de ce film de Robert Hossein: un certain brio dans le style cinématographique. Certaines séquences sont assez réussies, telles la fête d'anniversaire de mariage du couple.

Un couple curieux vit en banlieue de Paris dans une maison de verre. Lui est Russe et elle Américaine. Face à la belle maison des étrangers habitent dans un appartement modeste une jeune fille, sa mère et son père.

Depuis, tout n'est pas mauvais dans "Les Scélérats". Le personnage de la jeune fille est curieux et certaines phrases entendues par hasard s'entendent, elle s'engage comme domestique. Le luxe de sa nouvelle demeure, la gentillesse de

n'est pas sans relief. Du moins suit-on avec assez de facilité la démarche psychologique qui le mène de la curiosité passive à l'acquiescement malade à la mauvaise action.

Autre qualité de ce film de Robert Hossein: un certain brio dans le style cinématographique. Certaines séquences sont assez réussies, telles la fête d'anniversaire de mariage du couple.

Un couple curieux vit en banlieue de Paris dans une maison de verre. Lui est Russe et elle Américaine. Face à la belle maison des étrangers habitent dans un appartement modeste une jeune fille, sa mère et son père.

Depuis, tout n'est pas mauvais dans "Les Scélérats". Le personnage de la jeune fille est curieux et certaines phrases entendues par hasard s'entendent, elle s'engage comme domestique. Le luxe de sa nouvelle demeure, la gentillesse de

Michèle Morgan se tire d'affaire avec élégance et s'avoue peut-être le film de l'immobilité. De son côté, la jeune bonne est excellente. Que dire de Robert Hossein en tant qu'acteur? Personnellement il me glace. Je le trouve plus vrai que nature et, c'est curieux, extrêmement "fait" en même temps.

Or, et je le dis à ma plus grande satisfaction, le Borduas que nous présente Godbout durant les vingt minutes de son film ne semble pas avoir été traité dans la mesure où il est possible de résumer en un temps si court la vie entière d'un homme.

De quoi est fait ce film? De trois choses, à savoir: de documents iconographiques, animés ou non de tableaux, de reconstitutions, c'est-à-dire d'images prises cà et là, une maison, une montagne, etc., dont le but est d'évoquer les diffé-

rents aspects de la vie du peintre. Leur correspondance sur le plan sonore: des extraits de lettres, la musique, de courts commentaires situant un lieu ou faisant une liaison.

JEUNESSES MUSICALES le vendredi, 1 mars à 8h.30 REDPATH HALL Université McGill Le Trio Canadien Gail Grimstead/Hôte Pierre Hélu/piano Jacques Simard/hautbois

THEATRE LA BOULANGERIE 5145 DE LANAUDIERE Au Coeur De La Rose PIERRE FORAULT Ce soir, 8 h. 30 - Demain, 7 h. 30 LES APPRENTIS-SORCIERS LA. 3-2454

LES MAMELLES DE TIRESIAS D'APOLLINAIRE Musique: Maurice BLACHERBURN - Direction: Jean RICHARD A partir du 1er mars, au CENTRE D'ESSAI LE STUDIO 1858, RUE SAINT-LUC

Le Théâtre-Club PRESENTE Ce Marchand de Venise COMEDIE DE SHAKESPEARE Henri Norbert - Yves Létourneau - Monique Lepage Albert Millaire - J.-P. Dugas - Lisa LaSalle - François Tassé

HORAIRES CINÉMA ALOUETTE - "Mutiny on the Bounty" - mat. sam. dim. et fêtes, 2h. p.m.; soirée, 8h.30; dim., 2h. p.m. AVENTURE - "Question 7" BIJOU - "Dans l'eau qui fait des bulles" 12.00 - 1.35 - 2.00 - 2.35 - 3.00 - 3.35

Metro-Goldwyn-Mayer présente MUTINY ON THE BOUNTY AUJ., 2 h. et 8 h. 30 DEMAIN, 2 h. et 8 h. Prix spécial pour étudiants \$1.35, matinée ou soirée \$1.00

Cinéma He ordered marriage on the rocks with a pistol... Italian Style Divorce Mastoianni

DORVAL - (Salle Dorée) "West Side Story" - 1.45 - 3.15 - 4.45 - 6.15 - 7.45 - 9.15 - 10.45 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15 - 11.30 - 1.45 - 3.15 - 4.45 - 6.15 - 7.45 - 9.15 - 10.45 - 12.15

AU PLATEAU Clémence Desrochers et PAULINE JULIEN DIMANCHE, 24 FEVRIER à 8.30 p.m. BILLETTS CHEZ ARCHAMBAULT

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL SOUS LA DIRECTION DE PIERRE HETU Premier prix, Concours de Besançon 1961 SOLISTES GAIL GRIMSTEAD flûte JACQUES SIMARD hautbois

élève à singer tel ou tel "matraque" à cinéma. Eh bien non! Jacques Godbout semble avoir écarté délibérément la recherche moins que personnelle pour "planer" au-dessus de son sujet avec une modestie qui n'exclut aucunement le style.

J'ai moins aimé certains emplois de la caméra. J'imagine volontiers que Jacques Godbout ait voulu donner à son film une manière de configuration cosmique par l'avalanche incessante qu'il impose à l'image; il en résulte, malheureusement, un peu de fatigue visuelle.

Je m'aperçois que je n'ai pas donné de "crédits" à tous ceux qui ont collaboré au film. C'est que tout m'a semblé indissolublement lié. N'est-ce pas la preuve de la réussite?

LUCI DEL VARIETA A L'ELYSEE-EISENSTEIN

L'Elysée reprend le premier film de Fellini, "Luci del Varieta", lequel fut d'ailleurs varié en collaboration avec Lattuada. De cette histoire, qui se passe au sein d'une troupe de music-hall minable, rien à dire sinon que l'on y trouve comme un brouillon de "La Strada".

EN GRANDE PRIMEUR L'ENFANT A LA VOIX D'OR QUI A CHARMÉ LE MONDE ENTIER! JOSELITO que vous avez adoré dans "Ecoute Ma Chanson" ... Voyez-le maintenant dans son plus grand succès La Chanson de l'Orphelin EN COULEURS

Le Théâtre du Nouveau Monde 825 ouest, rue Ste-Catherine - VI. 5-7149 présente: IRMA LA DOUCE comédie chantée de Breffort et Moutet avec GUYLAINE GUY et PIERRE THÉRIAULT CE SOIR COMPLET Bonnes places pour demain Matinée, à 2 h. 30 - Soirée, à 7 h. 30

AU THÉÂTRE ANJOU "Gog et Magog" comédie en 3 actes de G. Aroux (le plus gros succès parisien actuel) Mise en scène: PAUL ALAIN Georges CABRIERE Marcel CABAY Marc FAYREAU MARCELLE FAYREAU Sophie BENEVAL Paul ALAIN 1204 rue DRUMMOND réservations: UN. 1-7494

ELYSEE CINÉMA DESSAI 35 & MILTON W. MTL. VIZ-6053 Salle Resnais LA NOTTE (La Nuit) Marcello MASTROIANNI Jeanna MOREAU Monica VITTI Réalisé par M. ANTONIONI

Egégore 2111 RUE CLARK Unanimité de la critique: meilleur spectacle de l'année. 2 DERNIÈRES - JUSQU'AU 24 FÉV. INC. Naïves Hirondelles En vedette: CHARLOTTE BOISJOLI, MICHELLE ROSSIGNOL JACQUES GALIPEAU, FRANÇOIS TASSE

AUDITORIUM LE PLATEAU - le mardi 5 mars, 8h.30 p.m. SOUS LA DIRECTION DE PIERRE HETU Premier prix, Concours de Besançon 1961 SOLISTES GAIL GRIMSTEAD flûte JACQUES SIMARD hautbois

TUMULTUEUX ET FURIEUX, CE FILM DÉCHAÎNE LES PASSIONS LES SCÉLÉRATS MICHELE MORGAN ROBERT HOSSEIN UN. 1-2697 PERRETTE PRADIER A L'AFFICHE HORAIRES: 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.45

théâtre • musique • peinture • sculpture • architecture

la Télévision par Monique BOSCO

ET VIVE ELISABETH!

Non, il ne s'agit pas ici de rendre hommage à Elisabeth II, mais bien plutôt de saluer la création d'une remarquable pièce canadienne, Elisabeth, qui a été présentée à Jeudi-Théâtre. L'auteur, André Thibault, avait déjà fait paraître, aux Éditions du Canada français, voilà quelque temps, une nouvelle intitulée "Ma sœur et qui m'avait frappée par son extraordinaire sensibilité, la justice et la violence de son ton, une authenticité indéniable qui confèrait à chaque mot le pouvoir de nous atteindre en plein cœur. Car nous étions sollicités par cet appel douloureux, cette capacité de souffrir, ce besoin éperdu de confier l'inexprimable.

Je m'attendais donc avec impatience à la création de cette pièce, la première d'André Thibault. Non seulement je n'ai pas été déçue, mais, au contraire, j'ai été véritablement impressionnée par l'ensemble et l'homogénéité de cette production. On sentait que toute l'équipe avait collaboré pour que la vie sorte de cette œuvre, pour qu'elle soit effectivement "créée", mise au jour et au monde.

Dyng Mouso, dans le rôle d'Elisabeth, a réellement incarné le personnage en lui donnant une véritable densité humaine. Chaque geste, chaque intonation, chaque regard était plein de signification et de sens. De même, chaque mouvement de la caméra, chaque scène, même muette, même vide de tout personnage, avait sa place dans l'ensemble et le rythme de la pièce. Jusqu'aux meubles et aux objets qui étaient investis d'un étonnant pouvoir d'évocation.

"Je vous rapporte ces détails, car pour moi le moindre détail est important", dit l'héroïne, tout au début de la pièce.

En effet, l'art d'André Thibault tient justement à cette sensibilité aux moindres choses, aux plus légères fluctuations de la sensibilité. A travers quelques scènes, seulement, c'est toute une enfance, une jeunesse, une vie de femme qui sont évoquées. Et avec une grande justesse, un art de tout dire sans insister, sans appuyer, avec tact. Après tant de pièces conçues en fonction d'une seule et mince idée et poussées — pour en masquer le vide — jusqu'aux limites de l'invisibilité, on sent que l'auteur d'Elisabeth, elle, a une foule de choses à dire, à confier, à exprimer, à faire éclater.

Certes, le drame est tout simple. Une jeune femme cherche sa vie et sa voie entre un mari inexistant et une mère qui, elle, est trop

en vie. La présence de sa petite fille, au lieu de lui être une source de joie, ne fait que réveiller sa jalousie et ses pénibles souvenirs d'autrefois. C'est tout. Et comme toutes ses sœurs en littérature, Elisabeth, comme Emma Bovary autrefois, cherche une issue dans le rêve et dans l'espoir de vivre un jour un grand amour. Mais, contrairement à la petite bourgeoise de Normandie, Elisabeth se tuera avant même d'avoir franchi le seuil interdit de l'adultère. Ces scènes de rêve et d'obsession se déroulent toutes dans un décor de neige et de blancheur, de pureté idéale. Mais, bien plus que par l'art précis et exigeant de Flaubert, on sent qu'André Thibault a été influencé par tous ces maîtres du cinéma contemporain, Fellini, Antonioni, et les jeunes lions de la nouvelle vague.

Cette influence est surtout visible dans la façon dont nous sont présentés les personnages secondaires, dans ces scènes où, apparemment, il ne se passe rien et où pourtant "un ange" — ou un démon — "passe". La mise en scène de Jean-Paul Fugère a, tout au long de cette œuvre, été remarquable par sa précision, sa poésie. Elisabeth nous a donc procurés des joies qui sont hélas, trop rares, l'apanage du pauvre téléspectateur. Et, ma foi, si j'étais un riche producteur décidé à se lancer dans la grande aventure d'un long métrage canadien, je me demandais si je ne penserais pas sérieusement à m'assurer la collaboration d'André Thibault Dyng Mouso et Jean-Paul Fugère...

- GABRIEL FILION, chez Viau Morisset
HAROLD TOWN, à la Galerie Dresdnère
RIOPELLE, au Musée

A souligner cette semaine, une initiative intéressante du magasin de meubles Viau Morisset, qui abrite jusqu'au 23 février, une exposition de gouaches et huiles de Gabriel Filion. Les meubles scandinaves et les objets décoratifs de bon goût font ménage avec les toiles; en outre cette façon de procéder permet de toucher un public qui n'est pas toujours au courant des recherches de nos peintures et dont les goûts ne sont pas forcément tournés vers la peinture abstraite.

Town capte le mouvement d'un cheval qui se cabre et l'effort plein de vigueur du cavalier qui fait corps avec sa monture. Dans d'autres dessins, la forme légère, finement ciselée, presque dissoute dans les ombres, se détache à peine de fonds composés en clairs-obscur. Ailleurs, Town découvre son sens du décoratif: son trait vivant et continu (des manches bouffantes par exemple) fait penser aux arrondis si fermes de Matisse.

La vie des Arts... par Laurent Lamy

Les amateurs de bon dessin ne perdront pas leur temps en se rendant cette semaine à la Galerie Dresdnère, puisqu'ils pourront y apprécier la diversité du dessin de Town. Evidemment, l'exposition à ne pas manquer est la Rétrospective de Riopelle dont il a déjà été rendu compte ici, lors de sa présentation à la Galerie Nationale d'Ottawa.

Accrochées dans trois salles contiguës, les toiles composent un ensemble étonnant auquel il est impossible de rester insensible. Explosions de couleurs, harmonies délicates, vibrations lumineuses, touches multipliées expriment pleinement la vitalité débordante de Riopelle.

Les trois huiles qui faisaient partie d'une exposition précédente et que nous retrouvons ici, aident à suivre son cheminement. Ses gouaches récentes se présentent comme un prolongement, une recherche plus poussée des huiles. Elles confirment le talent de coloriste de Filion et certains mauves-noirs, bleus azurés, appliqués en frottis, composent des jeux très subtils de lumière et de couleurs. A la façon dont Filion emploie la couleur, on reconnaît sa conscience professionnelle et son métier très sûr.

Les sculptures sont certainement moins envoûtantes, mais par les plans fragmentés, les arêtes vives, les ruptures nombreuses, les masses qui naissent les unes des autres pour mieux s'épanouir, on découvre une corrélation étroite avec la peinture. C'est le même art à l'antithèse de la complaisance, la même manière de ne pas s'attarder et de fixer d'une façon brève et concise ce qui mérite d'être. Que les bronzes évoquent des fleurs, des rochers, des profils humains, des machines destructrices ou des rebuts de ferraille, ils sont tous animés de la même force, de la même énergie vitale.

Mais, malgré tout l'agrément que cette exposition m'a donné, j'ai regretté que certaines influences paraissent insuffisamment assimilées, graphisme nerveux à la Barbeau, recherches des Plasticiens, etc... J'espère que ce sentiment de gêne disparaîtra lors de la prochaine exposition et que Filion atteindra alors à une expression encore plus personnelle de son talent.

Car la précision des contours, le mordant des angles se concilient chez Riopelle à la générosité de l'élan. Ainsi, le profil ascétique et le visage familier de "Don Quichotte" se trouvent soulignés par la forme élégante du chapeau.

A la Galerie Dresdnère, on peut voir, de l'artiste torontois, Harold Town, des œuvres qui ne sont sans doute pas les plus représentatives de son art, mais qui offrent un intérêt certain.

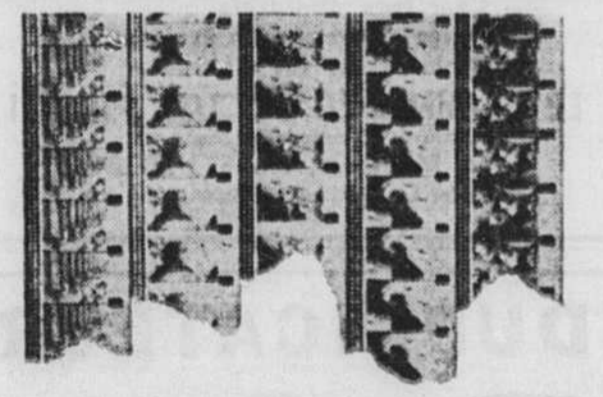
Pour la richesse d'invention dont il fait preuve, il est heureux que le Canada ait fait rentrer Riopelle chez lui... par la grande porte.

"Warrior throwing spear" rappelle par sa facture les dessins de Picasso, car en quelques lignes,

Sur notre ardoise

- CINÉMA: "La Notte", d'Antonioni (Elysée-Renaiss). Une œuvre fermée au symbolisme omniprésent. "Billy Budd" (Kent). Pour le scénario de Melville et l'interprétation. "Discoire à l'italienne" (Place Ville-Marie). Pour les gens curieux des moeurs tragico-comiques des Siciliens. "Mutiny on the Bounty" (Alouette). Un drame célèbre dans les annales maritimes. THÉÂTRE: "Irma la douce" (Orpheum-Théâtre du Nouveau Monde). Une charmante comédie en musique bien montée et bien jouée. "Au Cœur de la rose" (Boulangerie-Apprentis Sorciers). Pierre Perrault au cœur du poème dramatique. "Pâtée" (Stella-Rideau Vert). Un jeu de Marcel Achard, à mi-chemin entre le cynisme et le charme. LITTÉRATURE: "Calisto", de Robert Desnos (Gallimard). Les derniers poèmes de Desnos. "Dernière bagnoire", de Colette Audry (Gallimard). Une vie de chien vue de l'intérieur. "La vie de Rimbaud", par Henri Matarasso et Pierre Petitfils (Hachette-Cercle du Livre de France). Un essai biographique sympathique sur le poète aux "jambes sans rivales".

Radio-Canada advertisement for music programming. Includes text: "MUSIQUE 95.1", "FM 95.1", "DE MIDI À MINUIT SAMEDI ET DIMANCHE", "CMBF 95.1 LA RADIO EN HAUTE FIDÉLITÉ", "LA MUSIQUE QUI COMMANDE".



CE SOIR À MINUIT LES DISTRACTIONS avec JEAN-PAUL BELMONDO, ELEXANDRA STEWART ET CLAUDE BRASSEUR

Radio-Canada logo and channel information. Includes text: "RADIO-CANADA", "CANAL 2", "LE NO 1 DE LA TV".

Table with TV schedules for Samedi, Dimanche, and CFTM-TV. Columns include time slots and program titles like 'Musique télévisée', 'Cours télévisés', 'Le Jour du Saigneur', etc.

PLC - LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA à la TÉLÉVISION. Telesélection section listing various programs and events such as 'Dans la série de cours télévisés sur le roman en France', 'A 2 heures, à Images en tête', etc.

TONI ONLEY - Peintures, IVANOE FORTIER - Sculptures. Galerie Camille Hébert, 2075, Bishop - 849-9931. Open Tuesday to Saturday.

PEINTRES CANADIENS ANCIENS. W. BRYMNER, R.C.A. - EMILY CARR - PAUL CARRON, A.R.C.A. - EDMOND MASSICOTTE - SUZOR COTE, R.C.A. - F. S. COBURN, R.C.A. - G. DELFOSSE - M. CULLEN, R.C.A. - J. FRANCHÈRE, A.R.C.A. - OTIAS LEDUC, A.R.C.A. - H.P. PERRIGARD, R.C.A. - A. PLAMONDON, R.C.A. - CLARENCE GAGNON, R.C.A. - aussi brosses de P. HEBERT et SUZOR COTE. à la galerie L'ART FRANÇAIS, 370 ouest Laurier - 277-2179.

Jusqu'au 5 mars Claude Girard GALERIE LIBRE. 2100, rue Crescent. Tél. 288-6080. Ouvert tous les jours de 10h à 6h.

CONTINENTAL GALLERIES. Oeuvres de peintres canadiens et européens. 1450, rue Drummond, Montréal. Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

IMAGERIE CANADIENNE. Peintures et pastels des 18ième et 19ième siècles. Rétrospective de la vie au Canada en cette période de son histoire. Musée McCord, Drummond et McGeogre. Heures: semaine 2 à 5 p.m. samedi 10 à 5 p.m. jusqu'à mi-avril.

Nouvelles peintures par LAVARENNE et MENDOZE. Galeries Waddington. 1456 o., Sherbrooke. Ouvert le mercredi soir de 7h. p.m. à 10h. p.m.

Georges Mathieu arrive à Montréal. DOMINION GALLERY. LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA. 1438 OUEST, SHERBROOKE. VI. 5-7471.

# La recherche de la vérité ou la liberté de conscience selon le cardinal Bea

NDLR. — Le 13 janvier dernier, à l'université Pro Deo, à Rome, un dîner oecuménique réunissait 200 représentants d'une vingtaine de confessions religieuses différentes. Chaque orateur fut invité à présenter une brève communication sur un même thème: "L'amour de la vérité pratiqué avec charité constitue la voie de l'harmonie entre les individus et les groupes". Le cardinal Augustin Bea prononça à cette occasion une allocution dont nous empruntons les passages principaux à l'excellente revue: "Informations catholiques internationales". Le discours du cardinal Bea apporte des précisions autorisées sur un thème qui est de plus en plus actuel dans les milieux catholiques canadiens.

Quoi d'étonnant si l'amour même de la vérité et la recherche de la vérité ont été plus d'une fois dans l'histoire, et sont encore, toujours, tous les jours causes de querelles, d'oppositions, de heurts, et quelquefois aussi de très douloureuses et furieuses luttes d'un homme contre un autre.

Il y a celui, par exemple, qui identifie la vérité avec sa pensée ou avec celle de qui pense comme lui, et cela précisément dans la mesure où cette pensée est en opposition avec celles des autres. Au contraire, il faudrait savoir se mettre à la place des autres, c'est-à-dire comprendre l'autre point de vue, se placer à ce point où l'autre se tient et d'où il voit les choses. Il faudrait aussi comprendre que la réalité a mille aspects divers, mille côtés divers, alors que la connaissance de chaque homme, même s'il est très doué et intelligent, n'en saisit à peine qu'un ou quelques-uns.

Il y a aussi celui, par exemple, qui identifie la vérité avec sa pensée ou avec celle de qui pense comme lui, et cela précisément dans la mesure où cette pensée est en opposition avec celles des autres. Au contraire, il faudrait savoir se mettre à la place des autres, c'est-à-dire comprendre l'autre point de vue, se placer à ce point où l'autre se tient et d'où il voit les choses. Il faudrait aussi comprendre que la réalité a mille aspects divers, mille côtés divers, alors que la connaissance de chaque homme, même s'il est très doué et intelligent, n'en saisit à peine qu'un ou quelques-uns.

Ayant vu ainsi quelques formes des possibles aberrations de l'amour de la vérité, nous demandons: quel est le meilleur chemin pour éviter les écueils que j'ai énumérés et tant d'autres qui menacent l'amour et la recherche de la vérité? Le meilleur chemin est sans aucun doute l'authenticité et la charité envers le prochain.

Prenez, par exemple, l'amour maternel ou celui d'un véritable ami. Comme cet amour enseigne à se mettre effectivement à la place de l'autre, à faire attention au point de vue de l'autre, à chercher à voir ce qu'il pense, c'est-à-dire ce qu'il y a de vrai dans ce qu'il pense, à s'efforcer de comprendre la pensée d'autrui et de se faire comprendre, en employant sans cesse d'autres paroles, d'autres comparaisons, d'autres concepts (...).

Nous devons pourtant ajouter ici tout de suite un avertissement: attention aux pièges et aux erreurs. Les mêmes exemples dont nous avons parlé, nous en avertissons. Combien facilement, par exemple, l'amour maternel devient imprudent, mou, et se change en faiblesse nuisible qui ne sait rien refuser et ruine ainsi la personne qu'elle aime tant. Pourquoi tout cela? Entre autres, parce qu'on ne fait pas attention à la vérité de certains principes de la raison, du bon sens, etc., parce que la charité n'est pas liée à l'amour pratique de la vérité.

Deux choses, donc, sont requises: l'amour de la vérité et l'amour de la personne, la charité envers le prochain. Deux choses mariées harmonieusement, chacune à sa place et selon son importance. Ainsi unies, elles peuvent, en effet, unir les hommes et créer une harmonie d'une manière très efficace.

Il s'agit donc de l'union des hommes dans leurs tendances les plus profondes qui sont l'amour et la recherche de la vérité et l'authentique amour de bienveillance. Y a-t-il une plus grande union possible que lorsqu'un esprit enflamme l'autre, que l'un s'allume à la flamme de l'autre, quand un cœur en réchauffe un autre et qu'il est réchauffé par l'esprit de l'autre, par son amour? Toute la difficulté se trouve là, dans ce fait de savoir conjuguer harmonieusement les deux tendances, de donner à chacune sa place, son importance, sans renier l'une pour avantager l'autre.

L'amour de la vérité sans charité devient intolérant et repousse. La charité sans vérité est aveugle et ne peut durer. Un écrivain protestant autorité dit (supposant la doctrine chrétienne du péché originel, c'est-à-dire du désordre existant dans l'homme par suite du péché des premiers parents de l'humanité) qu'une des plus néfastes conséquences du péché originel est précisément la capacité de l'homme de dissocier la vérité et la charité.

Il nous revient donc à nous de réagir pour corriger toujours plus et toujours à nouveau ce tragique désordre, qui existe dans notre nature.

## Le pape rencontre les journalistes

VATICAN. — Le pape Jean XXIII a demandé hier aux journalistes d'aider à l'unité du monde. Le souverain pontife, qui s'adressait aux directeurs de la Fédération italienne de la presse, a dit que "le moment était venu pour tous de rendre compte de leur travail". Il ajouta: "Que chacun de vous soit en mesure de dire: je n'ai pas semé la division et la discorde, je n'ai pas porté atteinte à aucune âme immortelle, j'ai été ouvert, loyal, digne de confiance, j'ai agi avec compréhension à l'endroit de ceux qui ne partagent pas mes idéaux...".

Le pape a invité les journalistes à être les gardiens jaloux des habitudes de sobriété de la presse qui sont prises comme exemples de droiture et de délicatesse.

Il a ajouté: "La presse m'a attribué des critiques que je n'ai même pas imaginées, même si elles pouvaient cadrer en substance avec la simplicité honnête qui caractérise ma façon de parler".

## Mieux comprendre l'alcoolique pour mieux l'aider...

QUEBEC. — "Mieux comprendre l'alcoolique pour mieux l'aider", tel est le thème que les dirigeants de la Fédération des Maisons Domremy ont choisi en fin de semaine dernière, en vue d'une "Semaine Domremy" qui se tiendra du 6 au 12 octobre prochain. Cette décision a été prise au cours d'une assemblée qui réunissait à Québec quelque 80 représentants des salles d'accueil Domremy, venues de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Québec. La "Semaine Domremy" aura pour but de mieux faire connaître à la population les problèmes propres à l'alcoolique et de favoriser ainsi un milieu social et familial plus propice à la réhabilitation.

Les délégués étaient les hôtes de la Maison Jésus-Ouvrier. L'instruction, à la messe de dimanche, fut prononcée par le R. P. Ubaldo Villeneuve, o.m.i., aumônier de la fédération. "Il importe, pour un chrétien qui se lance à l'action afin d'orienter les autres, qu'il se connaisse lui-même, qu'il étudie, qu'il se place sous un guide spirituel, qu'il cherche à trouver le rôle qu'il doit jouer dans la solution de ses problèmes avec humilité et patience, qu'il vivifie sa foi et sa confiance en Dieu, qu'il marche le plus droit possible et s'il tombe, que tout simplement le se relève", a-t-il déclaré.

### L'esprit de Domremy

La matinée de dimanche fut consacrée à une séance d'études sur l'esprit qui doit animer Domremy. Le Dr Léon Dugal, président de la fédération, a d'abord parlé de l'alcoolisme, un incompréhensible qui s'évade du réel parce qu'il ne l'accepte pas; c'est dans l'alcool qu'il recherche son bonheur et sa joie. "Notre travail de réhabilitation ne consiste pas seulement à arrêter l'alcoolique de boire, mais à révaloriser en lui l'échelle des valeurs humaines, cette hiérarchie du spirituel, le sensible et le sensible sur le physique qui caractérise un homme-debut. L'alcoolique en vertu du déséquilibre que crée son esclavage, est un homme à l'envers. Nous devons refaire de lui un homme-debut, et cette mission nous impose l'exigence d'être nous-mêmes des hommes-debut, des instruments disponibles aux mains de la grâce divine. Il n'y a pas de demi-mesure en cette matière."

A son tour, le Dr André Boudreau, secrétaire général de la fédération et directeur de l'Office provincial sur l'alcoolisme, a pris la parole en soulignant l'esprit d'unité et d'amour qui doit animer chaque Salle Domremy: "Vous devez être des communautés au sein de leur donateur saint Paul aux temps de l'Eglise. Qu'on vous reconnaisse, comme les premiers chrétiens, en disant: 'Voyez comme ils s'aiment!'. La désunion manifeste toujours le travail du diable. Le traitement Domremy est une formule unique, qui emboîte de plus en plus, tant par ses résultats que par son essence, les spécialistes du monde entier. Nous ferons vivre et rayonner Domremy en autant que nous resterons fidèles à l'idéal d'oeuvre divine que nous nous sommes fixés, pour des motifs divins et par des moyens divins."

### Les Maisons Domremy

Les Salles d'accueil Domremy constituent le parachèvement des cliniques Domremy. Elles sont des lieux de réunion où, par des contacts personnels ou des assemblées périodiques, les alcooliques peuvent être aidés dans leurs efforts pour se réhabiliter: pratique de l'abstinence totale de toute boisson alcoolique, préparation pour un stage dans une clinique Domremy, soutien mutuel dans la persévérance, conférences et réunions récréatives. Il existe maintenant près de 40 salles Domremy, établies dans les principaux centres urbains du Canada français. D'autre part, le Dr Boudreau nous apprend qu'en sept ans d'existence, les cliniques Domremy ont traité plus de 3.000 patients et que la capacité actuelle des 5 cliniques est de 240 lits. Il existe même à Québec un département spécial pour les femmes alcooliques.

## Le nouveau catéchisme au Québec

# Entreprise scientifique et communautaire

Un chef ouvrier appartenant à un mouvement syndical non confessionnel racontait, il n'y a pas si longtemps, le malaise éprouvé par sa fille à l'occasion d'une classe de catéchisme. Le cours portait, ce jour-là, sur les devoirs respectifs des sujets et des personnes placées en autorité. Comme moyen d'assurer la justice dans les rapports au plan du travail, l'institutrice, s'en tenant à la lettre du catéchisme officiel, enseignait la nécessité de former des syndicats catholiques. Des autres formes de syndicats, pas un mot.

Le catéchisme en question fut rédigé, il est vrai, il y a une quinzaine d'années. Mais même s'il contenait plusieurs améliorations notables par rapport à la version précédente, il fut conçu à une époque où les mouvements nouveaux qui traversent l'Eglise de nos jours étaient encore qu'en gestation. Le simple fait qu'un catéchisme encore en vigueur ait pu contenir des passages aussi peu adaptés à notre situation réelle que celui auquel nous venons de faire allusion indique combien il importe de réviser sans cesse la présentation du message religieux.

Ce n'est là qu'un exemple des multiples raisons qui ont pu amener les autorités religieuses à confier à une équipe de spécialistes le soin de rédiger pour 1964 un catéchisme entièrement renouvelé.

### Un catéchisme conforme aux requêtes du mouvement catéchétique

La nécessité d'un nouveau catéchisme se faisant de plus en plus sentir devant la forte poussée démographique que connaissent présentement nos institutions scolaires. L'ancien catéchisme fut conçu en fonction d'une époque où la grande majorité des élèves ne se rendaient guère plus loin que la septième année. On visait à donner aux élèves, dans le peu de temps dont on disposait, le plus de matière possible. D'où l'impression de bourrage de crâne que des centaines de personnes ont retenue de leurs anciennes classes de catéchisme. Il fallait adapter l'enseignement de la religion à l'évolution générale du monde scolaire.

Mais le motif le plus important de ce changement semble avoir été le désir de conformer l'enseignement religieux aux exigences d'une discipline relativement nouvelle, mais dont l'influence est déjà très étendue, la catéchèse. La catéchèse étudie particulièrement, non pas tant le message divin dans ses implications théologiques, que la pédagogie dont Dieu se sert pour parler aux hommes et intervenir dans leur histoire. Elle tient aussi largement compte de la psychologie de ceux à qui est destiné l'enseignement religieux.

Les études bibliques ont montré, en effet, que Dieu ne parle pas au hasard, mais en s'aidant d'une pédagogie précise qui était malheureusement tombée dans l'oubli depuis quelques siècles à la faveur d'un climat tout orienté vers la présentation déductive des mystères divins. Cette pédagogie divine est aujourd'hui mieux connue grâce aux travaux de recherche accomplis dans des centres allemands par des hommes comme le père Jungmann et dans des centres de langue française comme l'Institut catéchétique de Paris et Lumen Vitae de Bruxelles.

Les travaux de ces deux derniers centres ont attiré depuis la fin de la guerre l'attention des Canadiens. On compte aujourd'hui près d'une centaine de Canadiens, prêtres, religieux et laïcs, diplômés de Lumen Vitae ou de l'Institut catéchétique. Ce sont des prêtres spécialisés en catéchèse qui dirigent aujourd'hui le mouvement de renouveau catéchétique que coordonne l'Office provincial de catéchèse. C'est de ce groupe de spécialistes qu'est venue l'idée de refaire le catéchisme en accord avec les tendances actuelles de la catéchèse.

On se réjouit de constater que le nouveau catéchisme sera rédigé par une équipe de prêtres formés à la nouvelle discipline catéchétique. MM. les abbés Réginald Marsolais, de Joliette, Marcel Caron, de Ste-Anne-de-la-Pocatière et Jean-Paul Bérubé, de Rimouski, ont tous trois poursuivi des études en catéchèse dans les centres européens. Le premier est diplômé de l'Institut catéchétique, les deux autres de Lumen Vitae.

Dejà, ces trois rédacteurs ont fait des consultations auprès des meilleurs spécialistes européens et canadiens. Des hommes comme le chanoine André Brien, le chanoine Joseph Bourcier, le chanoine Jean Honoré, tous de Paris, ont été consultés. Des spécialistes canadiens appartenant à diverses communautés religieuses ont également été invités à soumettre leurs suggestions.

On veut ainsi s'assurer que le futur catéchisme sera inspiré par les avis conjugués des personnes les plus compétentes en matière de catéchèse.

### Consultations dans le milieu des éducateurs et des parents

Mais les consultations ne se borneront pas aux seuls spécialistes en catéchèse. Un vaste programme de consultations est aussi en cours auprès des éducateurs et de divers secteurs de la population.

Une consultation très large a été lancée, il y a quelque temps, par l'Office provincial de catéchétique, qui dirige M. l'abbé Robert Gaudet. Plusieurs centaines de réponses indiquant la réaction de personnes de tous les milieux devant l'enseignement religieux actuel sont parvenues au secrétariat de l'Office provincial. En plus des personnes directement rejointes par des amis ou collaborateurs de l'Office, tous les citoyens intéressés ont été invités par la voie des journaux à faire parvenir leurs opinions et suggestions au secrétariat.

L'an dernier, une requête a été conduite auprès des éducateurs de la province. Dans trois districts d'inspection, des observations systématiques furent enregistrées à propos de tout ce qui touche la présence de la religion à l'école: programmes, manuels, etc.

Les directeurs diocésains d'enseignement religieux de tous les diocèses de même que les membres du sous-comité de religion du DIP, ont aussi été invités à communiquer leur avis sur le nouveau catéchisme.

L'Office catéchétique provincial a exprimé le désir que le travail des trois catéchètes à qui a été confiée la rédaction du nouveau catéchisme soit soumis à la critique des instituteurs en fonction. Des contacts ont été établis avec la Corporation des instituteurs et institutrices de la province. On projette également d'associer des représentants d'associations de parents à ce travail de critique et de vérification.

### Congrès consultatif à Laval en mai prochain

Afin de donner à ce mouvement de consultation un caractère plus large et plus organique, l'Office catéchétique provincial annoncera ces jours prochains la tenue à Québec, en mai prochain, d'un congrès provincial dont tous les travaux porteront sur "Le nouveau manuel de catéchisme". On invitera à ce congrès des représentants de tous les groupes intéressés. Les citoyens désireux d'apporter leur contribution à ce travail de réflexion collective seront aussi admis à ces assises.

### Avant l'adoption définitive, une phase d'expérimentation est prévue

Le nouveau manuel comprendra en fait trois ouvrages différents. Un premier livre s'adressera aux élèves de 1ère et de 2e années et s'inspirera largement de la liturgie. Un deuxième livre sera destiné aux élèves de 3e et de 4e années et sera centré sur la Bible. Le troisième livre s'adressera aux élèves de 5e et de 6e. Ce dernier livre comportera une présentation plus systématique du dogme, de la liturgie et de la morale.

Aucun texte ne sera mis en circulation générale avant d'avoir, au préalable, fait l'objet d'une expérimentation minutieuse dans des groupes de travail établis dans diverses parties de la province.

Même le texte du premier volume qu'on compte mettre à jour pour septembre 1964 fera, pendant un an ou deux, l'objet d'une expérimentation additionnelle avant d'être considéré comme définitif.

## Le cardinal Bea et les Juifs

Le cardinal Bea, président du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, a eu un entretien privé, ces jours derniers, avec M. Label Katz, président de l'Organisation juive américaine B'Nai B'Rith, et M. Saul Yoffes, directeur des relations internationales de cette organisation. Dans les perspectives du concile, ils ont évoqué les rapports entre juifs et chrétiens et les problèmes de l'antisémitisme.

Cela ne signifie pas, évidemment, que nous voulions procéder comme ce juge des temps anciens, qui siegeait au tribunal et donnait successivement raison à l'une puis à l'autre partie en contant. Quand ensuite son petit enfant qui jouait à ses pieds — quels beaux temps patriarcaux! — observa avec bon sens: "Papa, ce n'est pas possible que tous les deux aient raison"; il répliqua tranquillement: "tu as raison, toi aussi!"

Non, il ne s'agit certainement pas de tels petits expédients. Il s'agit d'un amour de la vérité sérieuse et qui engage, mais c'est précisément cet amour qui prévient aussi de garder présentes à l'esprit les limites de notre connaissance et de reconnaître en outre ce côté de la vérité que les autres voient, sans pour autant renier par là même ce que nous-mêmes nous connaissons vraiment de la vérité.

Il ne s'agit pas non plus, au nom du respect pour le point de vue d'autrui, de tout négativer, le vrai et le faux, soutenant que toutes les affirmations — comme on le dit quelquefois brutalement — sont également vraies et également fausses.

Ce point est très important dans le monde d'aujourd'hui où nous sommes entourés d'un véritable chaos des idées; où même une saine fermeté dans l'affirmation de la vérité, soit dans un fait de connaissance purement humaine soit dans la foi religieuse, est facilement entachée de fanatisme intolérant et comme telle, abhorrée.

Assurément l'homme moderne est tout entier assouffi de certitudes, de connaissances certaines et définitives. Mais, par ailleurs, le même authentique amour de la vérité exige de nous que nous la reconnaissons partout où nous la rencontrons, de quelque part qu'elle provienne et donc que nous

avons la promptitude, que nous fassions l'effort, d'écouter la voix de la vérité ou qu'elle se fasse entendre. Les difficultés et les heurts proviennent encore des difficultés d'expliquer la vérité avec le langage humain. Il y a là, à n'en pas douter, un magnifique don du Créateur, qui nous offre la possibilité d'ouvrir notre âme aux autres, de nous communiquer réciproquement les biens spirituels, la connaissance que nous en avons. De là naissent mille malentendus. Et même, jusque dans le domaine sacré-saint de la foi religieuse il en est ainsi.

Il est connu que l'Eglise catholique est plutôt conservatrice quand il s'agit des formules dans lesquelles fut coulé son patrimoine doctrinal. Et pourtant, le Saint Père lui-même expliquait au moment si solennel de l'inauguration du Concile qu'il faut aujourd'hui proclamer la vérité, dont l'Eglise est dépositaire, dans un langage nouveau, c'est-à-dire dans le langage des hommes d'aujourd'hui, le seul qui ils comprennent.

Et le Saint Père en donnait cette raison: une chose est l'idée et un autre est son expression complète avec des mots. En conservant, donc, avec fidélité la pure doctrine, on peut l'exprimer avec d'autres et encore d'autres concepts, suivant la mentalité et le langage des hommes.

Une autre aberration d'un amour mal entendu de la vérité se trouve dans les douloureuses guerres de religion, quand au nom de la vérité on a tenté d'imposer avec la force certaines convictions aux autres hommes, reniant un fait non moins fondamental de l'amour de la vérité, à savoir la liberté de l'homme.

Cette liberté veut dire le droit de l'homme de décider de son propre destin librement, selon sa propre conscience. De cette liberté naît le devoir et le droit de l'homme de suivre sa propre conscience, droit et devoir auxquels correspondent le devoir de l'individu et de la société de respecter cette liberté et cette décision personnelle. Sachez que le Secrétariat pour l'union des chrétiens a préparé, sur ce thème, un schéma à proposer au Concile.

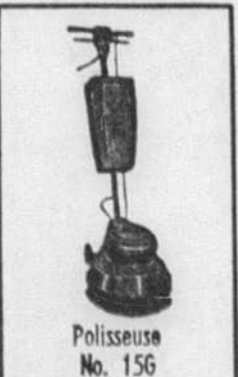
A qui voudrait objecter ici que l'erreur n'a pas le droit d'exister, il suffit de répondre que l'erreur est quelque chose d'abstrait et de ce fait n'est pas objet de droit, mais l'homme oui, même s'il doit se tromper inévitablement, c'est-à-dire sans pouvoir se corriger! Il a donc le devoir et le droit de suivre sa conscience et ainsi parallèlement le droit à ce que cette indépendance soit respectée par tous.

## Cie d'Equipelement Sanitaire Ltée

4275, rue d'IBERVILLE  
LA. 6-0496

GILLES HEBERT, prop.

1930  
1962 Représentants et Service dans tous les centres



Polisseuse No. 156



Vacuum No. 30



Ensemble "GENERAL"

Vente — Service — Démonstration

Manufacturiers: Cires liquides — Détergents liquides et en poudre — Savons liquides

Nettoyeurs de tous genres, etc., etc.

Pour Renseignements - LA. 6-0496

## CONSEILS DE VIE SPIRITUELLE

par saint Pierre-Julien Eymard

SAINT Pierre-Julien Eymard, apôtre de l'Eucharistie, fondateur des Pères du Saint Sacrement, a été canonisé le 9 décembre dernier. Né en France, en 1811, Pierre-Julien Eymard a été reconnu par l'Eglise comme "l'apôtre du culte public de la très sainte Eucharistie" et les Papes depuis Pie XI ont exalté "sa doctrine spirituelle et son oeuvre."

Voici que cette doctrine nous est maintenant offerte, pour notre édification, dans la collection "Les Maîtres de la spiritualité" que les religieux du Carmel de Nicolet dirigent et que Fides édite. Il s'agit de la doctrine spirituelle préconisée par

le "Directoire", que le saint écrivit à l'usage des personnes du monde, soucieuses de s'unir à la Congrégation des prêtres du Très Saint-Sacrement, fondée par Pierre-Julien Eymard en 1851. "C'est de fait une méthode de sanctification par l'Eucharistie dans la perspective du service d'amour et de la glorification mondiale du Christ sacramenté: "Afin que le Seigneur Jésus soit toujours adoré en son Sacrement et glorifié socialement dans le monde entier". (Constitution de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, no 2).

Le "Directoire" de saint Pierre-Julien Eymard nous est présenté par le R. P. Albert Loubier, s.s.s., qui fait bien ressortir son efficacité spirituelle auprès des gens du monde.

Un petit livre de chevet, offert sous une couverture vinyle de couleurs diverses. En vente à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

\$3.00

## Un nouveau disque sur le CONCILE

(microsillon 33 1/3, 12")  
— Un documentaire unique réalisé avec la collaboration de RADIO-VATICAN

CONTENU  
Rapportage sur le pèlerinage du S.-Père à Lorette et à Assise, sur l'ouverture du Concile.  
Le S.-Père sur la Place S.-Pierre.  
Allocution du S.-Père aux délégués des différentes nations, aux journalistes, et au monde entier en faveur de la paix. (Dans ces allocutions le S.-Père s'exprime EN FRANÇAIS).  
Présentation de Son Eminence le Cardinal P.-E. Léger  
En vente au prix de \$4.00 chez les disquaires et libraires ou encore chez l'éditeur:

EDITIONS RM Notre-Dame-du-Cap, P.Q.

## RADIO - SACRE - COEUR

AUJOURD'HUI le P. Jean Genest, S.J. nous révèle le "Coeur du prêtre".  
LUNDI et MARDI un missionnaire de la Chine libre. le P. Jacques Bruyère, S.J. donne deux interviews: "Missionnaire à Formose"; "Le missionnaire multiplie les contacts".  
MERCREDI M. Roger Brien, directeur de la revue "Marie" nous donne le mot d'ordre du Carême: "Pénitence! Pénitence!"  
JEUDI le P. Emile Gervais, S.J. dialogue avec ses invités sur "Nos ancêtres spirituels".  
VENDREDI le P. Stéphane Valiquette, S.J. nous propose d'être "Apôtre par notre devoir d'Etat".  
(Emission sur 38 postes chaque semaine du lundi au samedi)

Commencez maintenant!  
Cours de formation sociale par correspondance  
Etudes: sociales, religieuses, politiques, économiques, commerciales et de formation générale  
— Coût très abordable  
— Durée moyenne de trois ans  
— Diplôme en fin d'étude

LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII  
(Annexé à l'université de Sherbrooke)  
A Montréal, tél. 671-8382  
Ou écrire à: SEMINAIRE SOCIAL PIE XII  
C.P. 610, Nicolet, P.Q.

## DUPLICATEUR



Nouveau modèle 70 MARK III CONQUEROR  
• Pas de gâtine  
• Pas de caractères  
• Pas d'encre  
• Pas de stencil  
Fonctionnement électrique ou manuel

Le plus simple, le plus rapide, le plus économique  
Vous obtenez jusqu'à 5 COULEURS sur la même impression  
La distribution est faite dans la province de Québec par:

DUPLI-COPY LTEE  
W. J. Reilly, président.  
Ecrivez dès maintenant pour obtenir, sans obligation de votre part, le dossier sur ce merveilleux duplicateur "HEBER" MARK III, et si désiré, une démonstration gratuite

7694, rue Edouard CITE LA SALLE DO. 6-8121



Comme par les années passées la soirée du mardi-gras sera animée et gaie à l'hôpital Notre-Dame, le 26 février, à sept heures. La fête est organisée par l'Association des dames auxiliaires de cet hôpital. On reconnaît ici Mme Réginald Johnson, présidente de cette soirée et Mme C. Hébert, du Comité des activités récréatives.

**Des fonctions officielles pour les femmes au Gabon**  
L'Assemblée Nationale gabonaise a adopté un projet de loi, adjoignant à chaque conseil de collectivité rurale deux membres féminins. Parallèlement, un décret a été pris, créant un Conseil National des Femmes gabonaises, chargé de participer à la définition d'une politique de promotion féminine. Il déterminera également les moyens susceptibles de permettre la mise en oeuvre de la promotion féminine dans toutes les couches sociales de la population, tant dans les campagnes que dans les centres urbains. Enfin, il a été décidé de nommer une femme comme assesseur auprès de chacun des tribunaux de droit local.

## Anniversaire de vie religieuse au pensionnat d'Hochelaga

Les gens du monde se donnent énormément de peine pour garder leur jeunesse le plus longtemps possible, avec raison; ensuite on se contente de l'apparence de la jeunesse, ensuite quelques reflets plus ou moins marqués de jeunesse qu'on demande ordinairement aux artifices de la mode.

Mais quand on voit le sourire bienveillant, et les yeux clairs qui sourient aussi, des religieuses qui sont rendues à cinquante ans, à soixante ans de vie en communauté, sans qu'on puisse le deviner, et sans que la mode

leur apporte aucun secours, on se demande à part soi, si la fontaine de Jouvence n'est pas dans leur jardin ou dans leur cloître?

Quatre religieuses de la communauté des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, fêtent aujourd'hui, le cinquantième anniversaire de leur entrée en religion, et deux autres, leur sixième anniversaire de vie religieuse. Dans le siècle on ne s'explique pas ces choses mais elles existent encore réellement.

Les révérendes soeurs Marie-Joséphat et Claire du Saint-Sacrement comptent 60 ans de vie dans l'une ou l'autre maison de la communauté; les jubilaires sont: la révérende Mère Marie-Gustave, supérieure provinciale, d'Hochelaga; les révérendes soeurs Marie-Aurèle, Pierre-Rodrigues et Louis Ferdinand.

Élève de la Congrégation de Notre-Dame, Mère Marie-Gustave, à l'âge de 16 ans, se vit refuser par son père l'autorisation d'entrer en communauté. Il lui imposa, très sagement, un délai de deux ans qu'il voulait lui voir consacrer à l'étude de l'anglais. Pour ce faire il envoya l'adolescente au couvent de Longueuil, berceau de la communauté des SS. NN. de Jésus et de Marie. Mère Marie-Rose, avec son nom de fleur, eut le pouvoir de retenir la jeune fille qui avait pourtant été attirée par le prestige plus ancien de Marguerite Bourgeoys.

Et c'est ainsi que Mère Marie-Gustave entra au noviciat d'Hochelaga, en 1911. Très Française de culture, de goût et de sentiment, la jeune religieuse et le professeur d'expérience qui lui succéda, passèrent pourtant de nombreuses et fructueuses années uniquement, dans l'enseignement des classes anglaises! Ici, dans le Québec, dans l'Ouest canadien et même aux États-Unis.

Elle ne laissa l'enseignement que pour occuper divers postes dans la haute direction de sa famille communautaire et les lourdes charges des grandes responsabilités d'une province religieuse sont encore actuellement son lot d'ouvrière de progrès humain.

Une grand-messe d'actions de grâce sera célébrée aujourd'hui, au pensionnat d'Hochelaga et un dîner fraternel réunira les supérieures de la province religieuse dont est responsable la distinguée jubilaire.

## Pour les petits chanteurs de la Manécanterie Meilleur qui iront dans l'Ouest,

L'Amicale des anciens invite le public au buffet et à la soirée dansante en l'honneur d'un ancien élève: M. Paul-Emile Robert, président général de la Société St-Jean-Baptiste, samedi, le 2 mars

Qu'est-ce que la Manécanterie Meilleur? Qu'a-t-elle fait? Quels sont ses projets? Les enfants de la Mané et leur directeur voudraient refaire l'été prochain, un voyage semblable à celui qu'ils ont fait dans l'Ouest canadien, il y a deux ans, comme chanteurs français, de chansons françaises et canadiennes.

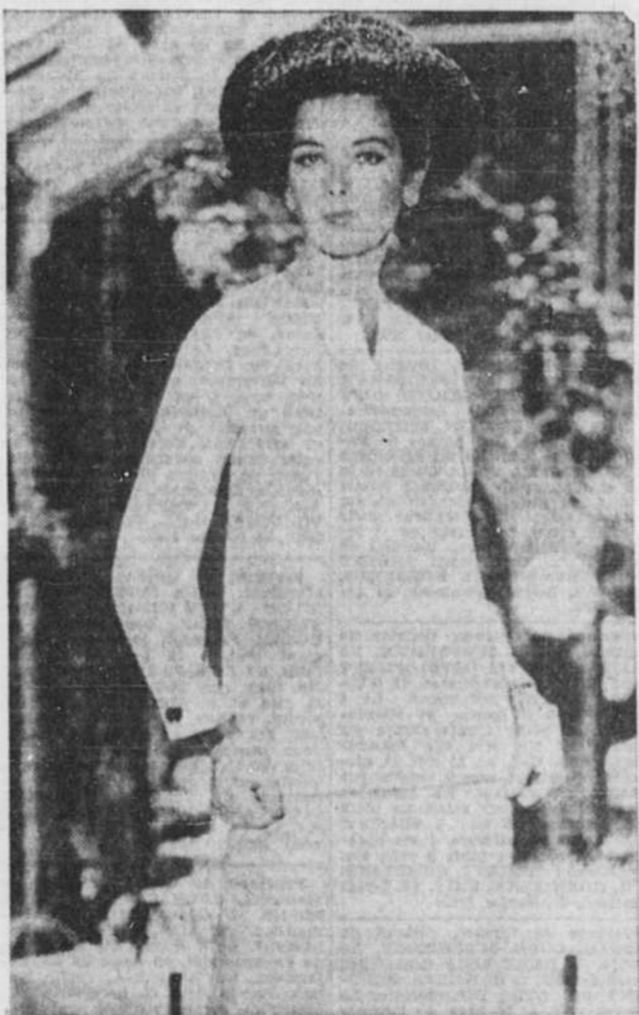
D'un bout à l'autre du Canada, ces enfants ont remporté un succès formidable, lors de ce premier voyage: succès musical bien sûr, succès d'amitié auprès des groupes de langue française, établis si loin du coeur français du pays, succès de fraternité malgré les distances, succès d'un message québécois en musique, plein de gaieté et d'harmonie, (circonstance pas tellement fréquente au pays) bref, succès d'une petite bombe patriotique lancée vers des objectifs lointains et fragiles, mais qui a réussi à porter sa charge de culture, d'affection et de vie française.

Canadiens des Prairies, Canadiens de la côte du pacifique, tous ont accueilli avec joie les petits chanteurs, les logeant même à leur foyer, avec générosité et autant de délicatesse. Avant et après les concerts, que de poignées de mains, de sajettes, de sourires échangés, que de gens d'âge mûr, que de vieillards ont admiré, les yeux brillants, trop brillants pour ne pas être humides, cette enfance québécoise assez heureuse pour parler encore, en toute liberté, le verbe de France, et chanter même dans la langue des fondateurs de la colonie française de Ville-Marie.

C'est pour permettre à la Manécanterie, de répéter, l'été prochain, ce voyage profitable aux enfants, à tant de points de vue, exaltant pour tout le monde, que l'Amicale des anciens de l'école secondaire Meilleur, organise sa soirée en l'honneur d'un ancien élève: M. Paul-Emile Robert, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, conseiller municipal, gérant de la compagnie d'assurance "Laurentienne". Les bénéfices de cette soirée seront remis à la manécanterie pour son projet de voyage dans l'Ouest canadien; espérons que le succès de la soirée et ces bénéfices seront assez lourds et importants pour qu'on puisse "embarquer" tout le monde dans le voyage! Il ne manquerait plus que ça que quelques-uns des petits devraient rester sur le quai de la gare.

La soirée aura lieu à la salle de l'école Jean-Baptiste Meilleur, 2237, rue Fulum, samedi, le 2 mars, à 8 h. 30. Les petits n'y chanteront pas sans doute, mais les grands pourront danser à leur goût après avoir versé leur souscription au voyage des petits chanteurs.

Germaine BERNIER



**BEAU PRINTEMPS.** — Voici une variante de la marinière ou blouse de pêcheur, qui donne la ligne à ce ravissant deux pièces, blanc hêtre, de soie et coton. C'est un modèle de la collection printanière de Joan Leslie, de New-York. A remarquer l'empieusement original qui emboîte bien les épaules, le biais vertical pour les pochettes. Les boutons sont jaune or aux poignets. Le chapeau est signé: "Emme". Photographié à New-York, au restaurant: "The Sign of the Dove".

## Pèlerinage dans les Laurentides

Dimanche, le 24 février, aura lieu un pèlerinage en l'honneur de St-Antoine-de-Padoue, au sanctuaire de St-Antoine-des-Laurentides, à St-Jérôme, où les pèlerins assisteront à la sainte messe. Ils se rendront ensuite à Ville d'Estérel. Pour plus de renseignements priez de communiquer avec J.L. Desroches, 1270 rue du Fort, angle Tupper.

## Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

### HORIZONTALEMENT

- 1—Elle provient d'un sens moral non existant
- 2—Alerte — Variété de pomme
- 3—Partie de l'oreille — Esquerra
- 4—Existèrent — Divinité
- 5—En cruauté — Assaisonne
- 6—En graine — Possessif
- 7—Personnel — Non encore exploré
- 8—Travaille à l'hôpital — Se transforme
- 9—Vermine — Groupe des gens peu recommandables
- 10—Donnât des coups de pied Refus — Conjonction
- 11—Rature — A une haute opinion sur
- 12—Améliore certaines sauces Article

### VERTICALEMENT

- 1—Finissent devant les tribunaux
- 2—Epris — Note
- 3—Ancien président français — Façon de faire
- 4—Cris de désapprobation — Prévenir
- 5—En tout — Initiales de cardinaux — Convendra
- 6—De façon distincte
- 7—Au monde — Monnaie d'Italie — Bateau
- 8—Négation — En Grèce
- 9—Hésitation
- 10—Donne les lettres une par une — En guerre — Personnel
- 11—Faire feu — Tarif
- 12—Dont les raisonnements ne sont plus conformes à ceux de la majorité — Existez

### Solution d'hier

- HORIZONTALEMENT**
- 1—MANIFESTER — B
  - 2—AMADOUER — IRA
  - 3—NICE — EMU — MOU
  - 4—URÉE — PITEUX
  - 5—FALSIFIER — LI
  - 6—ALL — NET — ILOT
  - 7—C — ELEVER — ETE
  - 8—T — SIDERAL — T
  - 9—UN — SI — NIECES
  - 10—RIS — TRESSES
  - 11—EDITE — LITS — E
  - 12—S — USE — NE — ON
- VERTICALEMENT**
- 1—MANUFACTURE
  - 2—AMIRAL — NIDS
  - 3—NACELLE — SI
  - 4—DEES — LIS — TU
  - 5—FO — INEDITES
  - 6—EUE — FEVE — R — E
  - 7—SEMPITERNEL
  - 8—TRUIE — RAISIN
  - 9—E — TRI — LESTE
  - 10—RIME — LE — CES
  - 11—ROULOTTES — O
  - 12—BAUXITE — E — EN



Mlle Monique De Blois, fille de M. et de Mme Maurice De Blois, et Michel Goulet, architecte, fils de M. et de Mme Paul Goulet, dont les fiançailles ont été bénies récemment. Leur mariage aura lieu en mai prochain.

## VOYAGES ET SANTÉ

### Qui peut prendre l'avion et quelles affections n'empêchent plus les voyageurs de prendre le chemin de l'air?

Qui peut prendre l'avion? Quelles maladies interdisent absolument de prendre l'avion? Quelles affections n'empêchent plus de voler? Voici les résultats des études du Service médical d'Air France à ce sujet.

Une étude de la plus grande importance pour les voyageurs, rendue publique par le Service médical d'Air France, est en mesure de nous renseigner. Cet organisme hautement qualifié et très bien équipé pour ce genre de recherches fait ainsi connaître, sous la signature du Dr Lafontaine, médecin-chef, et du Dr Laverrière, les résultats de ses études sur "Le transport des malades à bord des avions commerciaux".

— les suppurations broncho-pulmonaires aiguës, les tuberculoses largement excavées et hémoptisiques;

— les occlusions intestinales et les affections digestives prédisposant à des perforations d'organes ou des hémorragies;

— l'hypertension intracrânienne;

— les otites, mastoïdites et sinusites aiguës.

Sans danger

Par contre, des atteintes dont jusqu'ici on pouvait croire

qu'elles s'opposaient à tout voyage aérien, le permettent parfaitement, soit:

— les anémies (sauf celles inférieures à deux millions de globules rouges);

— les opérés du crâne peuvent voler dès la convalescence post-opératoire après cicatrisation parfaite;

— de même, pour les malades "digestifs", pour autant qu'ils s'alimentent légèrement et n'absorbent pas de boissons gazeuses;

— les séqueles stables de tuberculose pulmonaire sont compatibles avec le vol commercial;

— l'infarctus du myocarde permet le vol six semaines après la thrombose;

— les atteintes valvulaires bien supportées ne font pas obstacles au voyage aérien;

— l'arythmie complète de l'athéro-sclérose agée est généralement bien tolérée en l'air — sauf contre-indication artérielle, les vieillards supportent l'avion;

— les femmes enceintes peuvent emprunter les lignes aériennes jusqu'au huitième mois de leur grossesse;

— les nourrissons voleront sans risques. Il est cependant prudent de les faire boire abondamment, en particulier à la descente.

### En prévision des vacances

Dans les collections présentées par l'Union internationale des vêtements pour dames, les défilés de mode admirés récemment dans la collection nationale offraient de nombreuses suggestions à la voyageuse canadienne.

C'est ainsi qu'on pouvait voir des robes et blouses, d'une légèreté de plume et infroissables, susceptibles de résoudre le problème des bagages. Une création originale d'Oleg Cassini, réalisée dans un imprimé pure soie, pesait six onces, alors qu'un autre modèle de soie très légère, comportant un fourreau recouvert d'un blouson, ne pesait pas plus de cinq onces.

Les costumes sport ne sont pas aussi ajustés que certains ensembles de toilette. Les maillots de bain les plus populaires, à la ligne de taille descendue, s'accompagnent de corsages chemises et la plupart sont pourvus de chemises assorties ou petits manteaux à la chinoise, qui se portent immédiatement après le bain.

Une jupe "sarong", qui peut se transformer en une petite tente servant de cabine d'habillage pour enfiler un autre vêtement, constitue une nouveauté vestimentaire.

Dans l'intérêt personnel des voyageurs et celui du transport aérien en général, il était d'importance capitale de déterminer les cas où l'on doit refuser l'accès d'un appareil à une personne atteinte d'une affection et, d'autre part, ceux où les observations médicales permettent d'affirmer maintenant qu'il n'y a, pour un malade, aucun risque à voyager.

Voici donc un résumé des conclusions de l'étude en question.

### Conditions du vol moderne

La pression réduite, à bord des grands appareils modernes, représente une très grande amélioration des conditions de vol. Le passager est ainsi dans le meilleur état de protection possible. En outre, l'avion à réaction monte très haut, au-dessus des perturbations atmosphériques, et le mal de l'air est très rare chez les passagers.

### Dangers

Les principales affections qui empêchent absolument tout voyage aérien sont:

— les insuffisances coronariennes et cardio-respiratoires graves;

— les affections exposant à un risque sérieux de thrombose vasculaire;

## Remise officielle du Prix Olivar-Asselin

Le Prix Olivar-Asselin, grand prix du journalisme de la Société Saint-Jean-Baptiste, a été décerné, cette année, au rédacteur en chef de "L'Évangéline", journal acadien, M. Emery LeBlanc.

La remise officielle aura lieu au cours d'un banquet, mardi soir, le 26 février, à sept heures, au salon Versailles, de l'hôtel Windsor.

Tous les membres de la SSJB et leurs amis sont cordialement invités à rendre hommage à la presse acadienne en la personne de M. LeBlanc.

Il y aura deux magnifiques prix de présence.

Information et réservation de billets: au secrétariat, UNiversity 1-4741.

## L'élégance de l'heure

NO M 168

Quel dessin et quelles lignes que ce modèle d'Adanti! Avec des manches, ce modèle peut faire grand genre. Indiqué pour toute saison et toute circonstance selon la qualité et la famille du tissu choisi.

Le patron imprimé No M 168 est offert pour les tailles juvéniles de 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 3¼ verges d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron d'Adanti est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclore un bon de poste de \$1.00.



**FINE CUISINE DE SANTÉ**  
M. HENRI BERNARD  
professeur d'art culinaire et de nutrition  
donnera  
à l'HOTEL BERKELEY  
1188 ouest, rue Sherbrooke  
Mardi, le 26 février, à 1 h. 45 p.m.  
7 h. 45 p.m. - Buffet Rochon  
225 ouest, rue FLEURY

Une Séance D'ART CULINAIRE  
Suivie d'une dégustation  
Pour réservations: 387-1833 ou 387-5553

LIMONADE  
**ASEPTA**  
EMBELLIT  
par l'écrit du tabac  
ne Agréable au goût  
LAXATIVE-PURGATIVE

Beauté, charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

**LA COMPAGNIE CANADA DRUG**

**TULIPE NOIRE**  
de CHENARD

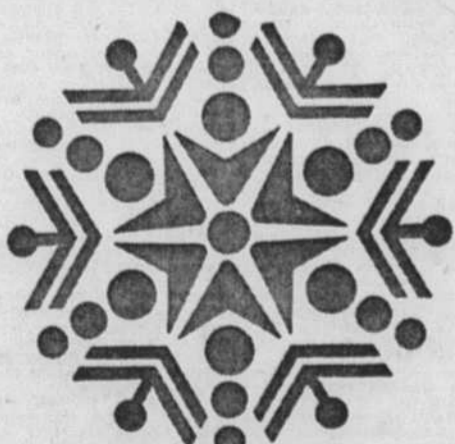
AVOTRE SANTÉ  
BOIRE VOTRE SANTÉ  
**BUVEZ**

EAU DE TABLE  
PETILLANTE  
DIGESTIVE  
DIURÉTIQUE  
LAVE FOIE  
REINS VESSIE

**sithines**

Echantillon gratuit C.P.P. 206.  
Rue Vallée, Montréal.

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale



**RADIO-CANADA VOUS INVITE AU CARNAVAL DE QUÉBEC CE SOIR VERS 10 H. 30**  
**REPORTAGE SUR LE DÉFILE DE NUIT SUIVI DE LES COUCHE-TARD QUI REÇOIVENT LE PRIX DE L'HUMOUR AU CHÂTEAU FRONTENAC**  
**DEMAIN À 3 H. LA FAMEUSE COURSE DE CANOTS**  
**CBFT/12 ET RÉSEAU FRANÇAIS**







*C'est une question de fierté...*

# GRANDE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

de la

## SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

*"Objectif: 3,000 membres"*

### SES RÉALISATIONS

Les Filiales économiques • Le Prêt d'honneur aux étudiants • Le Service d'entraide • L'Oeuvre des bibliothèques enfantines • Les célébrations de la Fête nationale • L'Information nationale • L'Institut Duvernay • La Fraternité française d'Amérique • Les Conférences Duvernay • Le Conseil d'expansion économique • Les prix de littérature, de journalisme, de musique et de théâtre • L'Agence Duvernay

*Aux sources de nos énergies salvatrices doit dominer une élite, éveillée au sens patriotique, capable de créations et soucieuse de doter notre peuple par une action concertée, méthodique et soutenue, d'une vie nationale intense. A cette élite, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait signe à tous les jours de l'année, et en ce jour de ralliement, elle lui dit plus particulièrement:*

**"V E N E Z !"**

L.-Athanasie FRÉCHETTE  
ancien président général

Je demande, par la présente, à être agréé comme membre de la SSJB de Montréal, 1182 boul. St-Laurent. Ci-attaché, le montant de deux dollars en paiement de ma cotisation pour l'année en cours. Veuillez S.V.P. me faire parvenir ma carte de membre et m'expédier l'Information Nationale.

NOM.....

ADRESSE..... TÉL.....

PAROISSE..... OCCUPATION.....

## SECRETARIAT GÉNÉRAL UN. 1-4741

LA PUBLICATION DE CETTE PAGE EST DUE À LA GÉNÉROSITÉ DES COMMANDITAIRES SUIVANTS :

<p><b>BANQUE CANADIENNE NATIONALE</b></p>	<p> <b>Société NATIONALE d'Assurance</b> ASSURANCES GÉNÉRALES</p> <p>SIEGE SOCIAL : 41 ouest St-Jacques</p>		<p> <b>Société NATIONALE de Fiducie</b> Exécuteurs testamentaires et fiduciaires</p> <p>MONTREAL — VI. 5-3291</p>
<p><b>BERNARDIN FRERES Inc.</b> COURTIERS EN ASSURANCES A votre service: Maurice — André — Jean-Louis — Pierre — Claude 715 carré Victoria, ch. 715 — 845-6257</p>	<p><b>Victory Tool &amp; Machine Co. Ltd.</b> Dollard MATHIEU, président trésorier général de la Société St-Jean-Baptiste MACHINERIE GÉNÉRALE 250, Rose de Lima, Montréal</p>	<p> <b>CREDIT M.-G. INC.</b> Siège social : 31 SAINT-JACQUES OUEST Montréal Victor 2-1788 Québec Tél.: 527-4664</p>	<p><b>RENÉ-T. LECLERC</b> INCORPORÉ Maison fondée en 1901 Valeurs de placement 132 ouest, St-Jacques — Tél.: VI. 5-1155 MONTREAL</p>
<p><b>Ernest Thérien &amp; Fils Limitée</b> IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES 7 est, rue Notre-Dame, Montréal UN. 1-6778</p>	<p>Photogravure <b>IDÉAL</b> Inc. DESSINATEURS • CLICHES • FLANS PLAQUES DE "OFF-SET" 1206 rue Craig est, Montréal LA. 6-0861</p>	<p><b>AÉRO</b> aluminium inc. Entreprise entièrement canadienne-française PORTES ET FENETRES 10330 Pelletier Montréal-Nord Tél.: 321-1222</p>	<p><b>LES INDUSTRIES ROSEMONT LIMITEE</b> MANUFACTURIER D'ÉCLAIRAGE ET CHAUFFAGE Maurice Beaumont, prés. 2090, rue Moreau — LA. 6-1681</p>
<p><b>MARC SAUVE</b> Directeur général de la Société St-Jean-Baptiste NOTAIRE 1395 est, Fleury — DU. 9-1301</p>	<p><b>LANDES &amp; LABONTE</b> NOTAIRES MAURICE LANDES — ANDRÉ LABONTÉ 3677 ADAM — LA. 6-5517</p>	<p><b>J.-R. GREGOIRE</b> QUINCAILLERIE 3605 est, Ontario LA. 4-1167</p>	<p><b>CREATION ADRIEN INC.</b> Département de la Fourrure DUPUIS &amp; FRERE 865, rue Ste-Catherine AV. 8-7474</p>
<p>SOYONS TOUS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ST - JEAN - BATISTE UN AMI</p>	<p><b>I. NANTEL Inc.</b> Bois de construction 1717 est, Demontigny LA. 2-1300</p>	<p><b>PAUL-EMILE ROBERT, C.L.U.</b> GERANT LA LAURENTIENNE, CIE MUTUELLE D'ASSURANCE 934 est, Sainte-Catherine, Montréal VI. 5-9283</p>	<p><b>DRUMMOND WELDING &amp; STEEL WORKS LTD.</b> Rue Joliette Ville Jacques-Cartier OR. 7-2851</p>

